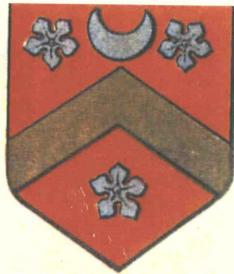


Un peintre neuchâtelois
 d'origine comtoise
 Edouard Jeanmaire, de la Joux-Perret
 1847 - 1916



Jeanmaire.

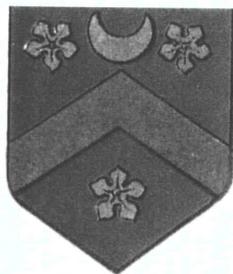


*à Monsieur H. Kasser,
 Directeur
 du Musée historique
 à Bern
 avec mon meilleur souvenir et mes vœux
 pour 1898.*

1898

Oben: Glückwunschkarte des Malers und Graveurs Edouard Jeanmaire, Xylographie, Genf
 En haut: Carte de vœux gravée sur bois, du peintre et graveur Edouard Jeanmaire, Genève
 In alto: Cartolina augurale del pittore e incisore Edouard Jeanmaire, silografia, Ginevra
 Arriba: Tarjeta de felicitación del pintor y grabador Edouard Jeanmaire, Xilografía, Ginebra
 Above: New Year's card from the painter and engraver Edouard Jeanmaire. Woodcut, Geneva

Etude généalogique et documentaire



Jeunmaire.

par Jacqueline et Pierre Arnold
Borel-de Rougemont

1994



Edouard Jeanmaire

Edouard Jeanmaire

1847-1916
 artiste peintre
 m. Louise Dugnot m. Suzanne Eugénie Laval

Louis Emile
 x à Genève Servette
 le 17 août 1872
 † à Berne le 5 juillet 1935
 imprimeur en taille d'acier
 m. à Berne le 17 novembre 1894
 Mathilde Moset, fille d'Henri
 bourgeois de Bâle, 1871-1951.

Jenny-Lucien
 1884-1957
 m. Elisa Graf
 sans descendance

Louis Henri 1896-1970 m. Frieda Kappeler de Wattenwyl BE. 1894-1964	Lina Olga x 1898 m. 1930 Werner Moset de Bâle BE	Mathilde x 1900 m. en 1924 Josef Kappeler de Wattenwyl.	Marguerite x 1901 m. 1933 Fritz Ruchti de Thoun.	Albert-Charles 1903-1967 m. 1928 Lydia Hilda Schädler de Berne 1904-1984 sans descendance	Eugène Alice 1905-1987 m. 1912 m. 1935 Werner Emil Schmid de Niederhelffingschwil (St Gall) 1903-1990
---	--	---	--	--	--

Louis Eugène x 1912 à Thoun m. 1947 Marianne Schär de Zouggenwil BE. x 1918	Suzi Edith x 1924 m. 1951 Viktor Heintkes de Zürich
--	---

Edith Bronne x 1935 m. 1956 Peter Flüss de Murgenthal, Argovie.

Alexander-Edouard (Edouard) x 1948 à Zürich m. 1972 Eva Marianne Jetzer de Lengnau BE. x 1949	Felix x 1951 Zürich m. 1976 Penelope Jane Harwey anglaise, x 1947 Londres-Berkham.
--	--

Jenny-Louise x 1949, Barau	Thomas Edouard x 1982 Brugg SR.	Michael Syle (Edouard) x 1983 Wettingen
-------------------------------	------------------------------------	--

Descendance du peintre Jeanmaire
 originaire des Brenets
 et de Zürich,
 branche établie en Suisse alémanique

Alexander-Edouard et Thomas Edouard
 portent le prénom du peintre

Etat de la famille en 1990,
 2 mâles pour perpétuer le nom de Jeanmaire



Berceau de la famille comtoise **Jeanmaire**

Les Jehanmaire sont originaires de Chenebier dans la seigneurie d'Héricourt, où nous les rencontrons déjà au XV^{ème} siècle sous le nom de Jehan Maire en deux mots.

Au XVI^{ème} siècle Jehanmaire apparaît en un mot et enfin il prend la forme définitive de Jeanmaire.

En 1583 nous rencontrons Pancras Jehanmaire comme maire de Chenebier. Il a un frère prénommé Nicolas, avec lequel il passe diverses transactions. Le fils de ce Pancras, nommé Claudot Jehanmaire, épouse Lucie Barbault fille de Nicolas, d'Héricourt; Claudot et Lucie s'installent à Héricourt en 1590. Devenue veuve de Claudot, Lucie Barbault ou Barbault, épousera en 1614, le pasteur Jaques Cuvier.

Une autre branche Jeanmaire, celle de Christophe l'époux de Jeanne née Jaques, s'installe à Clairegoutte; par leur fils Etienne, ils auront une postérité remarquable par le nombre d'hommes de loi, de pasteurs et d'industriels.

(tiré de l'ouvrage du pasteur Charles Mathiot "Quelques anciens Montbéliardais".)

Branches de Clairegoutte dans la seigneurie d'Etobon

Les Jeanmaire sont déjà établis à Clairegote en 1562.

A.

I.

Jehan de la Rozière chef des partisans pendant la guerre de Trente ans; se fixe à Clairgoutte; il y est nommé maire, d'où le patronyme de **Jeanmaire** pour lui et sa descendance.

II.

Jehan Christophe Jehanmaire fils ou petit-fils de Jehan de la Rozière, épouse:

Anne Jacques, de Clair; dite aussi Jehanne Jaques.

III.

Etienne Jeanmaire fils de Jean Christophe. Décédé en 1690. A épousé le 19 juillet 1671 ou le 17 décembre 1671:

Claudine Tournier, de Clair, dont Jean et Pierre nés à Clairegoutte.

IV.

Pierre Jeanmaire né en 1672; décédé le 15 juillet 1733; il avait été reçu bourgeois de Montbéliard le 15 VI 1696. Notaire; procureur général et conseiller de Régence de S.A.S. de Wurtemberg. Il possède un fief sur les bergeries et chaux de Bart. Le 6 juin 1702, il a épousé:
Henriette Marquerite d' Argent, d'une famille de chirurgiens.
1679-1719.

Pierre, veuf, épouse en secondes noces:
Catherine Marquerite Morel 1693-1773, dont:

François Louis 1728-1814

Frédéric Melchior il épousera par contrat de mariage, le 19 septembre 1746: Rose Marguerite Cucuel (Goguel) fille de George Frédérick, bourgeois de Montbéliard, greffier de la Cour, tabellion de S.A.S., et de Rose Marguerite, née de Surleau.
Jean Nicolas pasteur à Bavans et à Sainte-Suzanne. Epouse par contrat de mariage, le 16 février 1751, Eve Clémence Navion fille de feu Pierre maire de Bavans et co-juge de la Prévôté.
(selon actes des Archives départementales du Doubs, compulsées par Monsieur Alain Hillmeyer, de Morvillars).

V.

François Louis Jeanmaire fils de Pierre.
Conseiller de Régence en 1776; directeur des domaines, bourgeois de Montbéliard, ville où il est né le 18 octobre 1728; il meurt en 1814. Le 5 décembre 1754 il a épousé:
Louise Elizabeth Rossel; veuf, il se remarie le 30 octobre 1766 avec
Marie Marquerite Léopoldine Berdot 1745-1809. Elle est la fille de Léopold Emmanuel, médecin à la Cour de Montbéliard, et de Anne Clémence Marguerite Nardin,

Leurs enfants sont:

Louise Elizabeth née le 12 juin 1774; épousera le 27 mai 1801: Louis Frédéric Goguel bourgeois de Montbéliard (1773-1816) pasteur à Abbevillers, qui est le fils de Charles Frédéric aussi pasteur, et d'Anne Elizabeth Morel.

Elizabeth Léopoldine née le 25 juillet 1777; décédée le 24 novembre 1844. Elle a épousé le 8 décembre 1807: David Frédéric Goguel 1772-1840, négociant à Montbéliard, frère du précédent (fils de Charles Frédéric).

(Renseignements tirés de l'ouvrage "les Goguel et leurs alliés" par Robert Goguel).

B.

I.

Jean Christophe Jeanmaire fils de Jean de la Rozière

épouse

Jeanne Jaques ou Jacques

II.

Etienne Jeanmaire fils de Jean Christophe

épouse à Clairegoutte, le 19 juillet 1671

Claudine Tournier dont

Jean

et Pierre.

III.

Jean Jeanmaire file d'Etienne; né vers 1677. Tabellion à Clairegoutte; Sieur laboureur; procureur fiscal de la seigneurie d'Etobon; épouse le 3 mars 1707

Jeanne Elizabeth Duvernoy fille de Pierre habitant Le Vernois.
Née vers 1683; décèdera avant le

17 octobre 1741; leurs enfants sont nés à Clairegoutte:

Anne née vers 1707

Pierre né vers 1709; ministre du Saint Evangile à Bavans.

Epouse, le 4 août 1736, par contrat de mariage:

Catherine Dargent fille de feu Gaspard, de Beurtal
ou de Bretigney, et de Catherine Marguerite Morel.

Jaques Christophe ou Christophel, né vers 1712; épouse par contrat de mariage du 6 IV 1741 Anne Catherine Pernot

fille de Pierre Joseph, de Bart, et de Pernon Certié.

Susanne Marguerite née vers 1718; épouse en 1741 Jaques Iserin,
de Clairegoutte.

Catherine Elizabeth elle épouse en 1745 Pierre Antoine Piccard,
de Héricourt

Elisabeth Marguerite née vers 1720

Marie Catherine née vers 1723; épouse en 1743 Jaques

Frédrich Melezel, de Héricourt.

IV.

Pierre Jeanmaire fils de Jean.

Né à Clairegoutte le 24 juillet 1709.

Ministre du Saint Evangile au temple protestant de Bavans; village où il décèdera le 20 décembre 1747. Il avait épousé, à Beutal, le 21 août 1736

Catherine Marguerite Dargent fille de Gaspard, et de Catherine Marguerite Morel. Petite-fille du côté paternel de Jaques Christophe Dargent fils de Nicolas, et de Françoise Titot fille d'Hector, et de Catherine Megnin; petite-fille du côté maternel de Jean Morel, et de Sibille Alexandrine Stoffel.

Ils ont un fils prénommé

Pierre-Christophe

V.

Pierre-Christophe Jeanmaire fils de Pierre naît à Bavans le 13 mai 1739. Ensuite on ne retrouve plus trace de Pierre-Christophe au Pays de Montbéliard; il a quitté la région. Il est certain qu'il n'a pas d'homonyme qui soit né comme lui dans la première moitié du XVIIIème siècle. C'est donc très probablement lui que nous retrouvons dans le vallon d'Erguël en l'Evêché de Bâle. Le registre d'Eglise de Saint-Imier recouvrant l'époque de son mariage et de la naissance de ses enfants ayant disparu nous empêche de donner confirmation mais nous pouvons avancer tout de même que ce Pierre-Christophe est l'ancêtre de l'artiste peintre Edouard Jeanmaire né à La Chaux-de-Fonds en 1847.

Branche de la famille Jeanmaire venue du Montbéliard dans l'Evêché de Bâle:

I. Pierre Christophe Jeanmaire dit aussi dans certains actes simplement Christophe ou Christophel; bourgeois de Montbéliard; de confession protestante; de nationalité française; père de Pierre David

II. Pierre David Jeanmaire fils de Pierre Christophe; bourgeois de Montbéliard. Est établi en l'évêché de Bâle. En 1800, il est à Saint-Imier, où, le 9 janvier (20 nivôse) il épouse:

Madeleine Bourquin fille de David, de Sonvilier.

Leurs enfants:

- Justin né le 20 juillet 1800, baptisé le 2 août à La Chaux-de-Fonds; sera sous-officier aux Tirailleurs de la Garde à Berlin et Potsdam, dans le bataillon neuchâtelois; le 14 novembre 1818 ses supérieurs demandent des renseignements le concernant au Conseil d'Etat de Neuchâtel; le 27 février 1819 il est condamné à un an de forteresse pour s'être rendu coupable d'excès commis sur les grands chemins. Le 22 septembre 1823, toujours sous-officier au bataillon des Tir. de la Garde du roi de Prusse, son supérieur le major de Tilly envoie une lettre à Pierre David (père) pour lui demander de consentir au mariage de son fils Justin avec mademoiselle Ducharme.
- Célestin né le 15 décembre 1802, baptisé au Grand Temple de La Chaux-de-Fonds le 15 janvier 1803.
- Zélie née le 25 décembre 1805, baptisée au Grand Temple le 25 janvier 1806. Célibataire; originaire de Montbéliard. Meurt à La Chaux-de-Fonds au 23 de la rue Fritz Courvoisier, le 5 janvier 1870.
- Gustave né hors de la principauté de Neuchâtel; citoyen français. Horloger. En 1832 ses papiers sont retenus à l'ambassade de France. En 1831, il avait épousé Hélène Ducommun-dit-Boudry, fille d'Abram Louis, du Locle, bourgeois de Valangin, et de Marie Marguerite née Dubois, dont il a trois enfants: Louis Eugène né le 10 I 1832
Lina née le 7 mars 1833
Jules Henri né le 17 mars 1834; tous trois de nationalité française mais établis en Suisse.
- Julien décédé à Renan en Erguel le 1er octobre 1822, de fièvre scarlatine.
- Lucien né le 17 janvier 1820
- Stéphanie née le 1er septembre 1825 à Renan où elle est baptisée le 2 octobre. Elle épousera, le 18 avril 1846, Frédéric Humbert-Droz fils de Charles Frédéric, bourgeois incorporé de Valangin, membre de la communauté des montagnes de Valangin, en Erguel, et de Philippa née Dubois, du Locle.

Lina Jeanmaire fille de Gustave; originaire du pays de Montbéliard. Gustave, horloger est établi à La Chaux-de-Fonds, il a épousé Hélène Ducommun-dit-Boudry. Lina leur fille est née en mars 1833 et c'est à l'âge d'environ 21 ans (1855), qu'elle épouse:

Louis-Edouard Brandt horloger, fils de Félix, et d'Ursula née Schwitzgebel, originaire du Locle et communier de Roche et de Lavey au canton de Vaud; âgé de 35 ans en 1855.

Leurs enfants, nés à La Chaux-de-Fonds, sont:

Fritz-Edouard né le 3 février 1855

Juliette Caroline née le 23 mars 1856

Laure Astasie née le 12 septembre 1858

Paul-Gustave Jeanmaire fils de Gustave, et d'Udine Elise née Robert, fille d'Abram-Louis, du Locle, et de Emilie née Dubois-dit-Cosandier (seconde épouse de Gustave).

Paul-Gustave naît à La Chaux-de-Fonds le 27 octobre 1854, au moment où son père est âgé de 45 ans et sa mère de 44 ans.

Les grands-parents paternels de Paul-Gustave sont:

Pierre-David Jeanmaire et Madeleine née Bourquin.



III. Lucien Jeanmaire fils de Pierre-David.

Né le 17 janvier 1820, baptisé le 13 février suivant; son parrain: Olivier Droz, de La Chaux-de-Fonds; sa marraine: Marianne née Bourquin, soeur de la mère; oncle et tante de l'enfant. Lucien Jeanmaire est de nationalité française, bourgeois de Montbéliard. En 1840, il est domicilié rière La Chaux-de-Fonds, probablement au hameau de La Joux Perret où il exerce le métier d'horloger. Cette même année, il obtient la nationalité suisse avec droit de cité dans le canton-principauté de Neuchâtel. Ceci grâce à son grand respect pour le régime et pour les autorités royalistes. Pour lui et ses descendants on lui accorde donc droit de cité dans la mairie des Brenets.

C'est à La Joux-Perret qu'il fait la connaissance d'

Emilie Courvoisier fille de Simon Pierre, le propriétaire du domaine familial de La Joux-Perret. Leurs bans de mariage sont publiés du haut de la chaire du Grand Temple de La Chaux-de-Fonds, les 28 mai, 4 et 11 juin 1843. Née en 1825, Emilie mourra le 6 avril 1871.

Ils ont deux enfants:

une fille née et décédée sans baptême, le même jour, c'est-à-dire le 18 juillet 1846. Puis:

Edouard né le 25 septembre 1847. Il sera l'héritier de ses grands parents côté maternel et recevra, entre autre, le domaine familial de La Joux-Perret.

Lucien, veuf d'Emilie, se remarie à La Chaux-de-Fonds, le 16 août 1873, avec Laure Droz, horlogère, communière du Locle et de La Chaux-de-Fonds; fille de feu Gustave, et d'Emilie née Matthey. Laure est née le 5 septembre 1829 et est la nièce de Numa Droz-Matile le préfet du district de La Chaux-de-Fonds, ainsi que de Lucien Droz le président de la Chambre de Charité; ces deux oncles sont témoins à son mariage avec Lucien.

Laure testera le 29 septembre 1900 et lèguera frs. 3.000.- (soit 1.000.- à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds; 1.000.- à l'établissement des jeunes garçons et 1.000.- au futur hospice des femmes âgées.) Elle lègue à Madame Adèle Juillard née Bernard frs. 100.- ainsi qu'en souvenir son duvet d'édredon et son fauteuil; à Madame Zémire Borel née Perret: frs. 100.- ainsi que sa couverte tricotée, ses chemises propres et celles à laver ainsi que ses caleçons de dessous les chemises; ses deux collets, sa robe d'hiver du dimanche, quant à ses autres habits, elle les donne à la Société d'utilité publique "La Fourmi"; elle lègue frs. 100.- au Dispensaire et fait héritier universel Adolphe Bieri qui aura en plus son secrétaire, son lit, le linge et le reste de son petit ménage. Constatons que dans son testament elle ignore totalement son beau-fils l'artiste-peintre Edouard Jeanmaire; ceci semble faire comprendre que les rapports entre la marâtre et le fils de Lucien et d'Emilie n'étaient pas des plus chaleureux.

Lucien Jeanmaire décède le 3 décembre 1875 en son domicile 43 rue Fritz Courvoisier à La Chaux-de-Fonds, soit 4 ans et demi après le décès de sa première femme Emilie.

Dossier de naturalisation de Lucien Jeanmaire, fils de Pierre-David bourgeois de la principauté (anciennement) de Montbéliard, et de Madelaine née Bourquin.

Lucien Jeanmaire est né le 17 janvier 1820

(Archives de l'Etat de
Neuchâtel.)

Lucien Jeanmaire qui vient d'acquérir les droits de communier des Brenets et qui demande d'être naturalisé sujet de l'Etat de Neuchâtel et Valangin, principauté et canton suisse m'est parfaitement connu. Il appartient à une brave et honnête famille attachée à nos bonnes et anciennes institutions, qui, dans nos temps de troubles a donné des preuves nombreuses de son dévouement.

Lucien Jeanmaire a épousé l'opinion de ses père et mère. C'est un jeune homme attaché à ses devoirs, honnête et laborieux et économe. Il est à la veille de s'allier à une famille respectable de ce pays, qui est aussi sincèrement attachée au roi et aux autorités de ce pays. J'ai la conviction que l'admission de Lucien Jeanmaire comme sujet de l'Etat de Neuchâtel ne peut que nous être favorable d'où je conclus qu'elle lui sera accordée.

Louis Challandes maire

18 IX 1840

15.

Par devant le soussigné notaire et greffier des Brenets en cette Principauté et Canton de Neuchâtel et Valangin, Canton suisse, se sont constitués Messieurs Claude Jeannet moderne gouverneur du dit lieu, Philippe Quartier la Tente, juge suppléant en Cour de Justice des dits Brenets, Léopold Guinand vice-président de la Louable Chambre de Charité des dits Brenets, lesquels ont exposé que sur la demande faite par le sieur Lucien JeanMaire, de Montbéliard, horloger, domicilié rière La Chaux-de-Fonds, sujet naturalisé de cet Etat par arrêt du 23 IX 1840, signé par Monsieur de Chambrier président du Conseil d'Etat, d'être reçu de la dite Communauté. Tous les Communiens originaires avaient été convoqués suivant l'usage, et délibéré de recevoir ce dit sieur Lucien JeanMaire ici présent et acceptant en qualité de communier des Brenets et membre de la louable Chambre de Charité du dit lieu moyennant la somme de septante louis d'or soit mil cent septante six livres de Neuchâtel qui ont été payées.

Par les présentes lettres, le dict Sieur Lucien JeanMaire ainsi que ses descendants, nés et à naître en loyal mariage pour communiens des Brenets, au privilège de jouir des droits, biens, revenus et avantages qui sont et pourraient être attachés à ces deux qualités.

Il s'engage pour lui et les siens à mesurer qu'il a solennisé entre les mains de Monsieur le Maire Charles-Auguste Jeanneret, le serment de communier....

Aux Brenets, dans la salle d'audiences de la Maison de Commune, le 18 octobre 1840.

10

Les familles Courvoisier, Robert-Nicoud, Robert-Tissot, Perret-Gentil, Robert, Ducommun-dit-Verron sont communières du Locle et de La Chaux-de-Fonds; les familles Pétremand et Dubois sont du Locle.

IV. Edouard Jeanmaire fils de Lucien, originaire des Brenets. Né à La Joux-Perret rière La Chaux-de-Fonds, le 25 septembre 1847; il mourra à Genève le 13 avril 1916. Artiste-peintre.

Il épouse d'abord

Louise Bugnot qui meurt avant 1877. Ils ont eu un fils:

Louis-Emile né le 17 août 1872 à Genève-Servette; mourra à Berne le 5 juin 1935.

Veuf, Edouard Jeanmaire, épouse, à Genève, le 24 novembre 1877:

Suzanne-Eugénie Laval d'origine savoyarde; fille de Joseph-Marie, d'Araches en Haute-Savoie, et de Joséphine-Elisabeth Rey; née le 28 mai 1856 à Genève; est régisseuse de boîtes à musique; décèdera le 6 octobre 1930 à Servion (Vaud). *La mère d'Eugénie, opposée au mariage de sa fille avec Edouard, pour bien marquer sa désapprobation assista à toute la noce en tenue de ménagère, ceinte d'un vieux tablier de cuisine. Eugénie fut une épouse choyée et heureuse; Edouard écrit, dans son journal: "Eugénie mon seul et vrai génie".*

Enfant:

Henri-Lucien né le 20 septembre 1884, à La Joux-Perret; décédé le 14 juillet 1954, à Servion. Il avait épousé, à Lausanne, le 7 décembre 1914: Elisa Graf fille de Johannes, de Aeschi (Be.), et de Marie-Adèle Guerber, née le 6 janvier 1886, au Bas-Monsieur (hameau près de La Chaux-de-Fonds), décédée le 25 janvier 1962, à Montreux; sans enfant.

Henri-Lucien passe son enfance à Genève dans la maison de la Cour Saint-Pierre où se trouve l'atelier de son père ainsi que dans les pâturages de La Joux-Perret sur les montagnes neuchâteloises. Henri-Lucien devient graveur de métier, ciseleur, joaillier, émailleur; il sera aussi coloriste de gravures anciennes pour la maison Lador (Genève). Dans le voisinage de la Joux-Perret, au Bas-Monsieur, il se fiance avec la fille du chef de gare de La Cibourg, Elisa Graf, qui deviendra sa femme en 1914. Avant de partir en Amérique, ils vendent la maison de Genève. Ils vivent à New-York de 1923 à 1925. A leur retour en Suisse, vivent quelque temps à Tranchepied puis restent dans le canton de Vaud, s'installant à Servion.

Henri-Lucien marqua des tendances libertaires, puis fut un temps du côté de la politique de Lénine, ensuite suivi la sagesse de Gandhi et, enfin, du Christ. Il semble qu'il ait été franc-maçon et qu'il ait été exclu de la Loge à la suite de démêlés avec d'autres membres.

V. Louis-Emile Jeanmaire 1872-1935. Fils d'Edouard l'artiste-peintre. Originaire des Brenets.

Est employé à l'imprimerie fédérale des timbres à Berne. Le 17 novembre 1894, c'est dans cette ville qu'il épouse

Mathilde Moser la fille d'Henri, bourgeois de Bâle et de Kleinandelfingen (Zh.), et de Bertha Elizabeth Scherb; née le 4 octobre 1871 à Bâle; décédée le 30 octobre 1951 à Berne. C'est dans cette ville que naissent leurs enfants:

Louis-Henri né le 30 mai 1896

Lina Olga née le 9 février 1898; épouse le 17 octobre 1930 Werner Moser, de Arni (Be.)

Mathilde née le 24 août 1900; épouse le 2 août 1924 Josef Kappeler, de Wattenwyl (Be.)

Marguerite née le 30 septembre 1901; épouse le 26 juin 1933 Fritz Ruchti, de Goldiwil et de Thoune.

Albert-Charles né le 4 janvier 1903; décédé le 8 mars 1967, sans descendance. En 1928 il avait épousé Lydia Hida Schädler fille de Josef-Franz, de Berne, et d'Elizabeth Järmann. 1904-1984. Albert-Charles divorcé se remarie en 1963 avec Johanna Elsa Grimm fille de Fritz Viktor, de Rickenbach (So.), et d'Elizabeth Wider.

Eugène né le 4 avril 1905; décédé le 19 août 1987. Il épouse à Berne, le 14 janvier 1928: Alice Schwizer, de Niederhelfinschwil (St.-Gall) fille d'Adolf, et de Maria Theresia Hahn; 1903-1990. Leur fille unique: Edith-Yvonne naît le 30 mars 1935 et épousera le 19 octobre 1956: Peter Plüss, de Murgenthal (Argovie).

Alice née le 7 janvier 1912; épouse le 7 mars 1939, à Zürich: Werner Emil Schmid, de Aarau, Zurzach et Oberendingen (Ag.)

VI. Louis-Henri Jeanmaire fils de Louis-Emile. Né à Berne le 30 mai 1896. Le 22 avril 1966, il demandera son agrégation à la ville de Zürich, tout en conservant l'indigénat des Brenets pour lui et ses descendants. Il mourra le 4 avril 1970.

12.
Louis-Henri épouse

Frieda Kappeler fille de Rudolf, de Wattenwyl, et d'Anna-Elizabetha née Rentsch; née le 7 avril 1892 à Berne; décédée le 5 mars 1964 à Zürich. Leurs enfants sont:

Louis-Eugène né le 20 novembre 1922

Susi-Edith née le 20 septembre 1924; épouse le 4 novembre 1951, à Zürich: Viktor Hoinkes, de Zürich.

VII. Louis-Eugène Jeanmaire fils de Louis-Henri, des Brenets et de Zürich. Né le 20 novembre 1922; épousera à Sigriswil, le 10 mai 1947:

Marianne Schär fille de Hans-Adolf, de Zauggenried, et de Johanna Mathilda Ris; née le 17 septembre 1918 à Sigriswil. Leurs enfants naissent à Zürich:

Alexandre Edouard né le 4 mars 1948; épouse à Dübendorf, le 7 juillet 1972: Eva Marianne Jetzer fille de Josef Humbertus, de Lengnau (Be.), et de Gertrud Adelheid Schwander. Eva est née en 1949. Alexandre se remarie en 1979 avec Monika Schönenberg, de Zürich, fille de Jakob-Johann, et de Margaretha Karpf.

Félix né le 2 mai 1951

VIII. Félix Jeanmaire fils de Louis Eugène; né le 2 mai 1951; épousera le 26 novembre 1976, à Sigriswil:

Penelope Jane Harvey de nationalité anglaise; fille de George Lyle Harvey, et de Joy Crellin née Richards; née le 1er août 1947 à Londres Beckerham; enfants:

Jenny Louise née à Aarau le 2 novembre 1979

IX. Thomas Edward né à Brugg (Ag.) le 9 juin 1882

IX. Michael Lyle né le 27 octobre 1983 à Wettingen

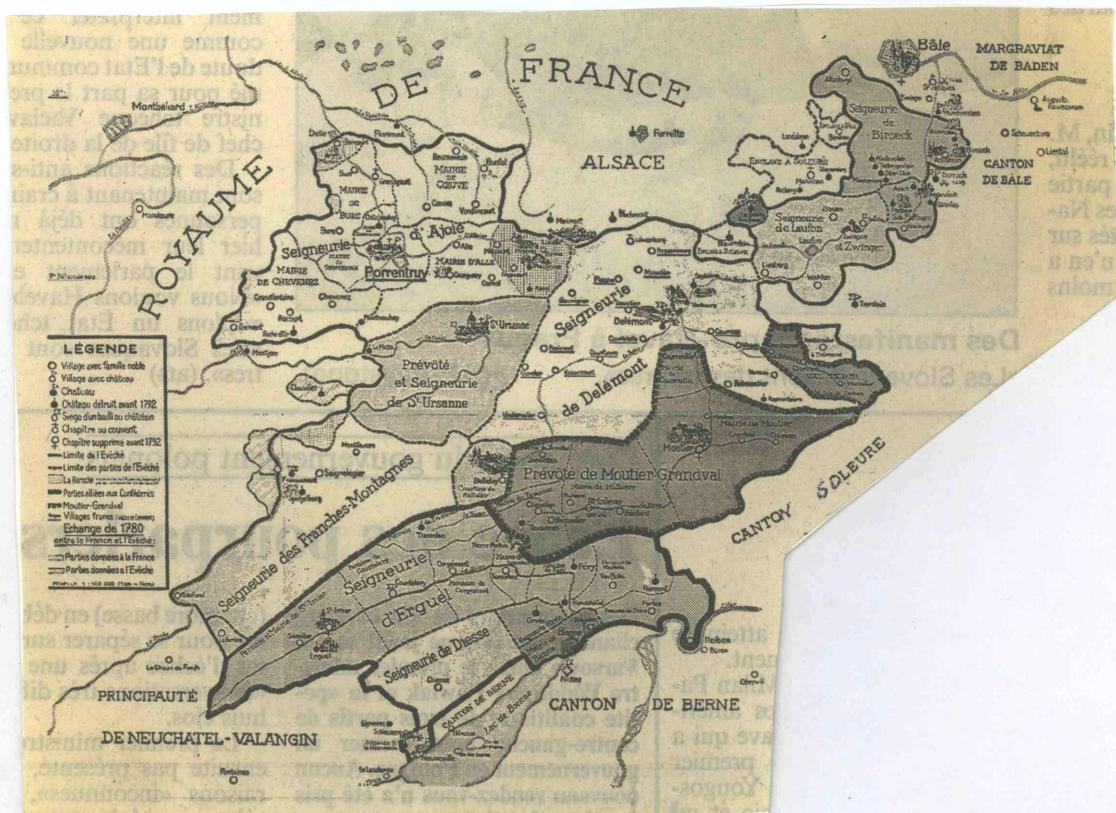
tous deux derniers descendants mâles actuels du peintre Edouard Jeanmaire; originaires des Brenets et de Zürich.

A Chenebier, village de la seigneurie d'Héricourt, vivait, en 1499, Jehan des Boz filz de Jehan Maire, chappuz (charpentier) ainsi que Jehan dict Vieney filz de Jehan Maire. En 1785, des Jeanmaire seront encore recensés dans ce village (appelé autrefois "Chenebie" (chenevière).

En 1562 certains membres de la famille Jehan Mayre habitent à Cleregote (Clairegoutte) village de la seigneurie d'Etobon. En 1789, cette famille sera encore représentée dans ce village. Deux pasteurs Jeanmaire, Louis (1802-1883) et son fils Jules (1854-1931) qui ont desservi le Magny d'Anigon, à eux deux, pendant près de nonante ans, sont issus de la branche de Clairegoutte.

Le missionnaire François Coillard a toujours rendu témoignage de l'influence bénie du pasteur Louis Jeanmaire qui l'avait accueilli, tout jeune, à son foyer.

Nous devons tous les renseignements qui précèdent aux recherches faites aux Archives de Montbéliard par Mesdames Françoise Barthelet, de Besançon, A. Vittini, de Montbéliard, par Messieurs Jacques et Philippe De Fabry, de Montbéliard.



Famille Jeanmaire

agrégée aux Brenech en 1830
anciennement bourgeoisie
de Montbéliard et de
Clairgoutte au royaume
de France

Jehan de La Peussière
chef des partisans pendant la guerre de Trente Ans.
cité en 1680, maire de Clairgoutte, ancêtre des Jeanmaire.

Fauguerin Jeanmaire
domicilié à Chenebier

Nicolas Jeanmaire
nit à Chenebier

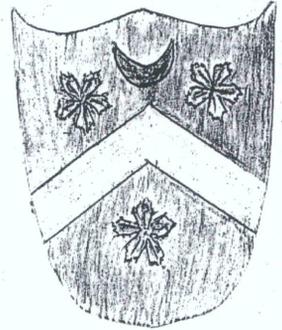
Bastienne Paignot, fille d'Etienne, d'Hericourt.

Jean Christophe Jeanmaire
† à Clairgoutte, le 18^{ix} 1687

∞ Jeanne Jacques, fille de Jean et
d'Elisabeth de Chez Jean, de Magny Danigon.

Etienne Jeanmaire

1643 - 1681
à Clairgoutte
∞ 1671 Claudine Tournier, fille de Michel et
de Jeanne Bulet, de Clairgoutte



Tierre Jeanmaire

1672 - 1733
1696 reçu bourgeois de Montbéliard.
Notaire, es notaires de Régence de S.A.S.
∞ en 1712
Hennriche Marguerite Dargent
1693 - 1773

Jean Jeanmaire

1677 - 1752
tabellion, procureur fiscal
∞ en 1712
Jeanne Elisabeth Duvernoy
fille de Pierre et de Susanne Percevia

Louise Elisabeth

1774 -
∞ en 1801
Les us Frédéric Foguel
pasteur, bourgeois de
Montbéliard.

Elisabeth Leopoldine

1777 - 1844
∞ en 1804
David Frédéric Foguel
négociant à Montbéliard

Anne

Pierre

porteur à Belfort
∞ 1736
Catherine Dargent
fille de Joseph, de Belfort

Jacques Christophel

∞ 1741, Ann Catherine
Ternot

Suzanne

Hedwiga Elisabeth
∞ 1741
Jacques Joerin, Pierre Antoine
de Clairgoutte, Tréand, de
Hericourt

Catherine

Elisabeth

Marguerite

Marie

∞ 1743
Jacques Friedrich
Halezel, d'Hericourt.

Pierre Christophel

1739 - né à Belfort
s'établit dans l'évêché de Bâle
† 1800

Pierre David

grogner pour L'Empire, servit Napoléon Bonaparte pendant 13 ans,
puis élu domicile à Sornilieu en Arguel
∞ en 1800 à Saint Tréme, Madeline Bouquini, fille de David, de Sornilieu

Justin

Celestin

Gilvo

Gustave

x 1808
à la Chaup de Tinde,
seigneur de Kelangin,
nouv officier aux troupes
de la Garde du Roi de Prusse à Berlin
∞ 1823 Berlin
N... Ducharme

horloger à la Chaup de Tinde,
de nationalité française
∞ 1831
Helène Duesmann dit Boudry
fille d'Alphonse Lusin, de Loch et de
Marie Marguerite Dubois.

Lucien

1820 - 1875
notaire, juriste, suisse
∞ en 1843
Emilie Courtois de Jorain
fille de Simon Pierre, de la Jouy Toret
et de Célestine Robert-Nicoud,
de Loch et de la Chaup de Tinde
1825 - 1871

Julien

† en 1826

Stephanie

x 1825 Renan
∞ 1846
Fredric Humbert-Droz
de Loch, fils de Charles Fredric et de
Philippa Dubois, bourgeois incorpore
de Kelangin

Louis Eugène

x le 10 janvier 1834

Lina

x 7 mars 1833

Julus Henri

x 7 mars 1834

Eduard Jeanmaire

1847 - 1916

∞ Louise Bugnot
† 1877

ARTISTE-PEINTRE

∞ 1877

Suzanne Eugénie Latal, fille de Joseph Marie,
de Arachon, canton de Olouse, en France Suisse
et d'Elisa Luquin, de Genève.

Jenki-Lucien

1884 - 1954

∞ 1914
Elisa Graf, fille de Johannes, d'Aeschi BE.
1880 - 1962
sans descendance

Louis Emile

1874 - 1935

imprimeur, petite Louis à Berne
∞ 1894, Mathilde Moser, fille
d'Henri, bourgeois de Bâle
dont descendance

légende:
x naissance
† décès
∞ mariage
/ avant
/ après

Les Bisayeux et Bisayoules Paternels.

Les Bisayeux et Bisayoules Maternels.

Courvoisier-Jonats,
"des Endroits",
Daniel

Robert Jacob
Courvoisier
Madelaire

Robert-Tissot
chez
l'Égabel
Pierre

Courvoisier
des Endroits
Abram
1710-1766

Robert
Judith
du Locle
1714-1793

Robert-Tissot
Pierre
chez l'Égabel
1733-1789

Robert-Tissot
Anne-
Marguerite
+1780

Robert-
Nicoud
Abram

Robert-
Nicoud
Pierre
Petromand
Suzanne
de la Toux

Marchand
Daniel

Perret-
Gentil
Abram

Ducommun
dit Veron
de la
Chaux de Fonds,
Eudois
Magdeleine
du Locle

Robert-Nicoud
Mojse, de la
Toux-
Perret
1733-1786

Marchand
Suzanne
Marie,
+1786

Perret-Gentil
Abram

Ducommun
dit Veron
Suzanne-
Eothen
1741

Les Ayeul et Ayeule Paternels

Les Ayeul et Ayeule Maternels

Courvoisier
Jean-Pierre,
1755-

Robert-Tissot
Marie Anne
1761 - du Locle

Robert-Nicoud
Abram-Louis
1765 - de la Toux
Perret

Perret-Gentil
Suzanne de la Toux
Perret, la Chaux de
Fonds, 1770 - Fonds

Le Père.

La Mère.

Courvoisier Simon Pierre
1786 - Branche des Courvoisier-
Jonats

Robert-Nicoud Célestine
1791 - la Chaux de Fonds,
de la Toux-Perret

La Fille

Les quartiers suisses -
de Jeanmaire Edouard.

Courvoisier Emilie
de la Chaux de Fonds
1825 - de la Toux-Perret

Jeanmaire Lucien,
fils de Pierre David,
de Montbéliard,
horloger

Jeanmaire Edouard,
"de la ferme de la Toux-
Perret"
artiste peintre
neuchâtelois
1847 - 1916

Marquise Jaumais	Georges Jaumais	Alfred (?) Jaumais	Henri Louis Jaumais	Clara Jaumais	Melchior Jaumais
---------------------	--------------------	-----------------------	------------------------	------------------	---------------------

la femme Maurice de Moser de Berne.	Henri Louis Jaumais imprimeur et taille- dore à Berne 1871 - 1935.	Henri Louis Jaumais circular Justizrat. 1884.	Elisa Graf 1826.	Lea Graf	Louisa Graf	Emile Graf	Alfred Graf	Emma Graf	Jean Graf	et trois autres enfants morts.
---	---	---	---------------------	----------	----------------	---------------	----------------	--------------	--------------	--------------------------------------

Louisa Buegnot accusée incriminée.	Edouard Jaumais né à qui épouse en: 1 ^{re} noc. 1841 1916 2 ^e noc.	Eugénie Laval fille de 1856-1930	Jean Graf de Fratzen Berne	Marie-Adele Gerber.
--	---	--	----------------------------------	---------------------

Eugénie Courvoisier.	Constant Courvoisier époux de une fille	Alfred Courvoisier	Emilie Courvoisier qui épouse à son mari la Jours-Perret n° 24	Lucien Jaumais naturalisé des Prussiens en 1831, originaire de Mantwillart.	Pierre Joseph Laval d'Arches, d'ailleurs à la Savoie et d'Elisa Laguin de Genève.
-------------------------	--	-----------------------	--	--	--

Frères et sœurs non connus à un descendant un nom "Courvoisier" à la fin de 1840. voir Léopold-Robert avec Graf.	Célestine Robert-Nicod qui épouse à son mari la Jours-Perret n° 24 de la Jours-Perret	Simon Pierre Courvoisier dit Jours.	Daniel Pierre Jaumais d'origine à Jouvilliers où il se maria le 20 Mars 1701 avec Madelaine Bourquin - 2 ^e mari épouse de Mantwillart et ancien soldat de Napoléon. Il avait fait 13 ans de carrière.
--	--	---	---

Joseph Robert-Nicod époux de la femme R.-N.	Abraham Louis Robert-Nicod ancien de la Courvoisier époux de la femme de H.L. Jaumais.	Suzanne Estier épouse de qui a épousé à son mari la Jours-Perret n° 24 à la Jours-Perret.	Abraham Perret-Gentil époux de propriétaire de son domaine à la Jours-Perret n° 24.	Frères et sœurs ???
---	---	---	--	---------------------------

Moïse Robert-Nicod et sa femme →	Suzanne Marie fille de Daniel Menckend de Jouvilliers, demeurant auprès Courvoisier	Abraham Perret-Gentil époux de propriétaire de son domaine à la Jours-Perret n° 24.	Frères et sœurs ???
-------------------------------------	--	--	---------------------------

Pierre Robert-Nicod à Valen ou au d'origine et fils de son père à la Chap-de-Tout.	Frères et sœurs ???	Daniel Perret-Gentil ancien d'origine, au de la Chap-de-Tout, bourgeois de Vallemarin, fils de des constructeurs, en 1615 de la maison n° 24 Jours-Perret. Ce père...
---	---------------------------	--

Nicod non.	Suzanne, fille de Jaumais
---------------	------------------------------

Arbre généalogique dressé
par H. L. Jaumais, au moyen de
certains actes de famille et de
quelques documents fournis par
notre "cousin" M. Auguste Robert-Nicod
40 rue Léopold Robert.

La propriété de la Jours-Perret a été
vendue par Emile Jaumais et H. L. Jaumais
après la mort de leur père en 1916, la femme résistante
de lui faire réparation, d'autre part ni mon frère
ni moi ne pourrions venir habiter cette maison, que
quelques jours peut-être en été. Il faut vendre.

Mon frère et moi avons décidé en 1935 (juin)
il laisse une nombreuse descendance dans chaque
meuble à fonds un foyer en Suisse allemande
à la veille de partir, encore une fois.

à la recherche d'une situation normale je
me suis renseigné au clair et les joints
au dépôt que je copie au Musée historique
de la Chap-de-Tout.

H. L. Jaumais ce 30 Août 1936.
Jaumais.

Note. Plusieurs fois exprimées
par les défunt Edouard Jaumais
et son épouse Eugénie. Ils ont été
mis à l'œuvre. En 1936 au mois de
Mai je me suis rendu incognito
à la Jours-Perret et j'ai repassé
leurs cendres dans l'urne où
ils s'étaient joints et qui est
appartenait le bouquet d'Eugénie.

Né sur les bords de La Ronde, j'en connus les détours dans les prés marécageux, au pied des murs de l'ancien cimetière, où coassaient les grenouilles et croassaient les corbeaux, des terrains tourbeux, une herbe d'un vert foncé sur laquelle tranchaient les tons jaunes du pissenlit.

A l'ouest, les silhouettes du clocher de mon village et les toits rouges de ses maisons, semblables aux joujoux de Nuremberg. Dans les prés uniformes, deux vieilles fermes (maisons des Jaquet-Droz, créateurs d'automates, au lieu-dit "Sur le Pont") qui conservent encore aujourd'hui leurs toits de bardeaux et d'où sortaient, à certaines époques, des vaches rouges, blanches ou noires agitant leurs clochettes.

Jamais, cependant, elles ne s'abreuyaient aux eaux de La Ronde, très pures à sa source, mais qui, plus loin, avant les Combes du Valanvron et de La Joux-Perret, devenaient malsaines par les additions multiples que déversaient les moulins Perret-Gentil, la scierie et les abbatoirs.

En attendant, acceptons avec résignation les changements imposés par la force des choses et reportons nous aux souvenirs que "Fontaine-Ronde" peut évoquer. Représentez-vous l'aspect de son cours à l'époque lointaine où cerfs, daims, loups, ours ou chevreuils venaient s'y désaltérer, alors que les premiers habergeants construisaient, vers 1525, sur la hauteur voisine, la chapelle autour de laquelle se groupaient quelques rustiques maisons aux toits de bardeaux, avec larges cheminée en forme de crinoline.

30

Agé de près de 20 ans, Edouard Jeanmaire débuta par la peinture sur émail. Il devint, comme il disait, en s'en faisant gloire, "le peintre et l'élève de la nature".

Jeanmaire, à part quelques voyages en Italie, au Spitzberg et en Egypte, a partagé sa vie entre la Joux Perret, hameau à l'est de La Chaux-de-Fonds, où il possédait une propriété de campagne, et le vieux quartier de la Cour Saint-Pierre, à Genève. Il y a quelques années, une plaque commémorative, à l'entrée de sa maison genevoise, rappelait que ce peintre admiré et aimé du public y avait vécu. Lors d'une récente rénovation de l'immeuble, la plaque a été enlevée, ce qui est regrettable.

A la Joux Perret, propriété héritée de son grand-père maternel, il peignit cent fois les vaches, les foyards et les sapins et la vieille ferme tricentenaire.

(voir la "Gravure neuchâtoise" de Boy de La Tour, Neuchâtel 1928, Delachaux et Niestlé éditeurs.).



Peinture signée E. Jeanmaire
"Pâturage à La Corbatière"
à Oslo, Norvège

Ascendance maternelle de l'artiste-peintre Edouard Jeanmaire

Sa mère: Emilie Courvoisier 1825-1871; de la Joux-Perret.

Ses grands-parents: Simon-Pierre Courvoisier né en 1786
Célestine Robert-Nicoud née en 1791; héritière de la propriété de La Joux-Perret

Ses bisaïeux: Jean-Pierre Courvoisier né en 1755
Marie-Anne Robert-Tissot née en 1761

Abram-Louis Robert-Nicoud né en 1765; propriétaire de la Joux-Perret.
Susanne Perret-Gentil née en 1770.

Ses trisaïeux: Abram Courvoisier 1710-1766; des Endroits en la mairie de La Chaux-de-Fonds;
Judith Robert 1714-1793

Pierre Robert-Tissot-chez-l'Ezabet, 1733-1789
Anne-Marguerite Robert-Tissot, décédée en 1780

Moyse Robert-Nicoud né en 1733; de La Joux-Perret en la mairie de La Chaux-de-Fonds et
Susanne-Marie Marchand, décédée en 1786

Abram Perret-Gentil
Susanne Esther Ducommun-dit-Verron.

Ses quadrisaïeux: Daniel Courvoisier, des Endroits, et sa femme NN...

Jacob Robert, du Locle
Madelaine Courvoisier, du Locle

Pierre Robert-Tissot-chez-l'Ezabeth et sa femme NN...
Abram Robert-Tissot et sa femme NN...

Pierre Robert-Nicoud et
Susanne Pétremand, du Locle

Daniel Marchand, du val d'Ergüel et sa femme NN...

Abram Perret-Gentil et sa femme NN...

Pierre Ducommun-dit-Verron et
Magdelaine Dubois, du Locle.

Les ancêtres maternels d'Edouard Jeanmaire sont d'anciennes souches bourgeoises de Valangin donc neuchâtelois authentiques.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

CERTIFICAT DE MARIAGE

DÉLIVRÉ EN VUE D'UNE CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

Aujourd'hui Samedi, vingt quatre Novembre, mil huit cent soixante dix sept,

a été célébré par l'officier de l'état civil soussigné, le mariage entre:

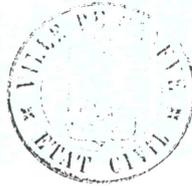
1^o Edouard Teammaire, jeune, su. civil,
de Bagnols, Neuchâtel, domicilié à Genève,
fils de Lucien Jean Maire et de Emilie Courvoisier, sa femme,
veuf de Louise Bugnot.

et

2^o Susanne Eugénie Laval, sans profession,
de Arraches, H^{te} Savoie, domiciliée à Genève,
fille de feu Joseph Marie Laval, et de Joséphine Elizabeth Roy, sa
femme.

Délivré à Genève, le 24-Novembre 1877

L'Officier de l'état civil,



J. Rebfois

Extrait des Registres de l'état civil, Grand-Bail-
liage de Courcelles Canton de Berne.

Le 13^o Janvier 1820, à l'église (baptisée)
Lucien, fils de Pierre & David, feu Pierre,
(Christophe Teammaire, de la Ville de Mont-
béliard, et de Madeleine, feu David Bourgeois,
de Souvillier, mariés à Bernin le 20^o Novembre,
en huit, soit 9 Janvier 1800.

Suff. Lucien est né le 15^o Janvier Bernin.
Suff. S. Olivier Droz, de la Chapelle de Fonds et du Lésclaz,
Suff. et Marianne, née Bourgeois, sa femme.

Bernin, le 16^o Janvier
1828

P. H. Besson
Pastor





E. Jeanmaire dessiné d'après nature

à la Joux-Perret



Henri-Lucien Jeanmaire

par son père Edouard

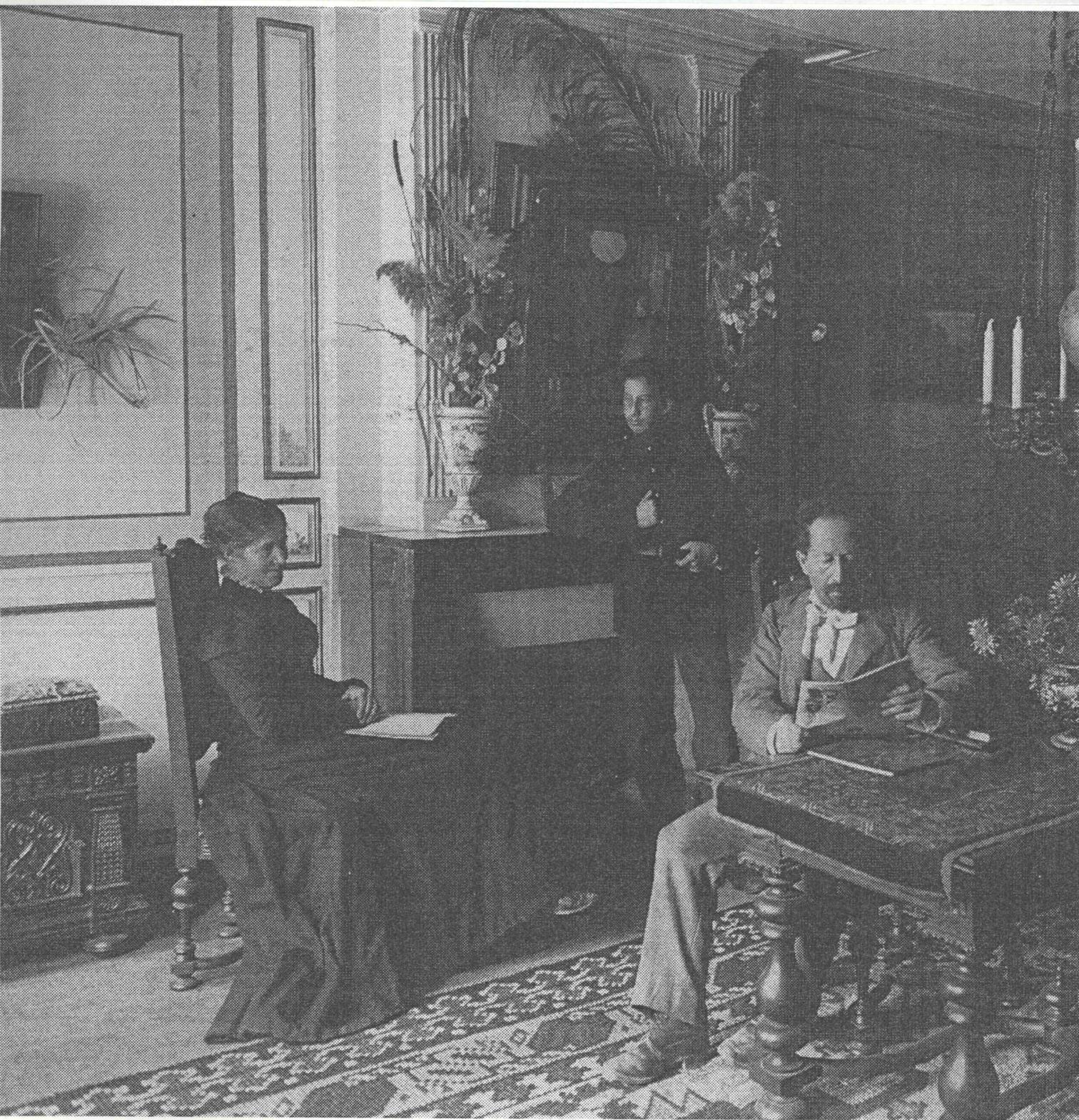


À notre chef M. Jean Jeanmaire,

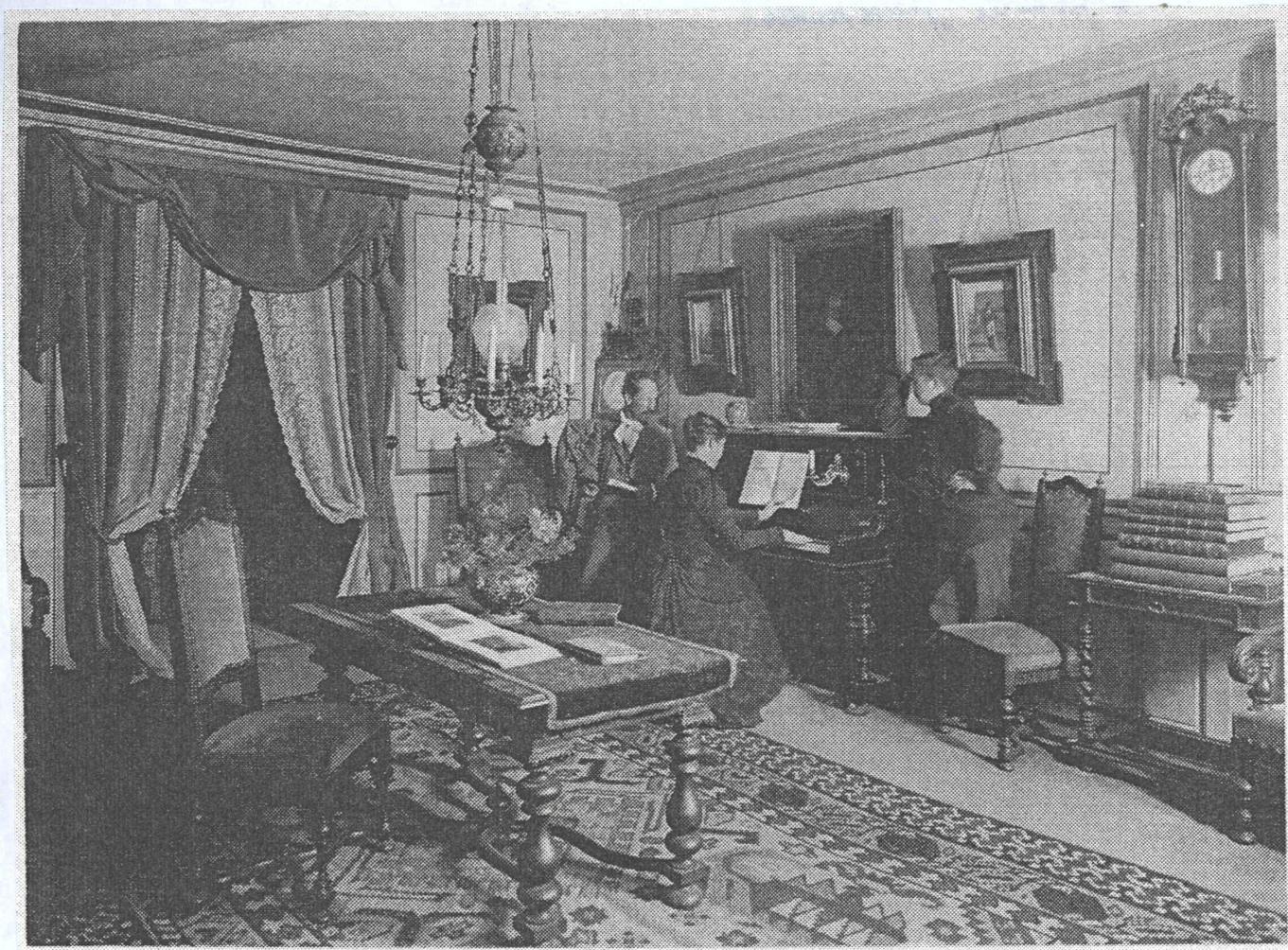
1899

Cour Saint Pierre 5 Genève.

Edouard et Suzanne Eugénie Jeanmaire



*Le peintre Jeanmaire, sa femme et leur fils
Henri Lucien dans leur salon, Cour Saint-Pierre 5, Genève*



*Cour Saint-Pierre 5, Genève
Le peintre E. Jeanmaire, Eugénie, sa femme, Henri-Lucien, leur fils*

A mes intimes

Un événement remarquable en qui mérite une lettre de faire part (malgré les nombreux avis contraires) engage la famille Jeanmaire à vous annoncer que leur enfant Henri Lucien vient d'être sevré à l'âge de 4 ans $\frac{1}{2}$..

Cette détermination a dû être prise dans de pénibles conditions, la maladie de la mère.. A l'heure qu'il est, mère et enfant se portent bien. L'heureux père saisit cette occasion pour rappeler son fils à votre bienveillant souvenir en vous priant de le compter parmi vos meilleurs amis.

Genève, le 15 Mars 1889
Cours St Pierre, 5.



*A mes bien chers parents, leur fils chéri
Henri Lucien ; le 25 Mars 1900.*

Edouard Jeanmaire: le chantre inspiré de la nature jurassienne

Peintre emblématique de La Joux-Perret, Edouard Jeanmaire revient d'actualité à l'occasion d'une exposition et de l'édition d'un ouvrage reconnaissant un vrai talent.

*L*a nature est le seul vrai maître, arrête-toi longtemps sur le vrai pour arriver au beau, ne mets dans tes œuvres que les choses que tu vois de la façon dont tu les vois...

Tout la sagesse du peintre Edouard Jeanmaire transparait dans ce cri du cœur, lui qui n'a jamais voulu s'aligner sur les nombreuses écoles qui ont fleuri à son époque. On lui en sait gré aujourd'hui et sa peinture, résolument naturaliste, continue d'enchanter de très nombreux amateurs près de cent ans après sa mort.

Né en 1847 à La Chaux-de-Fonds, au no 23 des Cornes-Morel (aujourd'hui rue Fritz-Courvoisier 43), il est le fils d'un artisan horloger d'origine française et d'une bourgeoise de vieille souche chaux-de-fonnière. Lorsqu'il a 10 ans, ses parents le placent dans une famille paysanne de Dombresson et c'est là, dira-t-il plus tard, qu'en conduisant les vaches au pâturage, il a la révélation de son avenir: il sera peintre pour magnifier les beautés de la nature!

Après de solides études à Neuchâtel et en Allemagne, le jeune Edouard retourne dans sa ville natale où il commence un apprentissage de peintre sur émail chez Marc Dufaux. Lorsque ce dernier transfère son atelier à Genève, son apprenti le suit. C'est une chance pour lui, car c'est là-bas que Jeanmaire a l'occasion de suivre les cours du célèbre Barthélémy Menn à l'Académie des beaux-arts. Vers 1870, il décide de se consacrer entièrement à la peinture et il passe quelques mois à Paris, passage obligé pour les artistes romands. Puis les choses s'accélérent. Il s'installe Cour Saint-Pierre, près de la cathédrale de Genève et il se marie. Ses parents décèdent à peu d'intervalle et il hérite la ferme de la Joux-Perret, propriété de sa mère. Puis c'est sa propre épouse qui meurt, après lui avoir donné un fils, Louis-Emile.

Il se remarie en 1877 et dès lors la vie



Etonnant jury bovin de peinture: toute la subtilité de Jeanmaire (photo d.k.)

du couple se déroule selon un rythme immuable. De l'automne au printemps, les Jeanmaire sont domiciliés à Genève. En avril ou en mai, ils montent dans le Jura de façon à participer aux salons neuchâtelois où l'artiste expose régulièrement cette Joux-Perret qu'il aime tant et où viendra au monde un second fils, Henri-Lucien.

Ce programme est entrecoupé par de nombreux voyages d'étude qui conduiront le peintre en France, en Hollande, en Italie, en Algérie, en Egypte et, plus tard, au Spitzberg. Enfin, à partir de 1898, l'artiste prendra l'habitude de passer chaque été quelques semaines en Valais, à Tortin plus précisément tout au fond du val de Nendaz. Sa peinture se vend bien.

Edouard Jeanmaire est à bien des égards un personnage original. C'est ainsi, par exemple, qu'il a l'habitude de noircir le revers de ses tableaux par des commentaires variés. On lui a reproché cette marotte autrefois. Aujourd'hui, chacun s'accorde à trouver un grand intérêt à ces commentaires sur le lieu, le moment, l'histoire de chaque œuvre. Ou encore l'état d'esprit de l'artiste lors de la création.

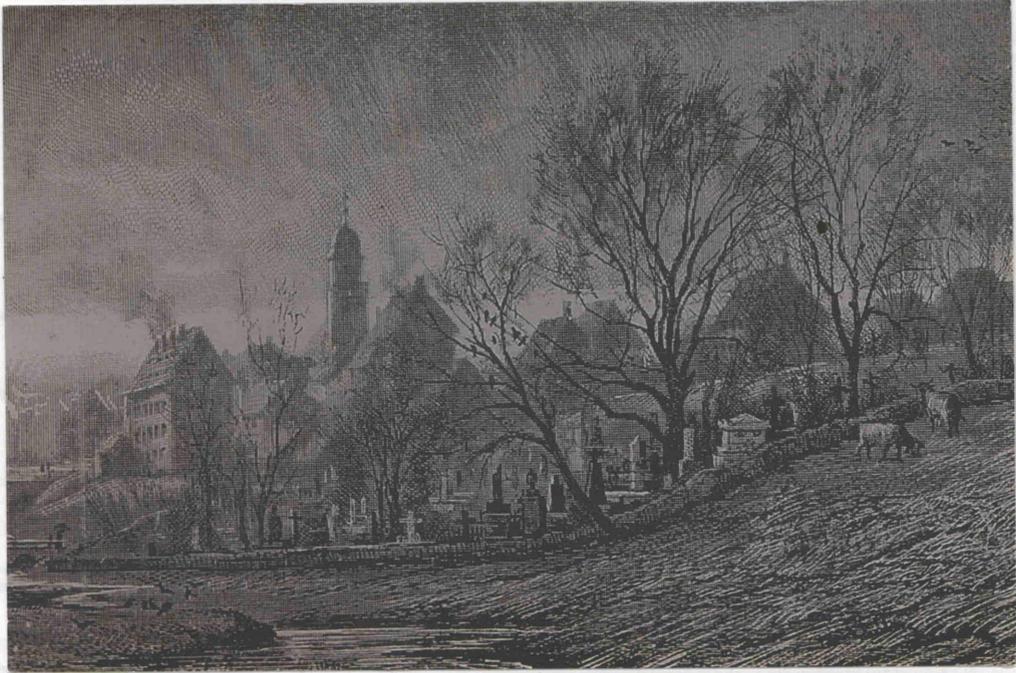
Jeanmaire fut vraiment le peintre de la nature jurassienne. Il a su rendre comme personne les scènes de pâturage avec des troupeaux paissant paisiblement entre de majestueux sapins. Ou encore le charme des vieilles

fermes neuchâteloises couvertes de bardeaux. La Joux-Perret l'a beaucoup inspiré : «*Votre champ à vous, c'est la Joux-Perret, avec ses bois de sapin qui entoure votre maison et votre atelier, c'est la lieue carrée que vous avez regardée longtemps et que vous voyez, non seulement avec vos yeux, mais aussi avec le cœur, la pensée, l'imagination, le souvenir*», dira le poète Robert Dyal.

Mais on aurait tort de restreindre le travail de Jeanmaire à ce coin de terre. Son œuvre s'est étendue au contraire à la région genevoise, en Valais ainsi qu'aux nombreux pays visités. Le miracle, c'est que dans chaque circonstance, il s'est adapté aux paysages environnants tout en gardant ces lignes de force; fidélité au modèle, maîtrise incomparable de la lumière, amour des détails rendus avec délicatesse.

Edouard Jeanmaire fut longtemps adulé. Puis son aura a pâli au moment où de nouvelles écoles rendent son inébranlable fidélité au motif quelque peu démodée. Mais même au temps de son purgatoire, le public populaire lui est resté fidèle. On aimait et l'on aime toujours la toile héritée d'un aïeul ou achetée dans une galerie sur un coup de cœur. Aujourd'hui la cote du peintre jurassien remonte en flèche, pour la sincérité, l'adresse et la minutie du chantre de la Joux-Perret.

Francis Kaufmann



*Au pied du Grand Temple de La Chaux-de-Fonds, l'ancien cimetière du village au bord de La Ronde
Par Edouard Jeanmaire*

Inventaire & Partages

des Biens de la Communauté de Mariage entre M^r. Lucien Jeanmaire
& Dame Emilie née Courvoisier.

Des 12, 16, 20 & 21 Février 1874

Chapitre Premier.

Exposé des Faits.

M^r. Lucien Jeanmaire, originaire des Brenets, s'est marié avec Dame Emilie Courvoisier, le 23 Juin 1843 aux Brenets, sans avoir fait de Contrat de Mariage.

La Communauté légale de Biens qui a existé entre eux a été dissoute par le décès de Madame Jeanmaire survenu le 6 Avril 1871.

De ce mariage est né un seul enfant, Edouard Jeanmaire, majeur, peintre, domicilié à Genève, qui a accepté la Succession de sa mère par déclaration faite au Greffe de Saix de ce lieu, le 11 Avril 1871, suivant l'art 808 du Code Civil & dont extrait est ici produit.

Lors du mariage des époux Jeanmaire, ceux-ci ont dressé chacun un Inventaire des biens qu'ils ont apportés.

M^r. Lucien Jeanmaire, époux survivant, & son fils, M^r. Edouard Jeanmaire, voulant opérer entre eux le règlement de leurs Droits dans la Communauté y ont procédé de la manière suivante:

Chapitre Deuxième.

Inventaire.

Actif.

Immubles.

- 1) Un Bienfonds situé au Quartier de la Toua Perret, Municipalité & District de la Chauss. de Fonds, composé de terres en jardin, verges, pré, pâturage & forêt, de la
contenance

contenance d'environ trente six arpents fédéraux, (vingt quatre fâux, deux perches, deux pieds & douze minutes ancienne mesure) sur lesquelles existent une maison, une remise & une forge, avec trois réservoirs d'eau. Cet immeuble jouste: l'hoirie du citoyen Philippe Henri Grelletat Haldy, de Vent & d'Uberre; Charles Francois Ducommun d'Uberre & de Bise & les enfants d'Isaac Henri Heure Gabus, de Bise & de Soran, sauf meilleure indication de limites

Ce Bienfonds est estimé à la somme de 529900. —

2) Une maison d'habitation située à la Chaussée de Fonds, rue Fritz Courvoisier N°43, avec son terrain d'aisances & de dégagements, en nature de jardin, avec un puits au côté Nord & la moitié d'un puits au côté Est. — Cet immeuble jouste: l'hoirie d'Henri Gabus, de Nord & d'Est; Demoiselle Eugénie Robert, d'Ouest & la Rue Fritz Courvoisier, de Midi, sauf meilleure indication de limites.

Cet immeuble est porté en Inventaire au chiffre du prix d'acquisition, soit à 28061. —

3) Un bienfonds situé au Quartier des Reprises, Municipalité & District de la Chaussée de Fonds, consistant en un mass de terre en nature de prés, champs, jardin & pâturage, de la contenance d'environ trente arpents fédéraux, avec une maison sur assise, bâtie en pierres, couverte en bois, portant le N°8 & une citerne auprès, joustant: de Vent, l'hoirie de feu Philippe Robert; de Bise, ladite hoirie & celle d'Abram Louis Jacot; de Soran, la même hoirie Robert & d'Uberre, le citoyen Edouard Guye sauf meilleure indication de limites.

Ce Bienfonds est estimé à la somme de 8352. —

4) Un champ situé dans le territoire de Sonwillier, lieu dit "Sous le Château" inscrit à l'ancien Cadastre à Section F N°67 & au nouveau à Section C N°123

Transport 566313. —

(chq. Anst. K. r. ch.)

Transport. F. 66 313

- d'une contenance de soixante & onze perches con-
frontant dessous Joseph Felber & dessus la Commune
bourgeoise de Sorvillier, sauf meilleure indication
de limites. Cet immeuble est porté en Inventaire
au chiffre du prix d'acquisition, soit à 140.—
- 5) Un champ situé dans le territoire de Sorvillier, lieu
dit " Sous le Château " inscrit à l'ancien Cadastre à
Section F. N° 66 & au nouveau à Section C N° 122,
d'une contenance de deux cent quatre vingt huit
perches, confrontant dessous Joseph Felber & dessus
la Commune bourgeoise de Sorvillier, sauf meil-
leure indication de limites. — Cet immeuble est porté
en Inventaire au prix d'acquisition, soit à 400.—

Criances.

- 6) Cédule de Samuel Durvisin du 23 Avril 1865.
Capital F. 465.—
Int 5% dès le 23 Avril 1870 au 6 Avril 1871 " 22.15 " 487.15
- 7) Cédule de Frédéric Meyer au Bas-Monsieur
du 27 Juillet 1870, Capital restant dû . . . F. 120.—
Int 5% dès le 23 Juillet 1870 au 6 Avril 1871 " 4.15 " 124.15
- 8) Cédule de Jacob Rüster du 9 Novembre
1867, Capital F. 150.—
Int 5% dès le 9 Novembre 1870 au 6 Avril 1871 " 3.15 " 153.15
- 9) Cédule de Ali Marchand du 25 Mai 1871 100.—
- 10) Compte Courant de Sandoz Vissaula, arrêté au
6 Avril 1871, dont à déduire F. 300.— déposés pour
le compte d'Edouard Robert Nicoud 397.85

Mobilier.

- 11) Un bois de lit en noyer à panneaux, avec som-
mier, traversin crin & matelas, duret & o-
reillers F. 200.—
- 12) Un bois de lit en noyer, paillasse à
ressorts, matelas bon crin, duret,
traversin & oreiller 250.—
- 13) Un bois de lit en noyer ordinaire, fait
Transport F. 450.— F. 68 815.30

	fil à Fr. 5.-	495.-	
43)	Six nappes neuves en fil à Fr. 4	21.-	
44)	Cinquante-trois nappes usagées à Fr. 3-	159.-	
45)	Six grandes fourres dures neuves à fr. 5-	31.-	
46)	Onze dites usagées à fr. 3-	33.-	
47)	Deux fourres neuves caracées	6.-	
48)	Dix huit fourres traversin, usagées	18.-	
49)	Onze dites pour oreillers	5.50	
50)	Cent soixante quinze essuie mains à 0.50	87.50	
51)	Cent cinq linges de toilette à 0.30	31.50	
52)	Cinquante & une serviettes à 0.75	38.25	
53)	Cent dix tabliers de cuisine à 0.50	55.-	
54)	Une couverture blanche en laine	10.-	
55)	Deux dites grises	6.-	
56)	Cinq dites coton	10.-	
57)	Deux dites blanches tricotées	20.-	
58)	Deux descentes de lit	20.-	
59)	Trois paires de grands rideaux	30.-	
60)	Deux tours de lit en coton & une corniche	12.-	
61)	Deux paires de rideaux & lambrequins	4.-	
62)	Trois fourres de traversin en coton blanc	3.-	
63)	Dix fourres d'oreillers	5.-	
64)	Une baignoire en fer blanc	15.-	
65)	Une dite demi bain	10.-	
66)	Trois paires de petits rideaux	6.-	
		<u>3157.75</u>	3157.75

67) Prostat des loyers des immeubles dès le 11 Novem:
bre 1870 au 6 Avril 1871, soit pour 146 jours

1) de la maison de la Chauss. de Fonds:

Duroisin paye par an (avec le jeu de boules)	745.-
Othenin Girard paye par an	250.-
Augsburger	400.-
Munger	400.-
2) du bienfonds de la Touss Ferret	
Alfred Racine paye par an	800.-
Transport	2595.-
	<u>71273.05</u>

Transport	\$ 2595.-	\$ 71273.05
3) du bienfonds des Reprises: F. Mathey paye par an	760.-	
Montant des baux	\$ 3355.-	
Le prorata pour 146 jours d'élère à		1342.-
Total de l'Actif		\$ 72615.05

Passif.

1) Obligation hypothécaire en faveur de l'Hoïne de Guillaume Jacot Guillaumod, du 21 Mai 1861, Capital \$ 10000.-		
Int 4 1/2% dès le 23 Avril 1870 au 6 Avril 1871	420.05	10420.05
2) Obligation hypothécaire du 18 Avril 1867 en faveur du Crédit Foncier Neuchâtelois. Cette obligation est réduite à la date du décès de Dame Jeanmaire, ensuite d'amortissement à	\$ 6023.25	6023.25
3) Cédules en faveur de Charles Ami Proboert Nicoud, des 31 Octobre 1868 & 27 Décembre 1869, Ensemble	\$ 1500.-	
Int 4 1/2% du 11 Novembre 1870 au 6 Avril 1871	27.-	1527.-
4) Cédule en faveur de Charles François Ducommun, Capital	\$ 1000.-	
Int 5% dès le 30 Décembre 1870 au 6 Avril 1871	13.30	1013.30
5) Cédule du 11 Novembre 1870 en faveur de E. Schwitz, québel		300.-
6) A.teneur d'un procès verbal de reddition de Comptes du 3 Avril 1871, L. Jeanmaire redit à sa pupille Adèle Droz pour reliquat		201.20
Total du Passif	\$ 19493.80	

Résumé.

Le montant de l'Actif est de	\$ 72615.05
" " du Passif "	19493.80
Actif net	\$ 53121.25

Le citoyen Lucien Jeanmaire déclare, conformément à la Loi, que l'Inventaire ci-dessus contient tous les biens qui constituent l'actif de la Communauté qui a existé

existe entre lui & sa femme défunte Emilie née Courvoisier & que toutes les dettes qui figurent au Passif sont réelles

Chapitre Troisième.

Établissement des Biens Propres.

Les Biens propres des Epoux Jeanmaire s'établissent comme suit:

I. Ceux de la défunte.

1) A l'époque de son mariage avec Lucien Jeanmaire, la défunte a apporté un trousseau & divers objets mobiliers, tous évalués dans un Inventaire de diverses dates, signé par la défunte & son père. Le montant total est de soixante deux Louis, soit L. N. 1293.12

fr 1784.30

2) En vertu d'un acte de Partages du 7 Mai 1861 des Successions de Simon Pierre Courvoisier, de sa femme Célestine Robert Nicoud, père & mère de Madame Jeanmaire, celle-ci a reçu pour sa part & portion une valeur de qui lui a été spécialement attribuée sur le bienfonds de la Toussaint, porté dans l'Inventaire sous N°1, ainsi qu'il est d'ailleurs établi par un acte de résignation du 24 Avril 1861, reçu J. Cuche Not:

fr 22785.45

Total des propres de Madame Jeanmaire défunte fr 24569.75

II. Ceux du Mari.

1) A l'époque de son mariage, Lucien Jeanmaire a apporté un trousseau & divers meubles & effets mobiliers & espèces, spécifiés dans un Inventaire du 19 Juin 1843, le tout représentant une valeur de

fr 2210.55

2) Suivant un acte de Partages du 13 Septembre 1855 fait entre les membres de la famille de Pierre David Jeanmaire, M^r Lucien Jeanmaire a retiré pour sa part.

fr 191.15

Total des Propres au Mari fr 2401.70

Résumé.

L'Actif net est de fr 53121.25

Transport fr 53121.25

Transport			53121.25
Dont il y a à déduire :			
1) Les propres de la femme défunte par	24569.75		
2) Les propres du mari survivant par	2401.70	26971.45	
Il reste pour acquies une somme de			26149.80
Dont la moitié revient à la Succession de Dame			
Jeanmaire par	13074.90		
Et l'autre moitié revient au mari survivant par	13074.90		
		26149.80	26149.80

Chapitre Quatrième.
Paiement du Passif.

M^{me} Lucien Jeanmaire épouse survivant, prend à sa charge :

1) la totalité des dettes inscrites au Passif sous Nos 3, 4, 5 & 6 représentant ensemble			3041.50
2) la moitié de l'obligation hypothécaire du Crédit Foncier (Passif N°2) par			3011.62½
			6053.12½

Il reçoit pour payer cette part du Passif :

1) les deux champs situés à Somillier (Im N°5)	570.	—
2) la créance Durcisin (Im N°6)	487.	15
3) la créance Frédérie Meyer (Im N°7)	124.	15
4) idem Jacob Russer (Im N°8)	153.	15
5) la cédule Ali Marchand (Im N°9)	100.	—
6) le Compte Courant Sandoz Vissault (N°10)	397.	85
7) sur le prorata des loyers (Im N°6½)	1239.	20
8) sur l'immeuble des Répises (Im N°2)	3011.	62½
	6053.	12½

M^{me} Edouard Jeanmaire a à sa charge :

1) l'obligation hypothécaire Jacot Guillaumod (Passif N°1)			10429.05
2) la moitié de l'obligation hypothécaire du Crédit Foncier (Passif N°2)			3011.62½
			13440.67½

Il reçoit à cet effet :

1) Sur l'immeuble de la Jouse Perret (Im 2)			
Transport			19493.80

Transport F	F 19 493.80	
Inr N°1)	F 10 429.05	
2) sur l'immeuble des Reprises	" 3 011.62 1/2	
	F 13 440.67 1/2	
Somme égale au Passif F		19 493.80

Chapitre Cinquième. Réfuges & Partages.

M^r Edouard Jeanmaire a droit :

1) aux biens propres de sa mère	F 24 569.75
2) à la moitié des acquêts, soit à	" 13 074.90
	F 37 644.65

Il reçoit les biens suivants :

a) sur la Jouas Terrat (Inr N°1)	F 19 470.95
b) sur l'immeuble Rue Fritz Courroisier (Inr N°2)	" 15 722.45
c) sur le bienfonds des Reprises (Inr N°3)	" 11 643.75
d) les objets mobiliers suivants, Actif N° 11, 15, moitié du N° 18, partie des N° 20 & 21, N° 24, partie du N° 26, N° 28, 30 & 33, moitié du N° 35, partie du N° 36 — moitié des N° 37, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 56, 57, 58, 62, 63, & le N° 55, le tout d'une valeur de	" 12 866.87 1/2
	F 37 644.65

M^r Lucien Jeanmaire a droit :

1) à ses biens propres par	F 24 017.00
2) à la moitié des acquêts, soit à	" 13 074.90
	F 15 476.60

Il lui est attribué en Partage :

a) sur l'immeuble Rue Fritz Courroisier (Inr N°2)	F 12 338.55
b) sur le bienfonds des Reprises (Inr N°3)	" 11 643.75
c) le solde des revenus des immeubles (N°67)	" 102.80
d) les objets mobiliers suivants, Actif N° 12, 13, 14, 16, 17, moitié du N° 18	
Transport	F 13 605.67 1/2
	F 53 121.25

Transport	5 13 605.67/2	531 21.25
N° 19, partie des N° 20 & 21 - les N° 22, 23, 25.		
partie du N° 26 - N° 27, 29, 31, 32, 34, la		
moitié des N° 37, 43, le N° 38, la moitié des N°		
39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50.		
51, 52, 53, 56, 57, 58, 62 & 63, les N° 54, 60.		
61, 65 & 66, le tout d'une valeur de . . .	18 70.87/2	
& partie du N° 36 -	15 476.35	
Donne égale à l'Actif net . . .		53 121.25

Chapitre dixième.

Droits de survie & d'usufruit de M^r Lucien Jeanmaire.

M^r Lucien Jeanmaire reconnaît avoir prélevé sur le Mobilier avant la confection du présent Inventaire, les droits de survie que l'art. 1205 § 1 & 3 lui reconnaît & n'en avoir pas de réclamation de ce chef à adresser à l'héritier de sa femme.

I. Il a droit en outre à teneur des art 1205 & 1206 § 2 & 4.

- 1) à la propriété du quart des meubles de la défunte;
- 2) à l'usufruit de la moitié du reste des meubles de la défunte.

Comme M^r Edouard Jeanmaire a, du consentement de son père, transporté à Genière les meubles qui lui ont été attribués dans son lot, il a été convenu entre les soussignés que M^r Edouard Jeanmaire, pour tenir compte à son père de tous ses droits de propriété & d'usufruit sur les meubles de sa femme, lui payera en espèces la somme de Fr. 320. -

Au moyen de quoi M^r Lucien Jeanmaire donne quittance à son fils de tous ses droits de survie & d'usufruit sur les meubles & effets mobiliers de sa femme.

II. Le mari survivant a droit, à teneur des mêmes articles de Loi, & sa vie durant, à l'usufruit de la moitié des autres Biens parvenus à son fils

Les Biens attribués à M^r Edouard Jeanmaire

maire d'élorent-ci la somme de	\$ 37644 65	
dont à déduire le montant des objets mobiliers		12868 7/16
2 liers		\$ 36357 77/16
L'usufruit de M ^r Lucien Jeanmaire Sen ^r		
exerce sur une valeur de	\$ 18178 88 1/4	
soit sur les biens suivants:		
a) la moitié nette du bienfonds de la Touze Perret (Imm N°1)	\$ 9735 47/16	
b) la moitié nette de la part de M ^r Edouard Jeanmaire sur le bienfonds des Reprises (Imm N°3)	582 18 1/4	
c) la moitié nette de la part de M ^r Edouard Jeanmaire sur l'immeuble Rue Fritz Courvoisier	786 122 1/2	
	\$ 18178 88 1/4	\$ 18178 88 1/4

Chapitre Septième.

Etablissement de la Légitime. - Convention pour exercice de l'usufruit & pour Gestion des Immeubles.

Suivant les Partages ci-dessus, M^r Edouard Jeanmaire reçoit-ci titre de légitime maternelle, les Biens suivants, libres de tout usufruit & droits de survie de son père:

1) Une part & portion du bienfonds de la Touze Perret	\$ 9735 47/16
2) Une part & portion de la maison Rue Fritz Courvoisier	786 122 1/2
3) Une part & portion du bienfonds des Reprises	582 18 1/4
4) Les meubles & effets mobiliers dont il est en possession	12868 77/16
	\$ 19465 76 1/16

Les soussignés ont ensuite déterminé leurs droits sur les immeubles de la Communauté de la manière suivante:

I Sur la maison Rue Fritz Courvoisier N°48.

Lucien Jeanmaire a en toute propriété	12338 53
& en usufruit	786 122 1/2
Edouard Jeanmaire a libre d'usufruit	786 122 1/2
	\$ 28061. -

— II —

II Sur l'Immeuble des Reprises

M ^r Lucien Jeanmaire a en toute propriété, y compris la valeur remise pour acquitter la dette	\$ 4176. —
& en usufruit	582. 18 3/4
M ^r Edouard Jeanmaire reçoit pour acquitter la dette	3011. 62 1/2
& libre d'usufruit	582. 18 3/4
	<u>\$ 8352. —</u>

III Sur le bienfonds de la Soua Ferrut

M ^r Lucien Jeanmaire a en usufruit	\$ 9735. 47 1/2
M ^r Edouard Jeanmaire reçoit pour acquitter la dette hypothécaire	10429. 05
& libre d'usufruit	9735. 47 1/2
	<u>\$ 29900. —</u>

Il sont convenus ent'eux de ce qui suit:

1) M^r Lucien Jeanmaire exercera son usufruit sur les Biens dont son fils a la nue propriété, conformément aux règles du Code Civil, auxquelles il n'est pas fait dérogation.

2) Les deux immeubles de la Chau. de Fonds & de la Soua Ferrut seront gérés & administrés par M^r Lucien Jeanmaire qui devra rendre compte de sa gestion à son fils, au moins deux fois par an, après chaque époque de St. Georges & de St. Martin. - Il en sera de même pour le bienfonds des Reprises.

3) La gestion prend cours dès le 23 Avril 1871 & comprendra ainsi tous les revenus & toutes les charges des trois immeubles ci-dessus désignés.

4) M^r Lucien Jeanmaire gèrera & administrera les immeubles, en percevra les revenus & loaux, acquittera les intérêts & annuités des dettes hypothécaires, toutes les charges & impositions quelconques, fera toutes les réparations utiles ou nécessaires.

Il reçoit dans ce but, de son fils, tous les pouvoirs les plus étendus.

5) Toute coupe de bois dans la forêt du bienfonds de la Soua Ferrut

Perret devra être consentie par les soussignés. Ceux-ci de-
termineront l'étendue & fixeront la répartition des pro-
duit net. - Dans ce but M^r Lucien Jeanmaire devra faire
un compte spécial de toute exploitation de bois.

6) M^r Lucien Jeanmaire payera pour loyer annuel de
son logement dans la maison Rue Fritz Courvoisier N^o 43
la somme de cinq cents francs (F.500-) dès le 23 Avril 1871.

7) Les revenus nets de la maison Rue Fritz Courvoisier
N^o 43 seront répartis de la manière suivante:

M ^r Lucien Jeanmaire touchera dans la proportion	
de	F. 20199.77½
M ^r Edouard Jeanmaire touchera dans la	
proportion de	7861.22½
	F. 28061. —

8) Les revenus annuels du bienfonds des Reprises
doivent être employés avant tout à payer l'amortisse-
ment & les intérêts de la créance hypothécaire qui
se partage entre les deux propriétaires.

Le solde net des revenus sera réparti:

1) à M ^r Lucien Jeanmaire dans la proportion de	F. 1746.56½
2) à M ^r Edouard Jeanmaire " " " "	582.18½
	F. 2328.75

9) Les revenus annuels du bienfonds de la Tour Perret
(non compris dans les coupes mentionnées à l'art 5)
seront répartis de la manière suivante:

M ^r Edouard Jeanmaire touchera dans la proportion de	20164.52½
M ^r Lucien Jeanmaire " " " "	9735.47½
	F. 29900. —

M^r Lucien Jeanmaire, administrateur,
prélèvera sur la part des revenus de son fils sur ce
Bienfonds, les intérêts de la créance hypothécaire
de F. 10000.- qui le grève.

10) A l'onneur de l'art 846 du Code Civil, un extrait
du présent acte, en ce qui concerne les immeubles, sera
enregistré au Greffe de la Justice de Paix de la Chaux
de Fonds pour constater les droits de propriété des co-
partageants

partageans.

C'est ainsi que le présent acte d'Inventaire & Partages de la Communauté de Biens des époux Jeanmaire Courvoisier a été arrêté pour servir de règlement définitif des droits des soussignés, sous les réserves ordinaires, et de rectifications d'erreurs, omissions & doubles emplois.

Ainsi fait en deux originaux signés par les parties.

A la Chaux-de-Fonds les douze, seize, vingt & vingt & un Février mil huit cent soixante & quatorze (les 12, 16, 20 & 21 Février 1874)

Edouard Jeanmaire

Lucien Jeanmaire

Brevet Report Genl Vol III N° 131

Le soussigné Notaire

public & juré à la Chaux de Fonds, certifie que le présent acte d'Inventaire & Partages m'a été soumis ce jour pour lui donner date certaine. - Chaux de Fonds le vingt Mai mil huit cent soixante seize (le 20 Mai 1876)

J. S. Quartier



R. HAEFELI & Cie, IMP.-EDIT.

L. MEIZNER, PHOT.

LA CHAUX-DE-FONDS : AU PATINAGE

Il neige toujours

Jean

4/2/1900

La Chaux-de-Fonds, 1900. Le patinage et les prés de la Ronde; première à gauche, la maison Jeanmaire.

photo'a

Une vie courte et bien remplie

Emilie Courvoisier et Lucien Jeanmaire se marient le 23 juin 1843. Le jeune ménage s'établit dans sa propre maison, rue des Cornes-Morel 23 (actuellement Fritz-Courvoisier 43), où Lucien pratiquera l'horlogerie fine à domicile. Emilie, femme pieuse et active, s'adonnera, entre autre, à la broderie et à la dentelle. Dans sa corbeille de mariage Emilie avait apporté une propriété sise à la Joux-Perret qu'Edouard, son fils unique, rendra célèbre. Madame Jeanmaire mourra avant la cinquantaine, en 1871, alors que son fils bien-aimé vient d'exposer pour la première

fois en public quelques peintures.

Trois ans plus tard Lucien, qui s'est remarié, fait établir un inventaire de ses biens en vue d'un partage entre lui et son fils Edouard. Cet inventaire détaillé nous donne l'occasion de jeter un regard sur le mobilier et sur le linge du ménage. En particulier, on peut suivre à la trace les éléments du trousseau d'Emilie. On verra que la jeune femme avait fait un bon usage des tissus acquis avec l'argent de sa dot.

Sans s'étendre sur le mobilier proprement dit, encore que certains éléments — table demi-lune et secrétaire bon-

heur du jour en noyer, potager avec tous ses accessoires... — feraient les délices de plus d'un amateur. Regardons plutôt du côté du trousseau, dont l'inventaire énonce: 99 draps de lit en fil, à 5 francs; 53 nappes usagées à 3 fr et 4 neuves à 5 fr; 17 grandes fourres de duvet à 4 fr; 18 fourres de traversin et 11 fourres pour oreillers; 175 essuie-mains; 105 linges de toilette; 51 serviettes; 110 tabliers de cuisine; 10 couvertures; 2 descentes de lit; 5 paires de rideaux, ainsi que quelques autres objets. Au total, 660 pièces de linge!

FKA

Petite histoire Le trousseau d'Emilie, avant la Révolution

Rien mieux que la petite histoire ne peut éclairer les conditions de vie quotidienne d'autrefois. Et les hasards des recherches en bibliothèque offrent des informations précieuses. Par exemple, la liste énumérant les éléments du trousseau d'une jeune bourgeoise de la Chaux-de-Fonds à la veille de son mariage.

Francis Kaufmann*

En 1842, Emilie Courvoisier a 23 ans. Son père, Simon-Pierre Courvoisier, est un fervent royaliste, médaillé et diplômé par le roi de Prusse pour sa fidélité lors des événements de 1831, selon son petit-fils, le célèbre peintre Edouard Jeanmaire. Voilà comment Emilie Courvoisier présente sa liste: «*Ce 13 novembre, j'ai reçu deux cents pièces de cinq francs du papa pour mon trousseau*». Le petit carnet porte ensuite l'annotation: «*Note de ce que j'ai pu acheter avec les deux cents - corrigé; deux cents et vingt - pièces de 5 francs que le papa m'a donné*». Suit alors l'inventaire minutieux de tous les éléments du trousseau avec les quantités, le prix unitaire et le prix total.

C'est une époque charnière en ce qui concerne la monnaie, les poids et les mesures. Le système de compte actuel basé sur le franc ne sera adopté qu'en 1850, après la révolution. En 1842 on compte encore en batz et kreuzer, unités qui auront cours jusqu'en 1851. Un batz vaut quatre kreuzer, la conversion est de 13 ou 14 centimes pour un batz disent les historiens (environ 7 batz par francs), taux de change confirmé par la liste d'Emilie, car lorsqu'elle achète un châle de soie à 27 francs, elle inscrit 195 batz et 3 creuz dans sa comptabilité. Les tissus se mesurent en aunes qui valent 1,111 mètre et l'unité de poids courante est la livre qui correspond à 520 grammes.

Pour l'essentiel, les achats d'Emilie se composent de tissu, de quelques pièces d'habillement et d'ustensiles de ménage.

A quelques anachronismes près, les ustensiles choisis par Emilie ne dépareraient pas

Chiffons

Au total Mlle Courvoisier achète 520 aunes de tissus divers (580 mètres!) ce qui fait quand même un joli paquet. Pourquoi toutes ces étoffes? Selon les détails du carnet, 60 aunes seront consacrées à la confection d'essuie-mains et d'essuie-services, 60 à des nappages.

Pour les rideaux, Emilie achète 40 aunes de mousseline. Quant aux 190 aunes de «toile de Ritte» (?) on peut penser, vu l'importance du métrage, qu'il s'agit de l'étoffe destinée à fabriquer les draps de lit. Dans le chapitre de la literie figurent encore 20 aunes de tissus pour les paillasses ainsi que 12 livres de plumes, 3 de crin et 4 de coton fin.

D'autres étoffes, 50 aunes de limoge, 50 de toile de coton, sont certainement destinées à de l'habillement, tout comme les 5 aunes de flanelle pour jupon et les 20 aunes d'étoffe pour tabliers. Quant

aux prix unitaire, il varie selon les tissus. Cela peut aller de 4 batz et demi l'aune pour des cotonnades (50 ct le mètre), à 8 batz et demi pour de l'indienne, 15 batz (2 fr le m) pour la toile de «Ritte», jusqu'à 26 batz pour l'aune d'étoffe servant à la confection d'un corset. On ne sait rien de la largeur des lés.

Peu d'articles sont acquis confectionnés. La liste mentionne 3 douzaines de mouchoirs pour 117 batz, 1 foulard, 1 fichu, 1 châle, 1 chapeau de soie (108 batz), 1 robe de mousseline à 135 batz, 1 paire de bas blanc, 3 paires de souliers pour 70 batz, 2 couvertures.

Cuisine

une cuisine actuelle. Un service de 12 personnes avec ses soupières, ses assiettes plates, à soupe et à dessert; ses tasses et sous-tasses, ses plats, saladiers, sauciers et moutardiers, son pot à lait et sa théière, sans oublier les couverts grands et petits, les verres et la carafe, qui forment une garniture de cuisine et de salle à manger très convenable. Et même les deux chandeliers avec leurs mouchettes, le caquelon et le cabaret pour verres figureraient, aujourd'hui encore, sur une liste de mariage.

L'anachronisme se trouve certainement dans le prix: ce

service de 162 pièces coûta 563 batz à Emilie, soit 80 francs.

80 francs pour la liste de ménage, 1000 francs pour le trousseau, quelle disproportion! Elle est due à la modicité des prix de la vaisselle et à la quantité énorme d'étoffes acquises. Qu'allait en faire Emilie? On verra plus loin quel en fut l'usage. Et n'oublions pas qu'à l'époque, les grandes lessives n'avaient lieu que tous les six mois.

Un trousseau de 1000 francs était-il à portée de toutes les fiancées? Un élément de réponse se trouve dans la liste. Car pour confec-

tionner et poser les rideaux, Emilie eut recours à une couturière et à son aide. La note de Mlle Guyot est ainsi libellée: *deux journées à 10 batz et demi=21 batz. Deux journées à Mlle Babette à 7 batz et quart=14 batz et demi. Posage des rideaux=7 batz un quart. Fournitures diverses; thyrses, palmettes, anneaux, crochets, franges, etc.=240 batz.* Ainsi la couturière à domicile a reçu l'équivalent de 1,5 franc par journée et son aide 1 franc. Elles ne pourront sans doute jamais consacrer 1000 francs à leur trousseau.

FKA

* agriculteur

JEUDI 12 AVRIL 1956.

MARTELL

Quand la Ronde était prise d'assaut à cause de la sécheresse

Extrait d'une conférence faite par le peintre Edouard Jeanmaire à la Société d'Histoire et publiée par le Musée Neuchâtelois de 1895-1896.



La fameuse cuisine voûtée de la ferme de la Joux-Perret, que M. et Mme Opplinger nous ont obligeamment laissé photographier.

La source de la Ronde en fut aussi une autre de démêlés et de disputes aux époques de la sécheresse, lorsque l'eau des pompes venait à manquer ; toutes les ménagères soutenues par leurs maris convergèrent des quatre points de l'horizon, flanquées de seaux, arrosoirs, tonneaux, et files de bols et de cuivre, devant servir à renfermer la véritable eau-de-vie que luyalent

« Mon Eugénie, mon seul génie » dit Jeanmaire de sa seconde épouse. Puis il décrit le Jura en termes exquis : « Le Jura ressemble à ces hommes silencieux, réservés, ne laissant voir qu'à un ami intime ou à leur épouse le trésor caché, bien caché au fond de leur cœur. »

les « mistons » de La Chaux-de-Fonds. — Ici s'engagent entre paysans et horlogers des luttes homériques pour recueillir le précieux liquide : là se croisent, et s'entremêlent les dialectes les plus divers, au milieu desquels sombrait le patois neuchâtelois ; c'est là que le naïf et pittoresque accent national de nos ancêtres fut étouffé par les sons rauques et gutturaux du « Berner Tustch ».

De cette tour de Babel montaient encore le hennissement des chevaux, le beuglement des vaches ou le bralement des ânes chargés de transporter l'eau dans les campagnes les plus éloignées. Franchement, c'était un tableau à la hauteur et au goût des naturalistes ou réalistes de notre jeune école.

A propos de la sécheresse, j'ai gardé le vivant souvenir des nombreuses scènes qui se déroulaient auprès des caves, des puits ou citernes, et qui obligeaient les propriétaires à les protéger contre les invasions nocturnes des paysans et de trop peu scrupuleux voisins. Au premier coup de pompe, ils sautaient hors du lit pour bondir au guichet de la fenêtre et s'écrier :

— Qui est là ? Qui prend de l'eau ?
— C'est moi !
— Qui moi ?

— Eh oui, Madame Cydalise, Adelaïde-Justine L'Eplattenier.

— Connais pas, c'est bon. Allez à la Ronde : on n'a déjà pas assez d'eau pour faire la lessive et le samedi récupérer, et arroser les choux.

Lorsque la sécheresse se prolongeait indéfiniment, les assauts nocturnes se multipliaient, et le propriétaire se voyait forcé de mettre un cadenas à la pompe, fixait dans le jour les heures pour la distribution de l'eau, et prés-

dait très gravement à cette opération en pantoufles brodées, la tête couverte d'un bonnet également brodé, avec long floc pendant sur l'oreille ; on pouvait juger des goûts, des aptitudes, du métier, des passions et du patriotisme du juge, par les sujets présentés : c'était soit un cœur au milieu des roses et des pensées, ou deux mains se serrant tendrement, soit des colombes se béquetant, ou bien une tête de chien, de chat, de cheval, même de lion, ou de trophées de pipes avec blagues à tabac, ou bien encore des carabines avec l'écusson rouge, blanc et vert ; ce dernier symbole avait l'avantage de vous signaler à l'autorité et de vous faire obtenir une place dans les fonctions publiques. Malgré toute cette pompe, le pauvre hère, taxé d'avarice, n'en dormait que moins, et les premiers rayons du jour le trouvaient occupé à approfondir sa... « question des eaux ». Une pince d'horloger fixée au bout d'une ficelle lui servait de sonde, et chaque matin il pouvait déclamer... « Et la sonde plonge et replonge en vain dans... une pompe sans eau ».

Souvent on tentait de forcer les cadenas pendant la nuit ; en hiver c'était plus grave, car les mêmes dialogues, nasillés par les rhumes de cerveau at-trapés dans ces courses nocturnes, pouvaient dégénérer en bronchites chroniques. Et tout là-haut, dans le ciel bleu outremer foncé, les petites étoiles paraissaient sourire en clignant, leurs yeux d'or, comme pour railler le malheureux auquel tout repos était supprimé.

Tout de même, heureusement que ce « bon vieux temps là » n'est plus ! Que feraient nos ménagères.

Inventaire du trousseau d'Emilie

Courvoisier - Jonais

1842 1^{er} page

B-P-C-

Novembre let 13. J'ai reçu deux cents piéces de 5 francs du pupai, pour un mari trou = ~~ceux-ci.~~

Notes de ce que j'ai employé avec les deux cents piéces de 5 francs que le pupai m'a données.

Soit:		Batz	liens
16 30	J'ai acheté 44 aunes indiennes à 3 1/2 fait	314	
	3 1/2 aunes 3 ^e abercord d'argent à 3 1/2	110	
	2 1/2 pour oreiller = = = 2 6 = = =	65	
	4 aunes flanelle p ^r juvén 2 8 fait =	112	
	3 douzaines mouchoirs de poche à 3 1/4 =	111	
	10 1/2 aunes toile de coton à 5 1/2 fait =	55	
	un foulard rouge et noir 36 1/4 = = =	36 = 1	
	une ceint. soudée montan. 32 = = =	32	
	une chapeaut en soie 108 3/4 =	108 = 3	
	36 aunes nappage = = à 7 1/4 fait	261	
	15 aunes p ^r serviette à 6 1/2 = =	97 = 2	
	1 1/2 aunes cotonie p ^r table à 12 Batz fait	18	
	6 aunes indiennes p ^r couverture à 7 1/4 = =	43 = 4	
	32 aunes p ^r essuie-mains à 4 1/2 Batz	144	
	une autre piéce essuie-mains 43 1/2	43 = 2	
	25 aunes p ^r essuie-service à 4 1/2 fait	112 = 2	
	20 aunes toile p ^r table à 6 Batz	120	
	46 1/2 aunes serouge à 6 1/2 Batz	302 = 1	

deux chandeliers jaunes = =	30
deux fioles mouchoire = =	11
deux ceillières à soupe = =	16
service à découper = =	14 = 2
service à salade = =	4 = 2
6 servises ordinaires = =	18
6 ceillières ordinaires = =	5 = 1
126 ceillières supérieures = =	43 = 2
12 servises supérieures = =	42 = 2

sucrière grise = = = 7 1
4 plats blancs = = = 20

un grand panier = = = 7 = 1
un dit autre = = = 14 = 2
un panier à pain = = = 4 = 1
12 petites ceillières à un batz fait 12
deux ceillières en verre = = = 3
12 verres cristalle = = = 40
une corafel = = = 4 = 1
un cabinet p^r verre = = = 21 = 3
un plat à gâteaux = = = 14 = 2
un coquelon 3 batz 1/2 et un pot à lait 6

2^e page

	Batz	liens
une robe mousseline laine ghours à 15 batz	135	
un petit fichu en dentelle	27	
pour brassière de rideaux. canot et laine	34	
54 aunes toile de rille à 12 1/2 fait	412 = 2	
48 aunes toile de rille à 15 batz fait	417 0	
53 1/2 aunes toile de rille à 13 1/2 fait	422 = 1	
2 aunes cotonie pour tablier à 8 batz fait	16	
une aune étoffe pour corset à 26 =	26	
une couverture de lit blanche = =	145	
33 aunes toile de coton à 4 batz 1/2 fait	148 = 2	
34 aunes mousseline p ^r rideaux à 7 1/4 batz	240 = 1	
9 aunes mousseline p ^r petits rideaux à 6 batz	54	
4 aunes toile de coton à 7 1/4 = =	29	
12 aunes nappage rouge à 19 batz fait	228	
2 aunes nappage en coton blanc à 16 batz	32	
façon d'un corset = = =	19	
bouquette Chemillere et sacot = =	4 = 1	
façon d'une robe et fourniture = =	31 = 1	
un schall en soie 27 francs	195 = 1	
13 aunes pour paliasse à 8 batz fait	104	
3 douzaines foulon de nacre à 2 batz 1/2	7 1/2	

3^{ème} Batz ^{de l'Esp.}

5 1/2 aunes sarcozet pour doublure	22
une perle bas blancs	9
deux aunes dentelle et autre fourrure	8
3 1/2 livres coton gris fin à 45 fait	157 1/2
6 livres plumes fines échirées à 18 fait	108
<hr/>	
4 livres coton 1/2 aune à 36 1/2 fait	145
6 livres plumes à 14 Batz	84
5 aunes futaine blanche p ^o oreiller à 1/4	36 = 1
4 aunes sarcozet noir p ^o aune à 6 batz 1/2	45 = 2
<hr/>	
2 aunes 3/4 toile de coton à 4 batz	= 11
elle chevillier soie sive aiguille & autre fourrure	145
2 toises p ^o brassière de petit rideaux	5
une once crochet	2
deux tiers blonde noir	5
4 1/2 aunes cordons en soie	6 3
3 aunes rubans blancs	12
3 livres crain à 16 batz 1/2	319 2
5 livres laine à 13 1/2	81
8 aunes linge à 8 batz 1/2	68
Façons de matelas, laine p ^o mouchet	14 3
Cousses tresse 4 3/2 batz. Bible 50 batz	100 3

Frais de sole aux p^o 10 8/10 et t^o 1/4

Notes de Mademoiselle Guyot B. D.

3 Thyres en bois doré à 10 B	30 "
6 Tabourets estampés à 9	54 "
4 1/2 douzaines anneaux de Thyres 8	36 "
6 Crochets de Thyres à 2 1/2	15 "
2 bores de lit, avec pommans & geyfons	29 "
une pommans en bois doré	5 "
9 aunes franges, coton blancs 5 1/4	47 = 1
une aune 3/4 entredeux p ^o tourdelit	3 = 3
18 boutons à vis	9
une pièce laets plats	2 = 3
crochets & agraffes	7 = 2
4 douzaines petites boules & 1 douzaine ^{piton}	5
2 journées Mad. Guyot à 10 1/2	21
2 jites Mad. Babelle à 7 1/4	14 = 3
Postage de rideaux	7 = 1

5^{ème} Tous les cuisines Batz ^{de l'Esp.}

Grandes soupieres	=	=	=	24
Petites soupieres	=	=	=	14 1/2
12 assiettes à soupe	=	=	=	14 2
12 plate	=	=	=	10 2
12 à de bord	=	=	=	9
12 soulasse	=	=	=	9
6 tasses	=	=	=	6
<hr/>				
1 pot à lait blanc	=	=	=	4 1
une assiette à bœuf	=	=	=	2 2
deux Compotier	=	=	=	3
<hr/>				
deux salveriers	=	=	=	1 2 2
une Meijer	=	=	=	9
1 moulinier	=	=	=	5 1
1 saucier	=	=	=	4 1
<hr/>				
1 plat à double	=	=	=	4 1
12 cueilles blanches	=	=	=	24
<hr/>				
6 cueilles et soulasse gris	=	=	=	24
une fromagiere grise	=	=	=	18
<hr/>				
pot à lait gris	=	=	=	10 2
assiette à bœuf grise	=	=	=	3 2

8^{ème} Batz ^{de l'Esp.}

deux pers souliers une de 29 et une de 1/4	36 1
blonde pour manchettes	4
laet façons de brassière de rideaux	7 3
mitre en soie et façons d'une robe	21 3

une _____ couverture laine	43 2 +

10
3 1
43 2 +

Bail à ferme

Les soussignés

- 1° Monsieur Edouard Jeanmaire, propriétaire domicilié à Genève. ^{D'une part}
- 2° Monsieur Rodolphe Wasser, charpentier domicilié à la Joua-Perret. ^{D'autre part}

ont arrêté le bail dont la teneur suit

1° Monsieur Edouard Jeanmaire remet à bail à Monsieur Rodolphe Wasser, le domaine qu'il possède au quartier de la Joua-Perret. Municipalité et district de la Chauve-Fonds et qui consiste en pré, pâturage, avec une maison (sus assises) tel que le tout est renfermé dans ses murs, bornes, et limites, et dont le preneur a une connaissance exacte. Monsieur Jeanmaire réserve à son usage l'appartement du côté du vent de la maison, avec les dépendances, consistant en une chambre cave, cuisine, bûcher, chambre haute, maisonnette (atelier) ^{avec puits} et de jardin, avec portions à droite et à gauche du petit kiosque, et deux autres portions situées au sud de la citerne

2° Le bail est fait pour le terme de trois années consécutives, qui prendront cours en Saint Georges prochain, vingt-trois avril mil-huit-cent-quatre-vingt-trois (1883) pour finir à pareille époque mil-huit-cent-quatre-vingt-six (1886). Celles des parties qui voudra résilier le bail pour la St Georges 1886 devra en avertir l'autre une année à l'avance, faute de quoi il sera prolongé par tacite reconduction pour une nouvelle année, aux mêmes conditions, et ainsi de suite d'année en année

3° Le preneur s'engage à cultiver les terres convenablement en bonnes et dues saisons, au dire de bons laboureurs, et à l'entière satisfaction du propriétaire. Il devra relever chaque année les murs à ses frais, il aura soin de la maison, évitera sa dégradation, ne fera aucune réparation ou changement quelconque, et réparera tout ce qui aura été endommagé par sa faute, ou celle de ses gens, à défaut il y sera pourvu à ses frais par le propriétaire

4° Le fermier devra consommer sur le bienfonds, toutes les pailles, et fourrages, sans pouvoir en distraire sous quelque prétexte que ce soit. Ses pailles devront être employées en totalité à la litière sans qu'il puisse en faire manger à son bétail

5° Si les récoltes du domaine étaient enlevées ou détruites par cas fortuit, le preneur ne pourra demander aucune diminution du prix du bail, lors même que les récoltes seraient entièrement perdues.

6° Le propriétaire se réserve le droit de prendre le fumier nécessaire à ses jardins, et à ses plantations d'arbres, il remettra au preneur sur la provenance du fruit la portion qu'il jugera équitable.

Recu le fermi de St Georges à St Martin 1883 - Edouard Jeanmaire

St Martin 1884 - le 26 avril - par Mr Quartier notaire Recu le fermi de St Georges à St Martin 1884 - E. Jeanmaire

Recu le fermi de St Georges à St Martin 1885 - le 1er mai - E. Jeanmaire

Recu le fermi de St Georges à St Martin 1886 - le 1er mai - E. Jeanmaire

St Martin 1886 - ce 16 Novembre - E. Jeanmaire

Recu le fermi de St Georges à St Martin 1887 - le 25 avril - E. Jeanmaire

St Martin 1887 - ce 15 Mars - E. Jeanmaire

St Georges 1888 - E. Jeanmaire pour le 18 Juin 1888

St Martin 1888 - E. Jeanmaire ce 20 Novembre

St Martin 1889 - ce 27 Avril - E. Jeanmaire

St Georges à St Martin 1890 - ce 17 Nov. 1890 - E. Jeanmaire

St Georges 1891, f. 300 - 25 Avril 1891 - E. Jeanmaire
 Recu le fermi de St Martin selon carnet acquité en date du 18 Décembre 1891 - E. Jeanmaire
 St Georges acquité par le fermier quartier, ce 17 Nov. 1892 - E. Jeanmaire
 Recu le fermi de St Martin 1892 - selon carnet acquité - E. Jeanmaire

de St Martin 1892.
de St Georges 1893 -
Cajm. Guerin
Deux le terme de
St Georges
1893 -
à 25 Décembre 1897.
à la fin dans
St Jean mart

que porte les
Deux le terme de
St Georges
de St Martin
dans le compte
carnet n° 14 le
24 Décembre
1894
de St Jean Mart

- 7° Le preneur ne pourra établir d'autres jardins dans le closel que ceux qui y existent. il lui est expressément défendu de faire paturer le bétail dans le closel. et s'engage à se faire ^{chaque année} faire ^{à la fin de l'année} faire ^{à la fin de l'année} faire
- 8° Le preneur ne pourra sous louer, ni avoir de pensionnaires sans le consentement du propriétaire, il lui est expressément défendu d'y établir un restaurant, cabaret, vendage de vins, ou tel autre établissement de ce genre.
- 9° Il aura à sa charge tous les voiturages à faire ^{sur le bien} pour les milieux ^{de la maison} réparations des ^{de la} maisons, ^{de la} citerne, ^{et des} murs du bienfonds.
- 10° Le propriétaire se réserve de pouvoir exploiter en toutes saisons le bois de la forêt, de dépêcher, de planter des arbres, dans toutes les parties du domaine qui lui conviendrait et de pouvoir réparer et faire des changements dans la maison, ^{ou sur le bien} sans que le fermier puisse réclamer d'indemnité à ce sujet.
- 11° La débrosse revient entière au preneur celui ci ne coupera jamais quoi que ce soit sans une permission spéciale.
- 12° Il s'engage à voiturer sur le bienfonds les cendres de la maison du bailleur située rue Fritz Courvoisier N° 43. sur l'ordre qui lui sera donné par le propriétaire.
- 13° Le ramonage et le crépissage des fourneaux ainsi que celui du poêle de la cuisine sont à la charge du tenancier.
- 14° Il est expressément défendu de faire paturer pendant l'année, et de mettre aux regains plus de six bêtes, elles devront être retirées à l'écurie au plus tard fin Octobre, Les bouses de vaches ne seront pas enlevées du paturage mais étendues, celles aux abords de la maison seront portées plus loin.
- 15° Le preneur ayant trouvé à son entrée sur le domaine sept toises de foin et douze quintaux de paille le tout de bonne qualité, s'engage à en laisser une quantité égale à l'expiration du bail dans les mêmes conditions.
- 16° Aux conditions ci dessus le prix du présent bail est fixé à la somme de huit-cents francs 800 frs. par année payable moitié en St Martin et moitié en St Georges de chaque année. Pour surte de ce paiement le fermier engage tout ce qu'il possède tant en pièces de bétail, instruments aratoires, qu'en autres valeurs réelles.
- 17° Si toutes les conditions du présent bail n'étaient pas ponctuellement exécutées, le propriétaire aura le droit de résilier en quelque temps que ce soit.
- 18° Toutes difficultés qui pourraient survenir entre parties au sujet de l'interprétation ou de

L'exécution du présent bail seront jugés sommairement,
souverainement, sans appel, révision ou relief par le
Juge de Paix du Cercle de la Chaux-de-Fonds

Ainsi convenu et fait à double avec promesse
de s'y conformer sous due obligations de leurs biens.
à la Joux-Perret le 30 août 1882.

1894

Edouard Jeanmaire

Rudolf Wässer

La présente Amodiation est renouvelée des St-Georges de l'année
prochaine 1890 - aux mêmes conditions avec une différence de
prix de cent francs - par an - soit sept cents francs par an,
trois cents francs payables en St-Georges et quatre cents
francs en St-Martin - avec promesse de déséchage.
Ainsi convenu à la Joux-Perret, ce 4 Décembre 1889
entre les soussignés

Rudolf Wässer

Jeanmaire

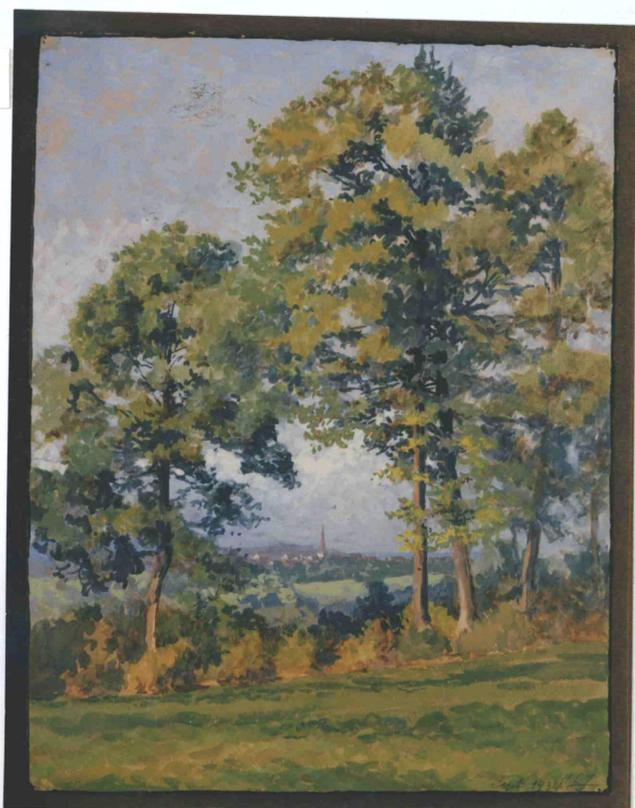
24

La Combe des Moulins, d'abord très étroite, s'élargit insensiblement chez Parel, les pentes encore boisées s'inclinent moins violemment vers les bas-fonds où coule paisiblement La Ronde bordée de beaux pâturages, par-ci par-là quelques ponts rustiques en facilitent l'accès aux nombreux troupeaux.

Cet endroit présente en effet des paysages variés recommandés aux amants de la nature. Je vous en offre quelques exemples d'après mes tableaux...

Le ruisseau bordé de puissantes fougères, de grandes campanules pouvant rivaliser avec celles du Caucase, vaincra encore quelques mauvais passages jusqu'aux Moulins de La Roche. Là, se trouve une belle source où viennent s'abreuver les vaches et, dans les bosquets de laquelle les ramiers roucoulent leurs soupirs langoureux.

(Texte tiré de "L'histoire d'un ruisseau" par Edouard Jeanmaire peintre, La Joux Perret 1895. (voir la revue "Musée neuchâtelois" 1895-1896).)



peinture d'Henri Lucien Jeanmaire
fils du peintre Edouard Jeanmaire
de La Joux Perret.

Bibliothèque de la ville
de La Chaux-de-Fonds.
(1991)

13.



LA CHAUX DE FOND.

Extraits d'articles de presse parus à propos du peintre
Edouard Jeanmaire:

Tiré d'un article paru dans le quotidien des Montagnes neuchâteloises "L'Impartial" du 16 avril 1991 d'après la biographie écrite par Philippe Godet (1850-1922) homme de lettres qui avait été camarade d'Edouard Jeanmaire au pensionnat de Neuchâtel:

"...Edouard Jeanmaire est né le 27 août 1847 au 43 de l'actuelle rue Fritz-Courvoisier. Sa famille est d'origine franc-comtoise; Pierre David Jeanmaire fut soldat sous Napoléon.

Lorsqu'Edouard a dix ans, son horloger de père le place comme "bôvi" dans une famille paysanne de Dombresson pour garder les chèvres. A l'âge de douze ans, au pensionnat à Neuchâtel il n'est ni très studieux ni docile, et comme dit Godet de son camarade de classe "seuls l'intéressent le chant et le dessin..."

Suivent trois ans dans un pensionnat morave en Suisse alémanique, puis un apprentissage de peintre sur émail à La Chaux-de-Fonds ainsi qu'à Genève ensuite; tout ceci grâce à ce que son père se soit rendu au désir d'Edouard d'embrasser une carrière artistique.

"..dès 1870, il gagne sa vie, d'abord comme peintre sur émail, puis en vendant ses oeuvres, gravures et peintures. Il réalise son rêve, devenir le peintre du Jura.

Il voyage en Algérie, en Hollande, à Londres, en Egypte, mais ses ports d'attache sont Genève en hiver et La Joux-Perret en été; cet endroit des montagnes a toujours été sa vraie patrie où il peignait 100 fois ses vaches et ses sapins.

Travailleur acharné, il a beaucoup produit: études, peintures, eaux-fortes. Ses toiles sont minutieusement détaillées, vrais miroirs du Jura, aucun détail n'échappait à sa vue de lynx.

Il exposait régulièrement à Genève, à Neuchâtel, moins facilement à La Chaux-de-Fonds où son caractère ombrageux lui valut des inimitiés. Vaillant au labeur il l'était aussi dans la défense de ses idées qui étaient généreuses, hardies mais souvent subversives. Son franc-parler de montagnard ne ménageait personne.

"Edouard mourut à Genève en 1916. Ses cendres et celles de sa chère Eugénie furent répandues à La Joux-Perret selon leur volonté..."

Tiré du catalogue no.57 pages 26, 58 et 60, année 1972 du Musée national suisse de Zürich:

"Jeanmaire construisit lui-même sa presse de graveur vers 1870, dans sa ferme de La Joux-Perret. Elle fut acquise de ses héritiers en 1972 par le Musée national suisse, avec ses oeuvres gravées.

Tiré de "La Feuille du Dimanche" du 19 octobre 1930: "Eugénie a été une collaboratrice du peintre; c'est elle qui recevait les nombreux visiteurs dans leur maison de campagne, la ferme de La Joux-Perret". (rédigé par le pasteur Paul Pettavel". Voir, par Charles Thomann: "Une Chronique de La Chaux-de-Fonds" (1988, Editions d'En-Haut).

Autre article de l'Impartial:

"...vaste ferme au large toit de bardeaux, à deux pans, coiffé d'un tuyé; avec la date de 1615 taillée dans la pierre du linteau d'une fenêtre; ferme neuchâteloise, courte sur pattes, solidement assise pour défier le temps, elle fut bâtie par les Perret-Gentil, ancêtres côté maternel d'Edouard Jeanmaire; c'est probablement la famille Perret-Gentil qui laissa son nom de Perret au hameau de cette joux (Joux-Perret). C'est là que la vocation de Jeanmaire s'est affirmée en contemplant les vallonnements infiniment répétés de ce Haut Jura.

"Adulte, il se mit à peindre et à repeindre sur les boiseries et les solives de sa "ferme aux mille oiseaux" des inscriptions très drôles: dans la cuisine voûtée, il peint sur les parois des saucissons appétissants, des clefs, des canards, et, en trompe-l'oeil, un chat qui saute dans l'âtre. Dans la vaste cheminée, il écrit: "l'union fait la force - mais, l'"ognon" fait la farce!"; "à un repas, ne parler ni de politique ni de religion", à un autre endroit on découvre ceci: "Vous qui entrez dans cette maison, ne dites pas de mal de votre voisin" conseil peu suivi par lui-même, car il déblatérerait contre tout le monde.

Il a aussi décoré en guirlandes: " Heureux dans ma peinture... Heureux dans mes amours... A la Joux-Perret, je passe mes plus heureux jours..."; entre deux portes, il illustre le Cantique des Cantiques biblique. Dans la belle chambre, il a aussi orné de magnifiques peintures le poêle de catelles.

Ouvrages consultés:

"La gravure neuchâteloise" pages 229 à 233; par M. Boy de La Tour.

"Le Véritable Messager Boîteux" almanach romand, année 1991, p.95

Et, à la Bibliothèque de la ville de La Chaux-de-Fonds, divers documents du fonds Jeanmaire.

Archives privées aimablement mises à disposition pour faciliter cette étude par Madame Droz.

Archives des cantons de Berne et de Neuchâtel.

Des toiles du peintre Edouard Jeanmaire se trouvent dans de nombreux musées suisses, entre autres: à Genève, à Zürich, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Le Locle, Soleure, Musée paysan des Eplatures, et de nombreuses collections privées.

Jacqueline et Pierre-Arnold Borel

Edouard Jeanmaire

(La Chaux-de-Fonds 1847 - Genève 1916)

Enfance et formation

Enfant unique de Lucien Jeanmaire et Emilie Courvoisier, Edouard Jeanmaire "*donnait du fil à retordre autant à ses maîtres qu'à ses parents*" (Ph. Godet). Il est placé à Dombresson à l'école primaire puis fréquente le Collège et le Gymnase à Neuchâtel où il se lie d'amitié avec Philippe Godet. Il termine sa scolarité dans un collège morave en Allemagne.

Il fait un apprentissage de peintre sur émail à La Chaux-de-Fonds puis à Genève Il suit les cours du peintre Barthélémy Menn en même temps que Ferdinand Hodler. Décidé à vivre de son talent, il fait un bref séjour à Paris en 1870 avant de venir s'installer à Genève où il se marie une première fois. Un fils, Louis-Emile naîtra de cette union.

"Eugénie, mon seul génie"

Son épouse Louise étant décédée, il se remarie avec Eugénie Laval qui lui donnera un second fils, Henri-Lucien, en 1884. Dès 1884, les Jeanmaire passent l'été dans le domaine de **la Joux-Perret** (près de La Chaux-de-Fonds) que le peintre a hérité de sa mère. *Ce petit coin de terre vaut pour moi tous les mondes*. L'hiver, ils habitent à Genève, Cour de St.-Pierre 5 où Jeanmaire possède un atelier de peintre et de graveur. La Joux-Perret voit défiler, outre le fidèle Philippe Godet, d'innombrables amis parmi lesquels bon nombre de Neuchâtelois de renom: Robert Comtesse, président de la Confédération, le poète R. Dyal, l'écrivaine T. Combe, les peintres Landry et Paul Robert...

Deux gros albums de souvenirs témoignent des abondantes relations amicales qu'entretient le couple Jeanmaire. Si la Joux-Perret accueille surtout les amis, la Cour de St.-Pierre à Genève reçoit plutôt les clients. Car Jeanmaire peint et vend énormément!

L'artiste prolifique, ses admirateurs et ses détracteurs

En effet, pendant près de cinquante ans, Jeanmaire dessine, peint et grave inlassablement. Sa production est abondante. Depuis 1870 et jusqu'en 1906, il participe à toutes les expositions de la Société des Amis des Arts (en mai à Neuchâtel, en juin à la Chaux-de-Fonds). On le trouve également à l'Exposition universelle de Paris de 1878, ainsi qu'à l'Exposition nationale de 1896. Il expose en privé chez lui mais aussi au Musée Rath de Genève (354 oeuvres exposées!), à Neuchâtel au palais DuPeyrou. Une exposition posthume lui est consacrée à Neuchâtel en 1916.

Les musées de Genève, Berne, Soleure, Zurich et bien sûr ceux du canton possèdent tous plusieurs toiles de Jeanmaire, souvent de très grand format.

Jeanmaire est apprécié, recherché, flatté par de nombreux admirateurs: *D'un ciel plombé, de deux arbres, de quelques gentianes jaunes, Jeanmaire fait un poème de grâce, de fraîcheur ou de mélancolie.(...) Heureux sont ceux qui peuvent accrocher une toile de Jeanmaire dans leur cabinet de travail. Ils auront en elle une source permanente d'apaisement et de sérénité.* (Adolphe Ribaux, 1906)

Mais il est boudé par certains milieux artistiques. Aigri, il accuse la "*bande à Hodler*", "*celle de Jeanneret*" ou encore les "*banquiers francs-maçons*" de La Chaux-de-Fonds de vouloir se liguier contre lui. Il est vrai qu'à partir de 1906, ses oeuvres ne seront plus présentées par la Société des Amis des Arts. Quelques jours à peine après sa mort, on pouvait lire dans l'Impartial: "*Dans leur facture dure et terne ses paysages surchargés offrent une ressemblance inquiétante avec les chromos admirés des foules. Jeanmaire demeurera toujours un peintre de second ordre..*". (W. Matthey-Claudet)

L'influence de Barthélémy Menn et le goût du paysage intime

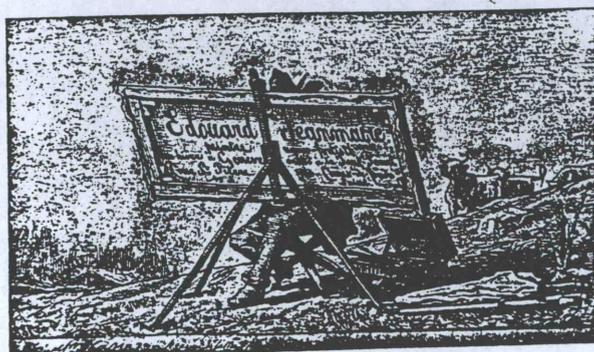
Dans une lettre à Ph. Godet, Jeanmaire rappelle ce qu'il doit à son maître genevois, Barthélémy Menn: "*Ce cher professeur m'a légué l'amour de l'étude d'après nature. C'est toujours à cette source qu'il ramenait ses disciples (...) Dans son enseignement, il était sévère pour l'étude des "valeurs". Son dessin était solide, d'une belle construction.*" Ami de Corot et admirateur des représentants de l'école de Barbizon, Menn a communiqué à ses élèves le goût d'intégrer des sentiments intimes à l'évocation des heures du jour. Jeanmaire, se détournant d'une vision héroïque et grandiose de la haute montagne, chère aux maîtres de l'ancienne génération, cherchera avant tout à traduire le charme des pâturages du Jura à toute heure du jour et en toute saison mais aussi ses habitants et leurs moeurs.

Les sources d'inspiration

Genève, la Savoie, le Valais lui inspireront dessins, huiles et eaux-fortes mais son univers pictural est avant tout sa "*chère Joux-Perret*" dont les pâturages constituent "*un microcosme suffisant pour représenter le Jura rural dans sa spécificité, avec sa lumière, ses fermes disséminées, ses murs de pierres sèches, ses sapins, ses troupeaux*". (NRN No 58 F. Kaufmann.)

Jeanmaire, un témoin de son temps

Au moment où son étoile commençait à pâlir, on a reproché à Jeanmaire "*un goût assez fâcheux pour les notations minutieuses et sèches. Il n'omettait dans ses toiles, ni une branche sèche, ni une pierre, ni une gentiane, ni un oiseau, il en eût ajouté plutôt. Tout y est, sauf la poésie*". écrit William Matthey-Claudet dans L'Impartial du 14 avril 1916. Au-delà de ces considérations sur la faiblesse picturale de certains tableaux, on apprécie aujourd'hui son vérisme scrupuleux. On peut même admirer le côté ethnographique et historique de son oeuvre. Quant à la sincérité avec laquelle il a peint et commenté sa peinture, elle constitue certainement une garantie de l'authenticité de ses témoignages imagés.



La collection de Valangin

Le Fonds Jeanmaire

Constitué de dessins du Jura, du Valais, le Fonds comprend aussi des photos de l'artiste et de sa famille, des gravures et des dessins rapportés par Jeanmaire de ses voyages en Algérie, en Italie, en Egypte, à Porquerolles et au Spitzberg. Acquisée en 1977, cette collection a été léguée à la SHAN par les nièces de Henri-Lucien, le fils d'Edouard.

Elle a fait l'objet d'un mémoire de licence de Lise-Marie Evard en 1985 mais elle n'a jamais été montrée au public. On sait par contre que Jeanmaire montrait volontiers ses dessins à ceux qui visitaient son atelier et qu'il ne se privait pas de leur faire le récit de ses voyages. S'il a beaucoup annoté ses dessins, c'est en vain, par contre, qu'on cherche à en savoir davantage sur ses voyages. A notre connaissance, aucun carnet de voyage, aucun récit, n'est parvenu jusqu'à nous. Seule une lettre d'Egypte, adressée à son ami Philippe Godet, est conservée à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel.

Que sont devenus les autres dessins de Jeanmaire?

Le Fonds Jeanmaire de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds comprend également certains dessins de voyage. Rien ne nous permet d'assurer que les collections de Valangin et de La Chaux-de-Fonds représentent l'intégralité des oeuvres réalisées par le peintre au cours de ses voyages. Bien au contraire, connaissant sa prolixité, on peut supposer qu'il a rapporté beaucoup plus de documents. Ils ne se trouvent pas dans les musées suisses. Certains particuliers en possèdent probablement. D'autres ont simplement disparu.

Le rôle des dessins de voyage

Par tradition, les dessins servent avant tout d'étude pour tableaux. Ils sont parfois des oeuvres à part entière. Dans notre collection, les simples esquisses côtoient des oeuvres plus achevées; il est difficile de distinguer les études parmi les dessins. En général, les petites dimensions sont utilisées pour des dessins rapides alors que les plus grandes sont réservées à des compositions plus grandes et plus riches en couleur. Cette différence est particulièrement marquée dans les dessins de Norvège.

Les voyages

Jeanmaire a fait quatre voyages: en Algérie, en Egypte (en remontant par l'Italie), à Porquerolles et au Spitzberg. Si l'on en croit la lettre écrite à P. Godet depuis Assouan (cf. salle du haut), Jeanmaire, suivant son tempérament impulsif, était capable de décider en quatre heures de partir pour un voyage six mois!

Algérie(1881) et Egypte (1905-1906)

Jeanmaire a probablement fait ces deux voyages sous l'impulsion de l'**orientalisme** à un moment où cette mode était déjà en perte de vitesse. En effet, le mouvement avait trouvé son inspiration dans les événements politiques de 1820 à 1830: l'indépendance de l'Egypte, la libération de la Grèce, la conquête de l'Algérie.

L'Egypte est, au XIXe, la région d'Orient qui attire le plus les peintres. Jeanmaire profite des facilités de transport que les voyageurs trouvaient en Egypte. Au moment où il se rend dans ce pays, l'archéologie est très en vogue. Jeanmaire a certainement connu de près l'égyptologue genevois Naville (dont il parle sur un croquis) ainsi que les Neuchâtelais Jéquier, Matthey-Dupraz et Dubois. Pendant les six mois que dure son voyage, il s'intéresse autant aux habitants, à leurs moeurs qu'aux paysages et à l'histoire. Ses dessins d'Egypte peuvent ainsi être classés en quatre catégories: les dessins à caractère archéologique, ethnographique, poétique et enfin les "vedute" (vues de ruines, de vestiges). Quant au désert, Jeanmaire le représente à la manière des orientalistes hantés par la confrontation de la vie et de la mort.

Le Spitzberg (1912)

Plus étonnant, à première vue, peut nous paraître le voyage au Spitzberg. Il faut savoir, cependant que des contemporains neuchâtelais de Jeanmaire s'y étaient déjà rendus en expédition scientifique en 1910. Cette région exerçait, à partir de 1890, un attrait particulier sur les géologues et les cartographes. Nous n'avons aucun renseignement ni sur l'itinéraire, ni sur les conditions dans lesquelles il a fait ce voyage. Les quelques brèves annotations faites sur les dessins ne nous permettent pas de suivre avec exactitude son trajet le long des côtes de Norvège et au Spitzberg. On peut cependant supposer qu'il a bénéficié des croisières organisées par *la Revue générale des sciences de Paris*. Ces voyages jouissaient d'une grande réputation en raison de la combinaison judicieuse de leurs itinéraires et du confort de *l'Ile de France*, un paquebot-yacht à bord duquel ils s'effectuaient.

Jeanmaire est probablement le premier peintre suisse à s'être rendu dans le Grand Nord pour renouveler sa vision artistique.

Les voyages ont-ils influencé sa peinture?

A son retour, si l'on en croit les catalogues d'exposition, Jeanmaire a réalisé un certain nombre de toiles à partir de ses croquis mais sa peinture n'a guère été influencée par ses voyages. Il ne faut pas perdre de vue que pour lui, les lumières sont propres à chaque paysage. Ses dessins sont avant tout à considérer comme ses notes de voyage. Elles lui permettent de "raconter" l'Orient, le Nord, la Méditerranée tels qu'il les a vus, tels qu'ils sont réellement.

Jacqueline Rossier / fév.1999

Mediation La Toux-Ferret.
1916-1923.

Bail à ferme.

entre les soussignés :

1^o Monsieur Edouard Jeanmaire, artiste peintre, propriétaire, domicilié à Genève, Cour de St Pierre 5 d'une part.

2^o Monsieur Charles Oppliger, agriculteur, actuellement domicilié rue de la Charrière 81 - près La Chaix-de-fonds, d'autre part.

ont arrêté le bail dont la teneur suit :
Monsieur Edouard Jeanmaire remet à bail à Monsieur Charles Oppliger le domaine qu'il possède au quartier du La Toux-Ferret - municipalité et district de la Chaix-de-fonds, qui consiste en pré, pâturage, forêt, maison, maisonnette, sus assises, tel que le tout est renfermé dans ses murs, bornes limitées et dont le preneur en a connaissance très exacte.

Le propriétaire réserve à son usage l'appartement côté du vent de la maison, avec ses dépendances, consistant en deux chambres, cave, cuisine, bûcher, chambre haute, un coin à la grange pour remiser les fagots, maisonnette, (atelier du peintre), banc d'abeilles, bandes de jardins, avec parties dessous le maronnier, ainsi que deux autres portions de jardins situés au sud de la citerne qui sera nettoyée vidée lorsque le cas en paraîtra nécessaire comme pour les deux autres citernes.

— Ce bail est fait pour le terme de sept années consécutives qui prendront cours en St Georges 1^{er} Mai 1916 pour finir en 1923 premier Mai avant midi.

— Celle des parties qui voudrait résilier le bail pour 1923 devra en avertir l'autre une année à l'avance faute de quoi il sera prolongé par tacite reconduction pour une nouvelle année, aux mêmes conditions.

Sans qu'il puisse être tenu en cas de décès du propriétaire.

Le preneur s'engage à bien cultiver les terres en bonnes et dues saisons à l'entière satisfaction du propriétaire.

Chaque année il relèvera les murs à ses frais; il aura soin de la maison, évitera sa dégradation, il en fermera à clefs, les portes chaque soir; ne fera aucune réparation ou changement quelconque; il observera l'ordre, une grande propreté autour de la maison, ainsi qu'une parfaite tranquillité en tout temps. — il réparera tout ce qui aura été endommagé par sa faute ou celle de ses gens, à défaut il y serait pourvu à ses frais par le propriétaire.

Les clédars seront entretenus par le preneur, auquel le bois nécessaire sera toujours accordé ainsi que la ferronnerie.

Le fermier devra consommer sur le bienfonds toutes les pailles et fourrages sans pouvoir en distraire quoi que ce soit, et sous aucun prétexte; les pailles devront être employées en totalité à la litière, il y en aura toute l'année sous le bétail, et sans lui en faire manger.

Les labourages dans le pré seront suffisamment grands, ils varieront d'endroits chaque année.

Si les récoltes du domaine étaient enlevées ou détruites par cas fortuit, le preneur ne pourra jamais demander d'indemnité, ni aucune diminution du bail, lorsqu'il même que les récoltes seraient entièrement perdues.

Le propriétaire se réserve le droit de faire placer au preneur le fumier nécessaire à ses jardins, aux plantations d'arbres il lui remettra, (selon son bon vouloir) la portion qu'il jugera équitable sur la provenance du fruit.

Le fermier ne pourra pas établir d'autres jardins dans le closel que ceux qui existent actuellement il lui est expressément défendu d'y faire pâturer le bétail, il s'engage à défricher chaque année ~~aux~~ endroits désignés soit dans le pré ou dans le pâturage à conduire sur les routes les pierres inutiles du défrichage à utiliser les meilleures pour rhabiller les murs en mauvais état.

Le chemin d'entrée passant sur le pré du voisin sera toujours très agréablement enpierré, soit maintenu en bon état.

Le preneur ne pourra jamais sous louer ou avoir des pensionnaires sans le consentement écrit du propriétaire; défense d'établir un vendange de vins, ou tel autre établissement de ce genre, ainsi que d'accorder le pré ou le pâturage pour fêtes publiques ou promeneurs en été, il en fera la garde dans la mesure du possible.

Il aura à sa charge tous les voiturages tant pour l'amélioration que pour les réparations des maisons, des citernes et murs du bienfonds.

Le propriétaire se réserve de pouvoir exploiter en toutes saisons le bois de la forêt, de défricher, de planter des arbres, de pouvoir réparer et faire des changements dans la maison ou

sur le domaine sans que le fermier puisse réclamer d'indemnité.

Le fermier s'engage en son bucheron à façonner le bois de sapin au prix de six francs l'ancienne toise, la toise de troncs onze francs billons suivant dimensions habituelles de 1^{re} à 1/50 pièce, les voiturages à La Chaix-de-Fonds au prix de cinq francs la toise, la débrosse revient au preneur, qui ne coupera jamais quoi que ce soit sans une permission spéciale.

Après les façons de bois calculées ci-dessus, le fermier s'engage à faire les fagots à l'usage del propriétaire, de scier tout le bois nécessaire, de le ramiser à la grange, puis à l'entourer dans son bucher selon instructions données.

Tous les voiturages concernant le bois, ainsi que le piano, et les effets de voyageur, caisses aux arrivées et aux départs seront soigneusement exécutés par le fermier, préservés par des couvertures aux jours de pluie ou de neige.

Les commissions journalières en ville pour le ménage seront régulièrement livrées entre onze heures avant midi, et payées trente centimes par jour, neuf francs par mois; le lait pur livré à domicile au prix de vingt centimes le litre, il fournira les pommes de terre et œufs suffisants aux prix du jour.

Le ramonage et le crépisage des fourneaux sont à la charge du tenancier; ils seront faits par un spécialiste avant le mois de Septembre.

Il est expressément défendu de faire pâturer des chèvres, de mettre aux vergains ou au pâturage plus de sept vaches; elles devront être retirées à l'écurie au plus tard fin Octobre.

Les bouses de vaches ne seront pas enlevées du pâturage, mais soigneusement étendues celles aux abords de la maison seront régulièrement portées plus loin.

Le preneur ayant trouvé à son entrée sur le domaine sept toises de foin soit 40^m 824 et douze quintaux de paille, le tout de très bonne qualité s'engage à laisser une quantité égale à l'expiration du bail et dans les mêmes conditions.

Aux conditions ci-dessus le prix du présent bail est fixé à la somme de huit cents cinquante francs.

(850^{fr}) pour l'année, somme payable par moitié à chaque terme soit 425^{fr} au 31 Octobre pour le terme de St Martin et 425 francs le 31 Avril pour le terme de St Georges.

Pour sûreté de ces paiements, le fermier engage tout ce qu'il possède tant en pièces de bétail, instruments aratoires qu'en autres valeurs réelles, il fournit en outre, comme caution solidaire, le soussigné Monsieur son père, Alexandre Opliger.

Oublié de signaler la culture de nos jardins par le tenancier, elle sera faite aux plus parfaites conditions d'engrais et en temps voulu, tant pour l'ensemencement fourni des graines des potagers et des fleurs variées que pour un sarclage régulier et soigné.

Il est recommandé une seconde fois la parfaite propreté aux alentours de la maison, les chars ou tonneaux à lisier placés côté de bise, l'enlèvement des feuilles mortes en automne, l'ouverture et piquetage des chemins dans les neiges, jusque devant notre porte d'entrée.

Si toutes les conditions du présent bail n'étaient pas ponctuellement exécutées, le propriétaire aura le droit de le résilier en quel temps que ce soit.

Toutes les difficultés qui pourraient survenir entre les parties au sujet de l'interprétation ou de l'exécution de ce bail seront jugées sommairement et souverainement sans appel révision ou relief par le Juge de Paix du Cercle de la Chaux-de-Fonds.

Ainsi Convenu et fait à double avec promesse de s'y conformer loyalement sous due obligations de leurs biens à La Saux-Perret en Février 1915.

le propriétaire Edouard Jeanmaire

le fermier Monsieur . . . Charles Opplinger
pour la caution Monsieur . . . M^{rs} Opplinger

En désignation aux prix plus haut mentionnés il est convenu que si M^r Opplinger est chargé de faire des coupes sur la propriété il sera payé à raison de huit francs les quatre stères de sapin - quinze francs les quatre stères de hêtre et deux francs par mètre cube pour le bois - le roiturage sera payé sept francs la toise.

Don. René 20 juillet 1916
pour Jeanmaire frères
H. L. Jeanmaire

Charles Opplinger

Bail à

Ferme entre

Monsieur

Edouard Jeanmaire

antâte propriétaire

Monsieur Charles Opplinger
agriculteur

au Douc-Saint. N^o 94.

près La Chaux-de-Fonds.

Des St-Georges

1916

en St-Georges 1925.

avec anticipation immédiate à

Edouard Jeanmaire 850 frs

avec terme } Octobre 1925
Avril 1925

Honorable lecteur.

Amis moi de te dire... que ces légères indications pourront te servir si un jour... En tout cas, ça sera mieux un peu d'habileté à l'agencement que cet ouvrage peut procurer.

Ordonne, ayant résolu d'exécuter la série de planches que tu as sous les yeux, je quittai momentanément le pinceau, et je me procurai le fourneau d'un aqua-jointe soit... un étou manchon de bois pour ne pas se brûler les doigts, un brossoir, un grattoir, un châssis de cuisine à pétrole pour noircir, un tampon de soie, une ficelle à aiguiser, de l'acide nitrique à 40% et des plaques cuivres, si bien que ma table présentait le pittoresque aspect que voici.



Ainsi muni, je suivis les instructions que je t'indiquai, tout en te priant de m'excuser la forme impériale, mais nécessaire, et y remarqueras entre autres l'esprit d'ordre qui caractérise ton écrivain.

Cuivre.

Les plus durs sont les plus martelés... Avant de vernir, il faut avoir soin de nettoyer la surface avec du blanc de Meunier et de la frotter avec de l'essence de térébenthine.

Vernis.

noir, de même pour ton tampon que tu auras préalablement gommé double. Avant avoir muni la queue de l'étou d'une carte plicée, on doit pour vernir la plaque, se promener avec elle à sur la flamme d'une lampe à esprit de vin, ou d'une lampe quelconque, en ayant soin que la chaleur soit partout égale.

Enfumer.

Rebrousse la plaque et la promène d'une main tremblotante sur la flamme d'une lampe fumée jusqu'à ce que le vernis soit devenu d'un noir opaque. Laisse refroidir en lieu sûr, pour éviter la poussière.

Graver.

Commence par tracer la marge du dessin, cela est nécessaire pour l'imprimeur. Frotte le vernis de la plaque avec du papier de soie, afin de ne pas le fatiguer par la pression de la main.

Aie une touche différente pour chaque objet, dans un paysage, tout en faisant des traits à l'infini pour les lointains, tu seras plus sobre pour les premiers plans... Le trait paraît tout en soufflant l'action de la lumière, n'étant pas complètement brillant du cuivre, si bien que tu pourras être trompé sur la valeur des traits qui paraîtront plus gros que nature, et craindre d'avoir dans la fougue de ton travail fini et terre enlève tout le vernis.

Morsure.

les quelques traits qui pourraient s'être égarés sur la marge et perfectionne, au moyen d'une fine cire à modeler, rendue malléable par la seule chaleur des doigts, une bordure autour de ton dessin, en ayant soin de ne pas fouler au vernis.



En fait de tourner que te semble de l'écriture... des croquis et contre. A moins d'imposer ou de graver d'après nature, tu feras avec ton dessin en le décalquant sur le vernis avec du papier végétal de la coupe et une pointe émoussée.

astiché, tu verseras ton bain sur ta plaque convertie en cuvette. Si ton acide est à 40% mélange-le moitié eau. La couche de liquide ne sera que d'un centimètre environ, afin d'en mieux suivre le bouillonnement que tu feras constamment disparaître avec les barbes flexibles d'une plume.

(1) Ce brossage et ces accessoires se trouvent au complet chez Blanchard, Courcier, 3.

et ainsi de suite. - Après chaque morsure, versez l'acide dans son récipient. - Eau à grande eau, afin qu'il n'en reste plus dans le creux de la gravure. - Sponges avec un chiffon mou ou une de papier buvard. - On veut le rendre comode en découvrant quelques traits, soit avec l'ongle, soit avec la pointe du brossoir. Si l'incision n'est pas suffisante recouvrez elle partie de vernis, attendez qu'il soit bien sec, et dont le brossoir. - Le sursuivant à l'opérateur de son maine, il reste brillant, il est encore humide, le nettoyer en versant de l'eau froide dessus. lorsqu'il restera mat on soufflé il sera bon, et le pourrais de nouveau y verser l'eau forte. - En procédant ainsi de cinq ou cinq minutes, - u de dix en dix pour chaque ton, chaque filan, tu arriveras à l'achèvement de ton oeuvre.

Une gravure peut avec toutes les phases, deux de cinq minutes, à une heure, quatre, six heures et même plus. - Pour les plus longues opérations il sera bon de rendre l'acide d'eau, car s'il est trop violent, il élargit la taille fût-il qu'il ne la creuse. Pour quelques tons noirs très accentués, les brosses fonce dans le bois, sur les endroits noirs, quelques gouttes d'acide fonce ou mises à nu sur le cuivre avec un fincaneu et appliquées sans ménagements jusqu'à ce que le vernis convienne à l'œuvre. (Exemple. Un pommard sous bois). C'est pourquoi tu devras bien d'avoir toujours à côté de toi deux fioles pleines, l'une d'eau forte à 20° l'autre d'acide étendu d'eau.

En résumé, il y a deux sortes de mordures, celle dite à plat, et celle dite par couvertures avec une ou plusieurs pointes. - Tu conçois le service de la première, à quel point il faut avoir soin pour obtenir la valeur juste des tons de savoir le trait tout entier et de l'éclaircir pour la lumière. La morsure à plat s'obtient dans un seul coup, en ne soumettant la planche qu'à un bain. - Cette manière est la plus minutieuse pour croquer. (Ex. le petit chapeau au soleil). Dans la seconde soit par couvertures, est la morsure qui colore qui modèle et de donner la pointe, par conséquent, a besoin de plus d'attention et de soins incessamment que l'autre. Pour les lointains on s'en sert généralement de pointes plus fines que pour les premiers plans. - Ne mordant que pendant 10 à 15 minutes pour les travaux serrés l'acide ne compromettra rien, mais s'il mord plus longtemps des plans, dont les traits auraient été rapprochés, cette morsure, il élargirait les tailles, finirait par se confondre, et causerait ainsi un désordre que l'on appelle le creux ou le noir d'impression on se fâche après et, par conséquent, à terminer ces parties restant en blanc, quel qu'il soit on y recourt remédier avec la pointe sèche, sinon il faut aller au secours du planeur avec le repoussage.

Mais j'aime mieux supprimer que réparer, à bien réussir. - Après le dernier bain, la plaque est de nouveau lavée à grande eau, essuie au moyen de l'éponge de térébenthine et du chiffon froissé et rendue brillante. Tu jugeras s'il faut la retourner et la ramener au bain de mordure, ce n'est qu'à l'opérateur. Il est évident que cette seule eau ne peut donner qu'une idée très imparfaite au résultat de la morsure, ce n'est qu'à l'opérateur que tu pourras en bien rendre compte, mais tu n'as rien de plus. Pour calmer l'impétuosité qui se dévore, j'aime moi de l'indigo ou un moyen aussi simple que rationnel, de transporter, soit même ton dessin sur le papier. Enduis régulièrement d'une couche de maie cire blanche fondue sur une feuille de papier mince, quelque peu plus grande que la planche. Répands sur la gravure du noir de jumeur que tu étaleras avec le bout de la doigt. - Lorsque les tailles en seront bien pommées, tu retourneras avec un léger coup de la main la surface du cuivre. Place ta feuille cire sur la plaque en ayant soin de ramener les bords du papier sur les bords de la plaque pour augmenter l'adhérence. Place le brossoir dans tous les sens. - Le noir de jumeur s'attache à la cire et donne une image approximative mais suffisante, pour diriger les reprises qui peuvent être nécessaires.

Retouches ou reprises des travaux. Le travail demande et sera bien de les indiquer au crayon sur l'échecure à la cire. La planche, revêtir en son état primitif, froissé et froie, se retournera, sans en un image, d'une couche assez légère pour distinguer les traits de gravure. Emploie de préférence le vernis ordinaire, parce que le vernis blanc est d'un usage assez difficile, il se fend et s'écaille sous l'action de mordures vives et prolongées. - Avec lui, d'ailleurs, ces travaux s'additionnent et s'additionnent en gravant moins nets et moins précis. Lorsque tu feras agir de nouveau l'eau forte, surveille la brosserie qui aura quelques fois que les traits de gravure mordent de rechef. (1) Dans ce cas arrête sur ces points et contente toi de ce qui est obtenu. - On tamponne le bouillonnement de traits mis à nu sur le cuivre avec du papier buvard. une seule ébullition suffit pour des tons légers. - Au rest, ton sentiment indiquera le nombre que nécessairement des valeurs plus déterminées. - La remorsure est avantageuse pour certains effets précieux tels qu'un ciel d'œuvre ou feuillage clair semé. (Exemples dans l'algèbre, dans les pratiques, un pommard sous bois) Ne s'inquiète pas de faire grasser le travail d'un ciel sur les tailles des arbres la morsure devant être très légère, ne pointera

(1) Si l'on a de l'huile tomber de laide sur ses habits, passe à la table rotative pour nettoyer son cuivre.

rien au ton du feuillage. - De même pour des traits de broux ou des cordages et dessinant sur le ciel (Exemple. Broux, au Fort du Biqui) Pour envelopper une teinte, compléter l'harmonie, salir un ton, la pointe sèche vient au secours de l'aqua forte, son emploi est des plus agréables. - Rembrandt, qui en fut l'inventeur on obtint les effets si surprenants que chacun admire, ce qui fit dire à Charles Plam que la pointe sèche est le glacis de la gravure. - Elle doit être taillée en biseau, on l'emploie à sec et à nu sur le cuivre en la tenant perpendiculairement, et compléter toutes les parties où la remorsure est trop délicate, et trop dangereuse. Tu elaboreras les travaux faits à la pointe sèche au moyen du grattoir dont tu passeras à plat, l'un des cotés sur la planche, en prenant le trait obliquement. - Lorsque les traits se croisent ébats les brosses et le brossoir est un instrument aussi indispensable que le grattoir; il sert à brosser, à atténuer un ton trop mordue; il faut l'humecter légèrement de salive et naviger qu'avec précaution en le tenant bien à plat, de crainte de rayer le cuivre. - Son effet est analogue à celui de la mie de pain dans un dessin sur papier.

Cette variété de moyens montre que l'eau forte est le genre de gravure qui prête le moins à la routine, mais, en revanche, qui donne à l'artiste le plus de liberté et de ressources, pour traduire sa pensée, parce qu'elle le laisse, si je puis dire ainsi, seul à seul devant son inspirations.

Impression.

Ne parlons pas de celle que votre lecture peut faire sur toi, mais de celle non moins importante de notre gravure. Place la plaque sur une petite table de toile, ou sur une quelle chauffée par un réchaud, ensuite essuie la avec un chiffon mou, étends avec le tampon le noir d'impression, et fais le bien pénétrer dans les tailles. - Avec un morceau de mousse de laine imbibée essuie légèrement la surface du métal de manière à être repoussée le sujet, passe ensuite la plaque de la main, froisée de blanc de Troyes, sur la plaque pour lui rendre son brillant, nettoie surtout les marges afin qu'elles ne risquent pas de salir les bords du dessin. Place la plaque sur la table de la presse. Tu as choisi du papier non collé, tu l'as légèrement mouillé au verso, et froissé au recto, place la feuille ainsi préparée sur la gravure, abaisse les langes de planette et recouvre le tout. - Donne l'impulsion à la roue. Quel moment! Enfin cette œuvre si soigneusement élaborée, va paraître à la lumière! Cette heure marquera dans la vie de l'artiste.

L'impétuosité est telle que souvent on ne l'accorde pas le temps de laisser revenir la planche sur elle même, ce qui donnerait au dessin plus de puissance, mais par contre moins de finesse. Souleuvre avec précaution les langes et la feuille de papier encore humide. Tu auras soles les yeux une épreuve dite simple ou naturelle. Et tu devras encore ajouter à ton travail tu feras du repoussage, qui consiste après avoir essuyé la planche à la main, à estomper le dessin avec un chiffon de fine muséline, ardoise par lisage. Pour produire un effet juste, le repoussage doit être général sous cela l'harmonie des tons serait rompue et le noir, surtout des tailles, donnerait à l'opérateur un aspect brouillé. - En cela le goût et le jugement, qui convient à une planche ne s'ad pas à une autre, l'une demande un estompage léger, qui lui donne une apparence douce et redoublée, d'autres en particulier celles qui se distinguent par des combinaisons savantes de traits et de mordures doivent s'imprimer à lital simple, afin de laisser à la pointe et à l'acide tout leur caractère.

Lui de choses jamais encore à dire, si je voulais être copieux, je pourrais te parler des vernis, au rouleau pour reprendre une morsure trop faite, de la roulette, des teintes à la fleur de soufre, que sais-je encore? et même d'un accident arrivé le jour où quelq'un produisit un effet original (ce) le retour au fauchon. J'ai la place me manque, d'ailleurs je n'ai promis, en commençant, de te donner une esquisse de ce que j'ai réalisé moi-même, si tu veux approcher de ces belles choses, recour à deux ouvrages que j'ai présentés plus haut.

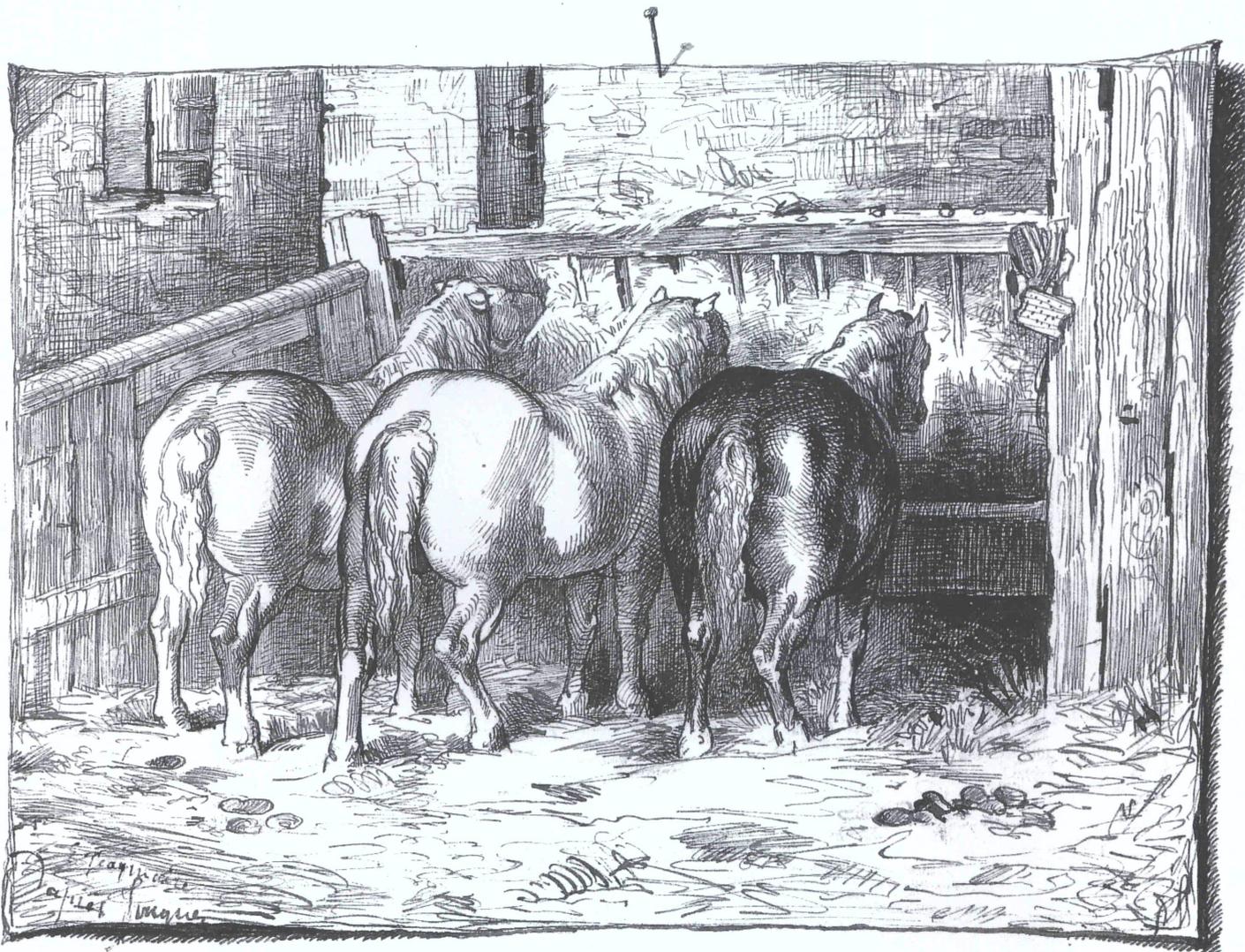
Il est en résumé, le travail de ce genre de gravure. Eau forte gagne à être connue, car comme on sait ce qu'il est avec elle des accommodements. Plus elle a d'humour et de qualités avec des ménagements avec elle car elle a une odeur plus légère au sortir du bain, ne la brosses pas, sinon, tombant sur toi, elle pourrait te brosser des souvenirs auant tout les vêtements et même pour la peau. Ne lui donne à mordre que ce que tu aime, soit un composition occulter dans un moment de belle humeur. En tout état de cause, que tu essaies de traduire la gravure à l'eau forte on habite débauchant ou que tu te contentes, du rôle non moins noble, d'intelligent amateur et de généreux protecteur des arts, j'aurais excellent ami, ces quelques dessins te trouvaient autant de plaisir que j'en ai trouvés à les faire.

Ma femme auroit et le temps passé, j'aime au bout de mon papier, il ne me reste plus de place. Que pour le bien remercier.

signé G. Jeanmaire



*E. Jeanmaire - 1871 -
Dessiné et gravé par Jacques -*



L'EXPOSITION JEANMAIRE

M. Jeanmaire expose actuellement à la Salle du Grand-Chêne, Hôtel Du Peyrou, toute une série de toiles, parmi lesquelles un certain nombre qu'il a rapportées d'Orient. Ces expositions, où ne figure qu'un seul artiste, ont le double avantage de ne pas exiger du public une visite longue et fatigante et de lui permettre de saisir d'un coup la variété d'un talent. Une salle un peu plus spacieuse et surtout mieux éclairée eût permis de juger à sa juste valeur plus d'un tableau qui n'a pas, dans la salle du Grand Chêne, l'importance qu'il pouvait avoir dans l'atelier.

Ce qui frappe tout d'abord chez M. Jeanmaire, c'est la facilité avec laquelle il passe d'un sujet à un autre, pour ainsi dire sans transition. Rien n'échappe à l'œil pénétrant de l'artiste dont plusieurs tableaux sont finis avec une virtuosité de haut goût. M. Jeanmaire a le sens des couleurs, ce qui lui permet de faire des natures surprenantes de justesse, d'un piquant et frais accent de vie. Il est vrai que, sous le ciel d'Afrique, il avait la partie belle. Il lui suffisait de faire ressortir adroitement le décor de cette nature saharienne si riche et de l'animer encore en y introduisant les personnages dont il pouvait disposer. Il l'a fait et d'une manière fort heureuse parfois. Le «Soleil couchant à l'oasis de Bedrechheim», «La Kouba», «Les bords du Nil», «Le soir sur le Nil», «Allée de Palmiers», «Louqsor», et bien d'autres encore ont les qualités que l'on aime à retrouver dans des morceaux de ce genre. D'autres toiles, d'une exécution très nourrie, reproduisent adroitement quelques coins de Venise et de la Ville Éternelle. Elles méritent, elles aussi une station.

Quant à deux portraits, les seuls figurant à cette exposition, ils n'éveillent que faiblement l'intérêt, parce qu'ils n'ont pas toutes les qualités, auxquelles M. Jeanmaire nous a accoutumés. Nous préférons encore le portrait de «Jeune femme» à celui qui porte le titre un peu prétentieux de «Ange ou démon». Cet ange — ou

être qu'il trouvera des admirateurs.

Mais un fait reste: M. Jeanmaire ne nous a donné et ne nous donnera jamais quelque chose de supérieur à ses Jura, dans lesquels son pinceau excelle. Il est le peintre jurassien par excellence. Les paysages, composés avec goût, sont exécutés avec une conscience parfois un peu méticuleuse, mais qui n'exclut ni les arrangements pittoresques, ni les effets de lumière les plus inattendus. Ce que nous aimons surtout chez cet artiste, c'est la manière si pimpante avec laquelle il nous plante ses sapins, où les tons violet-mauve dominant. Là, vraiment, M. Jeanmaire est puissamment original. «À la lisière de la forêt», «Les vaches à l'étable», «Sombres forêts», «Pavots en fleurs», «Lever de lune», «Le sorbier en automne», «L'été au pâturage», «Temps grisailé», Les «Franches-Montagnes», valent, à eux seuls, une visite. Notre public neuchâtelois, toujours empressé quand il s'agit d'art, ne manquera pas de faire un petit pèlerinage à la Salle du Grand Chêne qui, vraiment, contient en ce moment de bien jolies choses.

L'Exposition, gratuite, reste encore ouverte jusqu'à fin mai.

L.

Feuille d'avis de Neuchâtel du ... ?

Brève biographie du peintre selon Philippe Godet

Edouard Jeanmaire est né au No 43 de l'actuelle rue Fritz-Courvoisier, le 27 août 1847. Sa famille, d'origine franc-comtoise (le grand-père fut soldat sous Napoléon) était agrégée de la commune des Brenets.

Fils unique, son caractère entier et indépendant donne bien du souci à ses parents. A 10 ans, son horloger de père le place dans une famille paysanne de Dombresson, puis, dès 12 ans, dans un pensionnat de Neuchâtel; peu studieux ni docile, dit de lui son camarade de classe Godet, seuls l'intéressent, le chant et le dessin! Suivent 3 ans de pensionnat en Suisse allemande, puis un apprentissage de peintre sur émail, à La Chaux-de-Fonds et à Genève; ses parents se sont rendus à son désir d'embrasser une carrière artistique.

Dès 1870, il gagne sa vie, d'abord comme peintre sur émail, puis en vendant ses œuvres, gravures et peintures. Il réalisait son rêve. Il était devenu le peintre du Jura.



Jeanmaire.

Marié à 24 ans, il perd sa femme peu de temps plus tard. Il se remarie en 1876 trouvant dans sa nouvelle compagne, Eugénie, une aide précieuse et dévouée dont il eut un fils.

Il voyage; l'Algérie, la Hollande, Londres, l'Égypte... Mais ses ports d'attache sont Genève en hiver (où il a acquis une maison, cour St-Pierre) et la Joux-Perret en été, sa vraie patrie.

Travailleur acharné, il a beaucoup produit, études, peintures, eaux-fortes.

Ses œuvres, au début en tous cas, se sont bien vendues.

Il exposa régulièrement, à Neuchâtel, à Genève, moins facilement à La Chaux-de-Fonds où son caractère ombrageux lui valut bien des inimitiés.

Vaillant au labeur, il l'était aussi dans la défense de ses idées, qui étaient généreuses, hardies, mais souvent subversives. Son franc-parler de montagnard ne ménageait personne.

Les toiles de Jeanmaire, minutieuses, détaillées, sont de vrais miroirs du Jura de son époque; rien n'échappait à sa vue de lynx. A cause justement de cette minutie, de cette fidélité au modèle, ces œuvres passèrent un peu de mode dans la seconde moitié de sa carrière.

Victime sans doute de la concurrence de la photographie triomphante, la peinture naturaliste de Jeanmaire fut jugée rétrograde par les critiques de l'époque, éblouis par les audaces d'un Hodler, par exemple.

L'artiste ne supportait ni ces critiques, souvent voilées ni les chapelles qu'il sentait, à tort ou à raison, se former dans son dos. Il persévéra jusqu'au bout dans la ligne qu'il croyait la bonne. Nous lui en devons reconnaissance.

Edouard Jeanmaire mourut à Genève le 13 avril 1916. Ses cendres et celles de sa chère Eugénie, furent répandues plus tard à la Joux-Perret, selon leur volonté.

On recherche les œuvres du «seigneur de la Joux-Perret»

MONTAGNES

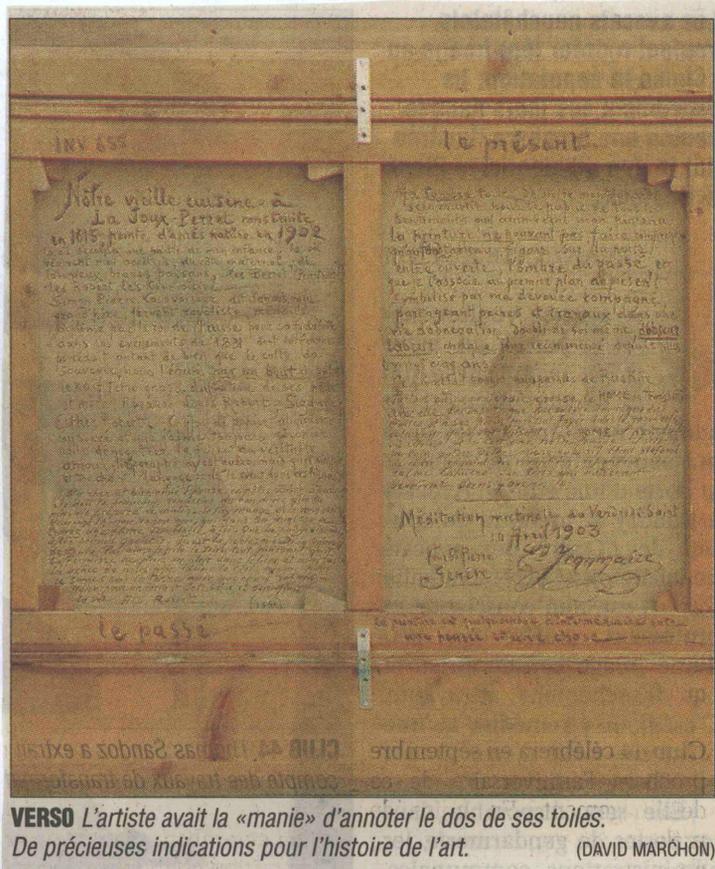
L'IMPARTIAL / MERCREDI 11 AVRIL 2007

On recherche des «Jeanmaire»



DAVID MARCHON

Dans le cadre d'un projet éditorial et d'une grande exposition consacrés à celui qu'on nommait «le peintre du Jura», soit Edouard Jeanmaire (1847-1916), la population est priée de signaler ses œuvres à Francis Kaufmann, fin connaisseur de l'artiste, afin de procéder à un inventaire. >>> PAGE 6



VERSO L'artiste avait la «manie» d'annoter le dos de ses toiles.
De précieuses indications pour l'histoire de l'art.

(DAVID MARCHON)

Les Editions Gilles Attinger SA invitent la population à signaler les œuvres d'Edouard Jeanmaire (1847-1916), en vue du projet éditorial concernant celui qu'on nommait «le peintre du Jura».

SYLVIE BALMER

«**E**douard Jeanmaire est l'archétype du véritable Montagnon. Amoureux du pays où il est né, il voulait en être le poète», a écrit Patrice Allanfranchini, historien et critique d'art.

Né à La Chaux-de-Fonds en 1847, Edouard Jeanmaire a laissé une œuvre colossale, plus de 1000 tableaux, gravures et dessins, presque essentiellement consacrés au Jura neuchâtelois. Qu'ils soient immortalisés «Fin décembre», «Au printemps» ou «Matinée de juillet», les pâturages de la Joux-Perret, où vivait l'artiste, semblent être son modèle de prédilection. Le spectateur ne serait pas surpris de voir les bêtes bondir hors de la toile, tant le traitement est hyper-réaliste. Pas un brin d'herbe, pas une pierre sèche ne sont oubliés dans ses compositions, baignées d'une atmosphère féerique et figolées comme le voulait la tendance de l'époque. «Il mettait tout ce qu'il voyait.» Une méticulosité qui, une fois passée de mode, lui fut reprochée quand fut venu le temps de l'impressionnisme ou du cubisme.



RECTO La nature fut la source principale d'inspiration d'Edouard Jeanmaire (1847-1916), qui affectionnait les scènes de pâturages. Ici, «La sortie de l'étable», croquée à la ferme de la Joux-Perret, où il résidait. (DAVID MARCHON)

Reste que «l'artiste avait une touche et une personnalité qui, même si elles n'étaient plus à la mode au début du XXe siècle, peuvent le redevenir au XXIe siècle», estime Patrice Allanfranchini. En partenariat avec le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds, le Musée des beaux-arts de Sion et les Editions Gilles Attinger, un projet éditorial, assorti d'une importante exposition, sera consacré au peintre en 2009.

Francis Kaufmann, admirateur et fin connaisseur de la vie

«Une touche et une personnalité passées de mode au début du XXe siècle, mais qui peuvent le redevenir au XXIe»

Patrice Allanfranchini

et de l'œuvre d'Edouard Jeanmaire, a été mandaté pour dresser un inventaire de ses œuvres. Appel est lancé à la population pour les signaler. «Jeanmaire est un peintre populaire. Il n'a pas seulement été accroché aux cimaises aristocratiques. Il a énormément vendu de son vivant et on le trouve dans beaucoup de demeures neuchâteloises», précise Patrice Allanfranchini. Si Edouard Jeanmaire est surtout connu comme le peintre du Jura, on lui doit également de nombreuses toiles de

Genève, où il résidait l'hiver, du Valais ou d'ailleurs.

«Crépuscule d'hiver près d'Amsterdam», «Bord du Nil au Caire» ou encore «A la villa Borghese» attestent des nombreux voyages et différentes périodes de l'artiste. Paysagiste prioritairement, il croqua également quelques portraits, comme celui du docteur Coulery ou de l'huissier de l'Etat. Il ne cessera, en réaction à la toute jeune industrialisation, d'éclairer d'une lueur douce et nostalgique la vie rurale, au gré

de ses peintures champêtres. «La peinture est quelque chose d'intermédiaire entre une pensée et une chose», avait-il d'ailleurs noté au dos d'une de ses toiles, comme il avait coutume de le faire, à l'attention de ceux qui auraient la bonne idée de les retourner. /SYB

Prière de signaler les œuvres en précisant le sujet, les dimensions, les éventuelles annotations, ainsi que l'année de création, à Francis Kaufmann, 2300 La Cibourg, tél. 032 968 29 58; e-mail: francis.kaufmann@bluewin.ch

Une personnalité bien de chez nous :

Le peintre Edouard Jeanmaire

par Fritz JUNG



« L'enterrement à La Joux-Perret », peinture de Jeanmaire, au Musée des Beaux-Arts du Locle, qui a donné lieu à la polémique dont nous parlons.

Le 13 avril 1916 s'éteignait dans sa résidence genevoise un artiste bien de chez nous, Edouard Jeanmaire, le « peintre du Jura », chantre de la Joux-Perret et lieux circonvoisins. C'était en pleine guerre mondiale aussi le film tragique des événements empêcha-t-il de lui rendre l'hommage qu'il méritait. Mais il n'est jamais trop tard pour bien faire...

Edouard Jeanmaire naquit à La Chaux-de-Fonds le 27 août 1847 ; son père, l'horloger Lucien Jeanmaire, bien qu'originaire des Brenets, n'était pas de souche neuchâteloise. Il était issu d'une famille du pays de Montbéliard, venue s'installer en terre jurassienne au début du XIXe siècle. Le grand-père avait fait partie de l'armée napoléonienne et le bambin entendit de la bouche même de l'ancien grognard les récits de l'héroïque retraite de Russie.

Sa mère, née Emilie Courvoisier-Jonais, avait été élevée dans la meilleure tradition osterwaldienne, mais sa grande piété connaissait une faiblesse : ce fils unique, qu'elle admire et choie plus qu'il ne faudrait.

Son enfance

Le petit Edouard grandira ainsi entre son père quelque peu voltairien et sa mère croyante, mais pusillanime. Faut-il s'étonner dès lors qu'il devienne volontaire ?

Fort de l'appui du médecin de la famille, le Dr Gouvernon, Lucien Jeanmaire décide donc d'éloigner son fils : il le place à Dombresson où, tout en fréquentant l'école du village, il sera... gardeur de chèvres !

Au grand air, notre « bovi » prend vigueur et santé. Bien qu'il soit plus souvent « sur les prés » qu'en classe, il se distingue par son esprit éveillé et de réelles prédispositions à l'étude. Aussitôt sa mère rêve d'en faire un « ministre » ; le père, lui, songe au notariat.

Avant de prendre une décision, on le met en pension à Neuchâtel ; il n'y est, hélas, ni studieux, ni docile. Ses parents le placent alors en Suisse allemande, dans un institut morave dont la rigoureuse discipline provoque... deux évasions du

petit récalcitrant ! C'est à ce moment-là cependant qu'Edouard Jeanmaire se découvre une vocation artistique ; les croquis qu'il a laissés en font foi. Ce n'est pas, on le devine, pour enchanter père et mère...

Revenu à La Chaux-de-Fonds, le jeune homme ira apprendre la peinture sur émail chez Marc Dufaux. Il a 17 ans.

Sa formation artistique

Lorsque l'atelier Dufaux partit s'installer à Genève, Edouard Jeanmaire l'y suivit. Ce fut, pour lui l'occasion de fréquenter les cours du « père Menn » pour lequel il gardera d'ailleurs, toute sa vie, une grande admiration. Par contre, il se « chipote » avec Hodler.

Paris l'attire ; il y connaîtra la misère,

s'astreignant à des travaux pénibles tels que de minuscules peintures au gout du jour. 1870 : la guerre franco-allemande le fait rentrer au pays.

Il expose alors, pour la première fois, à La Chaux-de-Fonds. Bien accueilli et s'étant vu attribuer le « Prix Calame », il décide d'abandonner la peinture sur émail pour se vouer exclusivement à son art. M. Pierre de Salis, peintre lui-même et conservateur du Musée de Neuchâtel, lui fut d'un précieux secours durant cette période ingrate conduisant à la renommée.

Sa vie d'artiste fut des plus actives ; elle se partagea bientôt entre La Chaux-de-Fonds et Genève. En 1881, il visite l'Algérie ; en 1882, la Hollande ; en 1906, l'Égypte où il connaît maintes aventures en remontant le Nil jusqu'à Assouan. Que de fois, par la suite, amusa-t-il ses commensaux en les rappelant avec une verve inimitable. 1907 le trouve en Italie et 1910 aux îles Porquerolles (Var). En 1912, en dépit de ses soixante-cinq ans, il n'hésite pas à s'embarquer pour le Spitzberg, ne craignant pas de pénétrer fort avant sur les glaces, au risque de s'y rompre cent fois le cou...

Riche d'une foule d'observations, il n'en revenait pas moins à son Jura d'abord, puis aux vieux quartiers de Genève dont la riche série d'eaux-fortes qu'il en a laissés sont autant de documents très précieux.



Nous ne chercherions pas à analyser son œuvre : disons simplement qu'elle marque une époque, celle de Courbet pour ne citer qu'un nom d'outre-Doubs. Force nous est de constater que ce genre plaît encore à nombre de personnes. C'est tout de même une référence...

Rappelons plutôt qu'il arrivait à Jeanmaire de travailler des heures durant dans la neige. S'il avait froid, ... il chantait ! Dans ces occasions, son attirail était tout un poème : premièrement une de ces luges de nos ancêtres, appelées « guimbarde », sur laquelle était amarrée une corbeille ronde contenant le chevalet, un parasol (!), une pelle et, éventuellement, un picotin. Arrivé sur place, Jeanmaire plantait le parasol, pour être pro-

tégé du vent ; s'asseyant sur la « guimbarde » dressée sur l'un des côtés, il enfouissait ses pieds dans la corbeille, doublée pour la circonstance d'une peau de mouton et qui faisait ainsi fonction de chancelière. Et la pelle ? Elle permettait au peintre de dégager l'endroit choisi...

Si vous croyez à une galéjade, recherchez la « Patrie Suisse » de 1902 et ouvrez-la au No 221. Vous y trouverez un reportage illustré de ce que nous avançons.

L'homme

Edouard Jeanmaire était aussi vaillant à la défense de ses idées qu'il ne l'était au labeur. Il avait conservé de sa prime jeunesse un ardent amour de la liberté, non seulement pour lui-même, mais aussi pour les autres. De même, il ne pouvait souffrir l'injustice. Quant à se plier à ce qu'on nomme les « convenances », cela lui était difficile... Son franc-parler lui valut quelques inimitiés, mais on craignait ses réparties car l'esprit ne lui manquait pas ! « J'aime Jeanmaire, écrivait le Dr Coullery, parce qu'il dit franchement sa pensée, même en face des puissants, sans s'inquiéter si sa franchise lui sera nuisible. »

Il n'hésitait pas à se jeter dans les bagarres, au temps héroïques de l'Armée du Salut, pour protéger de faibles femmes attaquées par des malotrus. On raconte qu'un jour, à la vue d'un cortège peu sympathique, il se planta au milieu de la rue

et se mit à crier aux participants : « vous êtes des cochons ! »

C'est cet amour de la justice qui l'incita, par exemple, à écrire à Zola au moment de la campagne en faveur du capitaine Dreyfuss.

Mais si sa parole pouvait être mordante, il restait loyal et fidèle ; il eut de solides amitiés dont la meilleure fut certainement celle qui l'avait lié, dès le collège classique de Neuchâtel, à Philippe Godet.

A la Joux-Perret

Edouard Jeanmaire s'était marié en 1871 ; devenu veuf peu d'années plus tard, il convola en secondes noces en 1876. Sa nouvelle compagne fut la plus attentionnée des épouses, devinant ses moindres désirs et toujours prête à accueillir les visiteurs accourus à la Joux-Perret. De cette union naquit un fils, Henri-Lucien, qui se voua également aux arts.

La Bibliothèque de la Ville possède les albums dans lesquels chacun pouvait, au moment de quitter la Joux-Perret, noter ce qu'il voulait. Jeanmaire y consignait également nombre de remarques. C'est ainsi qu'à la date du 7 novembre 1897, il écrit : « Dimanche de temps doux-agréable. Nombreux visiteurs (32 personnes) dont dix nous ont fait le plaisir de rester jusqu'à 10 heures 30 et sont reparties par un beau clair de lune ».

Le peintre Landry y a laissé un délicat croquis au-dessous duquel Philippe Godet - qui l'accompagnait - nota :

La Joux-Perret
Quel joli rêve !
Puisqu'il s'achève,
J'y reviendrai. 21 octobre 1893)

C'est encore ce dernier qui risquait ce jeu de mots :

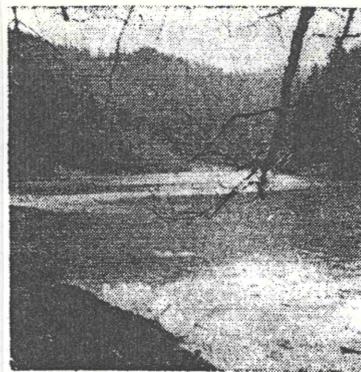
« Chacun, pour dîner à la Joux-pairet » (21 novembre 1897).

Mlle Elisa Scheurer, institutrice au Locle, affirme : « vous ne vous doutez pas que vous avez conquis, mais là complètement conquis mes Anglais qui n'ont pas, je vous l'assure bien, « l'épate facile »

Monter, monter !... j'aime t'entendre,
Verbe joyeux des gais matins !
Mieux que celui, plein de chagrins :
Redescendre !

signé : le pasteur Alfred Cérésolo.
(27 novembre 1894)

On pourrait continuer longtemps encore...



Le lac du Cul-des-Prés, décrit par Edouard Jeanmaire dans son « Histoire de la Ronde » alors qu'il roulait ses flots boueux et jaunes se une pluie fine et lunaire. A noter que ce « lac dix jours » est situé entièrement sur le territoire de La Ferrière.

Au dos des toiles

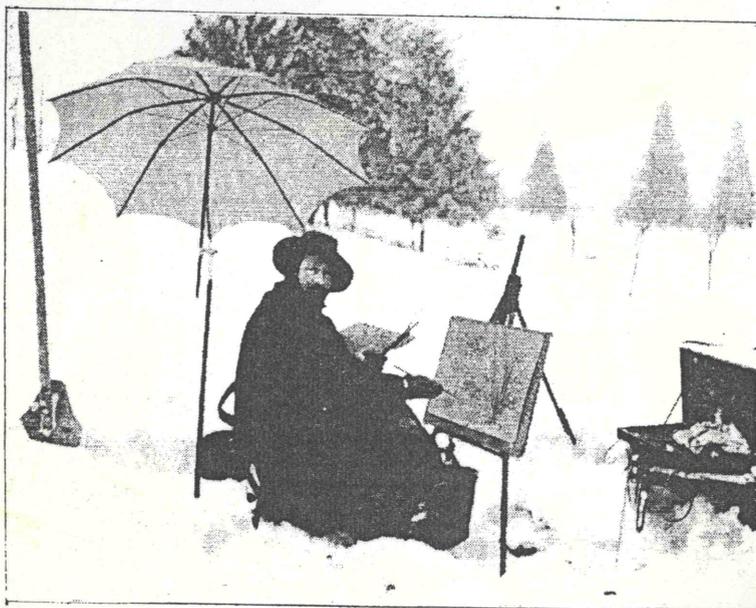
Si le « livre d'or » de la Joux-Perret était parfois le confident du peintre, ce dernier se plaisait également à noter, au dos de ses toiles, non seulement les circonstances dans lesquelles il avait travaillé, mais encore ses impressions. En voici une : « Parti à 8 heures le matin, de la Joux-Perret avec le sac au dos, boîte

à peinture, chaise, chevalet, parasol, pique, pardessus avec plaid alpin, j'arrivai à 9 heures et m'installai de suite par un temps couvert, puis menaçant, enfin pluvieux, et me forçai de poursuivre mon travail jusqu'à la nuit. A 6 heures, le froid fit tomber les pincesaux des doigts. J'ai donc travaillé neuf heures de suite sans me reposer ; je ne me suis levé que pour avaler une tasse de café au lait et un morceau de pain qu'une pauvre femme m'apporta de la maison ci-contre (octobre 1889). »

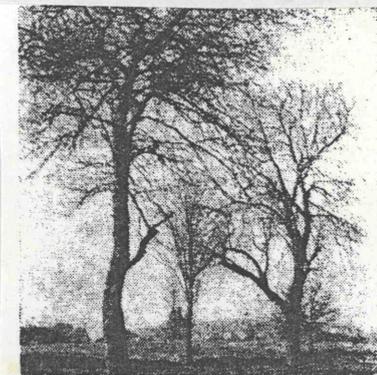
Et son travail minutieux n'oubliait rien ; sous les sapins où les vaches ruminant, il distinguait aussi bien les gentianes que le caillou coupant l'herbe courte où la bouse desséchée d'un précédent passage du troupeau. Il rendait aussi bien la rugosité des troncs que les fines ramures laissant apercevoir des coins de ciel. Et quand tout avait été situé, il rentrait avec le contentement du bon ouvrier ayant terminé sa journée.

En automne 1915, il passa encore quelques semaines dans la vieille ferme de la Joux-Perret, « rière La Chaux-de-Fonds », déjà miné par la maladie qui l'emporterait. La souffrance n'avait cependant point abattu son extraordinaire vitalité.

Edouard Jeanmaire fut une forte personnalité et un caractère. Ce sont de tels hommes qui ont contribué à la gloire de notre petite patrie.



Le peintre Jeanmaire travaillant en plein hiver à l'un de ses paysages fidèles et probes du Jura qu'il aimait tant. C'était un fin dessinateur et un grand travailleur. Le voici sous son parasol, avec sa tête de Tartarin, et chaudement habillé pour résister au froid. La pittoresque photo ci-dessus a été prise en 1902, à La Joux-Perret, par M. Gaensli, horloger. Elle fait partie de la Collection Ed. Jeanmaire de la Bibliothèque, que nous remercions, ainsi que M. Fernand Donzé, son directeur, de nous avoir aimablement autorisé à consulter.



Les trois arbres de La Joux-Perret, que Jeanmaire a tant peints, vus à la fin de l'hiver, dans un beau ciel gris où le Jura prend une expression si monotone et puissante à la fois.

Quand Edouard Jeanmaire disait leur fait aux critiques!

L'« Impartial » du 27 septembre 19 publiait (on voit qu'on n'avait pas froid aux yeux à l'époque) la lettre suivante d'Edouard Jeanmaire en réponse à la critique d'art parue dans le même journal et concernant les œuvres exposées au Collège industriel :

La Joux-Perret, 27 septembre 19

Monsieur le Rédacteur,

Je vous remercie, Monsieur le critique d'art inconnu, de confirmer publiquement le fait que les collègues « débinent » mes tableaux ; je le savais, mais le bon public qui m'admire dites-vous, l'ignorait.

Hodler, le chef de la bande, actuellement le plus encensé par sa coterie à l'exposition de Lausanne, me disait une fois à brûle-pourpoint « Jeanmaire, la première occasion que j'aurai, je vous foudrai un coup de marteau sur la tête et vous ne vous en relèverez jamais. »

Evidemment son langage était aussi symbolique que sa peinture ; c'était de refuser mes toiles aux expositions, de les placer aussi mal que possible afin que le public m'oublie ou ne puisse me remarquer !

Dans mon village natal, où je reviens chaque été, où j'expose depuis bientôt quarante ans, les meneurs qui se sont bien placés, n'ont pas même voulu m'accorder un seul tableau à la cimaise, et m'ont refusé malgré mes conditions sur mon bulletin de participation, de grouper mes toiles, comme cela m'a toujours été favorablement accordé à toutes les expositions de Neuchâtel.

de protester publiquement, ne me laissant nullement intimider par la plume cacaphonique (sic!) et acerbe des critiques accaparés par la jeune école ; suffisamment heureux d'avoir pour me protéger et me soutenir, le public, seul vrai juge, parce qu'il n'obéit jamais à aucune rancune, à aucune école d'art, à aucun parti pris ; à ce public, je promets de ne pas me laisser décourager.

Je sais que mon art est très sincère, parce que tous mes tableaux sont directement peints d'après nature, sans l'ombre de conventions ; je visite toujours les musées étrangers pour demander conseil aux maîtres incontestés ; tous me répètent la même leçon :

« La nature est l'unique vrai maître ».

« Arrête-toi longtemps sur le vrai pour arriver au beau ».

« Ne mets dans tes œuvres que toi et les choses que tu vois, et de la façon dont tu les vois. »

Je ne me laisserai donc pas non plus influencer, sous prétexte de modernisme, de peindre le ciel vert, quand je le vois bleu, et l'herbe bleue quand je la vois verte.

Croyez à ma sincérité et veuillez agréer...

Signé : Edouard Jeanmaire.

Si l'orgueilleux Jeanmaire revenait, il verrait avec mélancolie que son art a moins bien « vieilli » que celui de Hodler ; que la sincérité n'est pas le génie ; que la peinture est style avant que d'être imitation de la nature ; et que les deux toiles de lui que possède notre Musée des Beaux-Arts (« La sortie de l'étable à la Joux-Perret » et « Cuisine de ferme, Joux-Perret 24 ») ne sortent jamais des réserves ; et enfin, qu'il y avait, il y a cinquante ou soixante ans déjà, une « querelle des anciens et des modernes », qui est de tous les temps : mais les jeunes d'alors sont devenus les vieux d'hier. Rien de nouveau sous le soleil !



Un fragment de « L'enterrement à La Joux-Perret » où l'on voit le Dr Coullery, homme politique de gauche, médecin dévoué et infatigable, ami des paysans et des humbles, objet d'une affection et d'un respect unanime (qui allait du libéral et conservateur Philippe Godet aux révolutionnaires socialistes ou anarchistes de la fin du XIX^e siècle). C'est le personnage à la longue barbe, l'autre barbu devant lui étant certainement le peintre Jeanmaire.

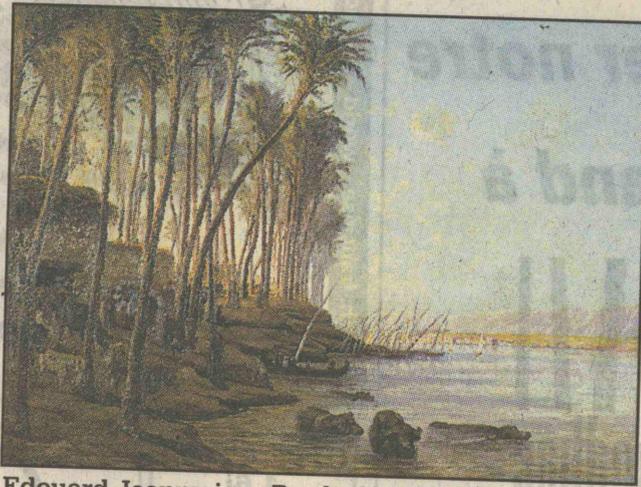


Hommage Edouard Jeanmaire, de La Joux-Perret au Caire

29 X 1998

Agriculteur retraité qui a publié un certain nombre de pages dans nos colonnes, Francis Kaufmann s'est attaché, dans le No 58 de la «Nouvelle revue neuchâteloise», à partager un hommage bienvenu au peintre Edouard Jeanmaire, qu'il nomme le Seigneur de La Joux-Perret, où ses cendres ont été dispersées en 1936, vingt ans après sa mort. Né il y a 151 ans, ce fils

d'horloger devient peintre sur émail, tout en se formant aux Beaux-Arts de Genève, auprès de Barthélémy Menn. Auteur d'une œuvre considérable et



Edouard Jeanmaire, «Bords du Nil», 1906. photo sp

fort appréciée de son temps, vivant confortablement de son art voué à la vie champêtre — on savoure son cocasse jury de peinture sous les sapins! —

d'hui avec ravissement et étonnement.

Edouard Jeanmaire est surtout connu pour son remarquable «Enterrement à la Joux-Perret» déposé au Musée des beaux-arts du Locle.

Mais l'homme qui se voulait le peintre du Jura avait aussi la bougeotte et ses très nombreux voyages en Algérie, Egypte, Hollande, Italie, Angleterre ont également nourri sa peinture, que l'on redouvre aujourd-

SOG

● «Nouvelle revue neuchâteloise». No 58.

Ces albums tiennent en même temps du livre d'or, dans lesquels les nombreux visiteurs notent un petit compliment, et du classeur où se côtoient, lettres, cartes et coupures de presse, le tout annoté de la main de Jeanmaire. Au travers de ces documents, se dessine un portrait vivant de l'artiste et de son entourage.

En 100 ans, la Joux-Perret a, dans le fond, peu changé. On peut parfaitement imaginer l'artiste assis de longues heures devant son chevalet. Il peint; Pouillerel au soleil levant ou un troupeau se reposant au pied d'un immense sapin. A la maison, Mme Jeanmaire vaque à ses occupations ménagères. Le petit Henri est dans son berceau.

Le dimanche, des amis, des admirateurs, arrivent. Ils sont descendus du train à Bellevue, ils ont traversé un pâturage, puis suivi le chemin caillouteux. Alors on discute, on discute; le peintre est intarissable, il aime à faire partager ses idées, ses goûts pour le travail bien fait, son admiration de la nature. Les heures passent vite. Avant de partir, on inscrit quelques phrases dans le livre d'or que nous tend Mme Jeanmaire. On avait, à cette époque, le goût de bien faire. Les plus doués improvisent un petit poème ou un dessin, les autres tournent un compliment ou transcrivent une poésie, ou de la musique.

Quelquefois on trouve porte close:

«J'ai voulu visiter Jeanmaire. Porte close, douleur amère. je vais à l'exposition Adresser une motion,

Les albums et la Joux-Perret

Car c'est bien elle qui confisque Notre artiste, à sa Joux qui bisque.»

griffonne sur une carte le pasteur Borel, avant de s'en retourner bredouille.

On écrivait beaucoup, à cette époque. Jeanmaire était en correspondance avec toute l'intelligentsia de la région: Ch. Naine, le Dr Coullery, J. Jurgensen du Locle, T. Combe la romancière, Ph. Godet, R. Comtesse le futur conseiller fédéral, Virgile Rossel (qui lui dédie un long poème), et beaucoup d'autres. Les lettres de ses correspondants, il les intercale dans les pages de l'album, en y ajoutant souvent des commentaires de son cru. Dans ces missives, on parle d'art, d'exposition (quelquefois, on refuse ses toiles, à sa grande indignation!), de critique aussi.

Justement, les critiques de presse, et tous les autres articles consacrés à son mari, Mme Jeanmaire les découpe religieusement et les intègre aux albums. On peut suivre, au travers des coupures de journaux, l'évolution de la popularité de l'artiste. Enthousiaste au début, la critique se fait peu à peu plus réservée. On finit par trouver Jeanmaire trop figuratif, trop minutieux, dans ses reproductions de la nature. Ces remarques provoquent l'ire de l'artiste, car il est certain d'avoir raison. «La nature est l'unique vrai maître. Sous prétexte de modernisme, je ne peindrai pas le ciel vert quand je le vois bleu, ni

l'herbe bleue quand je la vois verte».

Quelques mots encore de Mme Jeanmaire, Eugénie. C'est une femme remarquable, dit Ph. Godet. Compagne précieuse et dévouée, elle sut comprendre, seconder, défendre un mari pas toujours facile à vivre, on s'en doute. Edouard et elle avaient fait un mariage d'amour, et leur attachement mutuel transparait au fil des pages des albums.

«Mon Eugénie, mon seul génie», écrit-il sous la photo d'elle

qui orne la première page de l'album.

Bien plus tard, visitant seul une grotte aux fées, en Valais, il lui adresse un petit bouquet avec ces mots:

«Ces trois fleurs à ma fée Eugénie aimée. Baisers au fils», Edouard.

En mai 1902, pour le 25^e anniversaire de leur mariage, Eugénie écrit ce joli poème, à la gloire de leur amour:

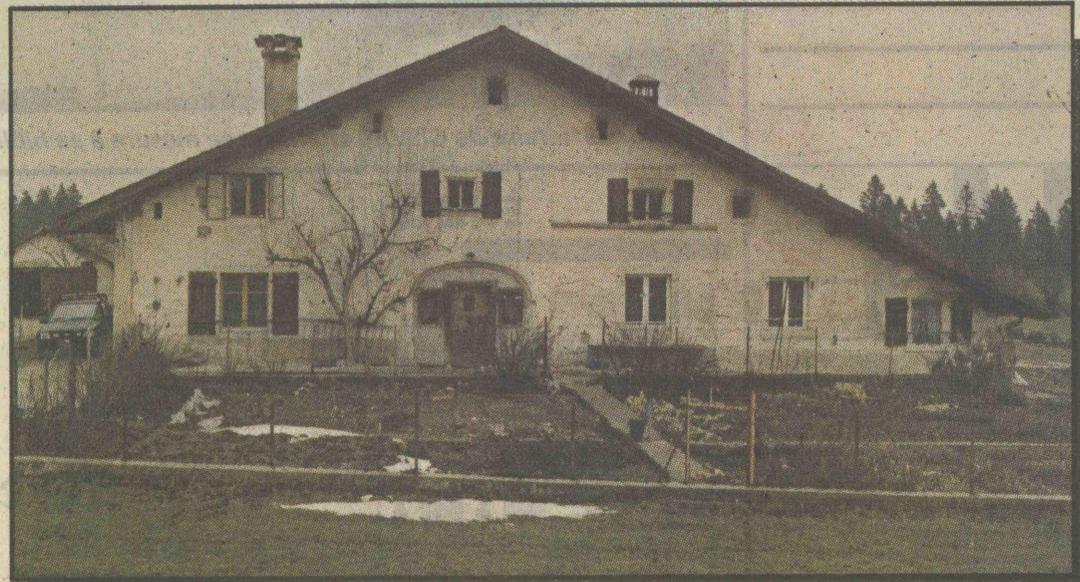
Le plus beau jour du mois de mai, Fût le plus heureux de ma vie.

Le beau dessein que je formai,
Ce plus beau jour du mois de mai.
Je t'appartenais, je t'aimais,
Et ce grand amour m'a ravie.
Ce plus beau jour du mois de mai,
Fût le plus beau jour de ma vie.

Eugénie à Edouard

Tel fut l'attachant Jeanmaire de la Joux-Perret. Travailleur infatigable il a laissé une œuvre originale. Ses paysages jurassiens si vrais, ses scènes champêtres si vivantes plaisent, aujourd'hui encore, à un large public.

On peut admirer des peintures de Jeanmaire aux musées de Soleure, de Berne, de La Chaux-de-Fonds, du Locle, de Neuchâtel, de Genève.



La ferme du peintre Jeanmaire à la Joux-Perret. L'artiste occupait le petit logement sis au soleil. Il l'a entièrement décoré. Actuellement, cette maison est habitée par la famille William Parel, propriétaire du domaine. (Photo P. Dubugnon)



Le beau tableau «L'enterrement à la Joux-Perret», peint vers 1888, est exposé au Musée des beaux-arts du Locle.

(Photo Bohrer)

La Joux-Perret est bien modeste; deux douzaines de fermes, disséminées sur une croupe de terrain, constituent ce quartier extérieur de la commune de La Chaux-de-Fonds. Pourtant deux artistes ont glorifié ce petit coin de terre, Edouard Jeanmaire le peintre et Arthur Nicolet le poète. Ces deux personnages ne se sont pas contentés d'habiter la Joux-Perret, mais ont su, au travers de leurs œuvres, lui donner une âme.

Le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds est actuellement en réfection, mais avant que ne commencent les travaux de transformation, une grande

toile, placée sur le mur du fond, illuminait la vaste salle du premier étage.

Cette œuvre, signée Jeanmaire, représente un troupeau

sortant d'une étable jurassienne. La couleur, la finesse du trait, le mouvement, le naturel de la scène, dénotent le métier et la sûreté d'observation de l'artiste. Ce dernier n'a pas eu à chercher bien loin l'inspiration: ce bétail s'ébrouant sur le pas de la porte, c'est celui de son fermier.

par Francis KAUFMANN

Edouard Jeanmaire, né à La Chaux-de-Fonds en 1847, a passé presque tous les étés de sa vie

dans la ferme que sa famille possédait à la Joux-Perret et qu'il hérita plus tard. Cette ferme, le numéro 24 du hameau, il y tenait beaucoup; pas étonnant puisqu'elle avait été construite par un de ses ancêtres du côté maternel en 1615, sept générations avant lui. C'est d'ailleurs cette famille, Perret-Gentil, qui semble avoir donné son nom à l'endroit, (Joux-Perret = forêt des Perret).

En 1892, Wiliam Ritter pouvait écrire: «Nous le savons

presque par cœur, ce beau domaine de la Joux-Perret, pendant des années, Jeanmaire n'en est pas sorti et nous en a retracé la vie par tous les temps, détaillé les coins les plus intimes, exprimé toute la poésie. Sapins, chalets et troupeaux, abreuvoirs et étables, nous apprenions à tout connaître, petit à petit».

Grâce aux documents que possède la Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, il est possible de suivre, non seulement la carrière artistique de Jeanmaire, mais également le déroulement de sa vie, ici et à Genève où lui et sa famille passaient l'hiver. Cela est passionnant.

Trois genres de documents peuvent être consultés à son sujet.

Des reproductions d'œuvres de l'artiste, des gravures principalement, mais aussi une monographie illustrée sur le cours de la Ronde, intitulée «Histoire d'un ruisseau». Ce document personnalisé (cela commence par «Né sur les tristes bords de la Ronde, j'en connus les détours dans les prés marécageux...»), raconte l'histoire mouvementée de ce ru capricieux qui, à l'époque, serpentait à ciel ouvert, à l'est du grand village.

Des articles consacrés à Jeanmaire et à son œuvre par Fritz Jung et par J.-M. Nussbaum (qui séjourna plus tard dans la ferme du peintre avec sa famille), ainsi qu'une intéressante et précieuse biographie, signée Philippe Godet, ami de longue date de l'artiste.

Enfin des documents de famille, dont les plus émouvants sont deux albums-souvenirs qui ont accompagné la famille Jeanmaire à Genève et à la Joux-Perret, de 1880 à 1912.

• L'Enterrement à La Joux-Perret •

Dispute autour d'un tableau

Edouard Jeanmaire, peintre naturaliste de l'école Courbet, détestant Hodler autant que Boecklin, n'était pas d'un caractère conciliant. Il avait coutume d'envoyer aux critiques qui le... critiquaient des cartes au recto desquelles étaient dessinés divers animaux domestiques ou carnassiers, de l'âne à l'hyène, avec le nom du coupable calligraphié pour l'éternité à l'encre de Chine.

Vers 1888, il peignit son fameux tableau intitulé « L'Enterrement à la Joux-Perret » que nous reproduisons, et qu'il exposa un peu partout. Le conseiller d'Etat Robert Comtesse — qui devait, peu de temps après, devenir Conseiller fédéral et président de la Confédération (il refuse alors à Jeanmaire une lettre de recommandation à l'adresse de pays étrangers que celui-ci prétendait visiter, lui disant que le Président de la Confédération ne signa pas non plus les passeports de ses concitoyens) — tenta de le faire acheter par le Musée de La Chaux-de-Fonds.

Mais les Amis des Arts, qui n'avaient pas de bons rapports avec notre Edouard, trouvèrent mille prétextes pour ne pas obtempérer, perdant par là la subvention de l'Etat. Le Musée du Locle l'acquiesça,

on ne sait trop quand ou dans quelles conditions.

Jeanmaire fulmine, parle de « cette gale de Gallet à grosse galette » et des Bourquin et autres... qui lui ont fait manquer l'affaire. C'est probablement dès lors qu'il signa régulièrement « Jeanmaire de La Chaux-de-Fonds » les lettres qu'il envoyait dans la Métropole de l'horlogerie !

C'est le 20 juin 1888 que Philippe Godet, le célèbre professeur de Neuchâtel, lit dans l'organe radical (avec lequel il était à couteaux tirés) un article où on l'accuse d'avoir ridiculisé avec malveillance « L'Enterrement à la Joux-Perret ». Navré, il écrit à son ami une lettre fort digne, lui demandant de rectifier lui-même les « propos mensongers » du « National ». Jeanmaire répond discourtoisement et refuse d'intervenir, prenant ainsi à son compte la violente critique adressée... au critique. Godet rétorque, avec beaucoup de dignité, ce qui suit :

Mon pauvre ami,

J'aurais mille choses à te répondre et je n'essaye point de te dire combien j'ai été affligé de la lettre. Tu me dis que tu es malade : elle me le prouverait sans que

tu me le dises. Quand le temps l'aura guéri, tu reconnaitras où sont les vrais amis, de ceux qui te flattent par calcul ou de ceux qui te disent la vérité par affection. L'heure n'est pas venue encore où tu peux faire cette distinction et me rendre la justice que tu me refuses. Tu ne peux pas voir de sympathie dans ma critique de ton tableau ? J'y en ai assez mis cependant pour ne pas dire qu'il me paraissait manqué, ce qui est mon opinion. Cette opinion, je l'ai enveloppée de phrases aimables qu'un ami seul sait trouver. Si j'avais brutalement dit ce que je pensais, c'eût été mon droit. Mais je comprendrais que tu m'en voulusses d'en avoir usé. Au lieu de cela, j'ai eu des égards que d'autres n'ont pas eus : tu me les reproches amèrement : je ne m'en repens point d'ailleurs.

Jeanmaire a affirmé que le jugement de Philippe Godet lui a été dicté par le peintre Jeanneret, ce que le brillant professeur neuchâtelois considère comme peu flatteur pour l'un et l'autre :

Tu m'opposes M. Ed. B. qui « n'aime pas les opinions toutes faites », mais en tous cas ce sont les tiennes, reproduites avec une si remarquable fidélité qu'il serait prudent de ta part de ne t'en point prévaloir. J'ai fait beaucoup de critiques dans ma vie, mais jamais sous la dictée de ceux que j'avais à juger, et quand j'ai eu le plaisir de te louer (plaisir que je me réserve encore pour l'avenir) mes éloges étaient de mon cru. Ils furent acceptés : je regrette que mes critiques

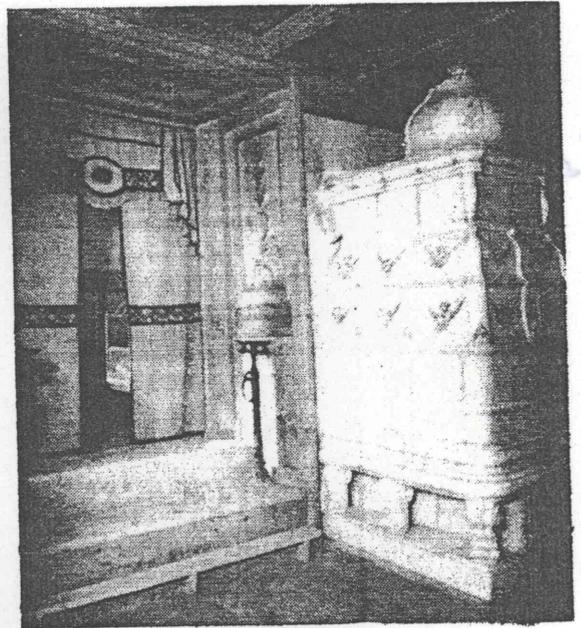


Photo de gauche : au milieu, l'évocation gracieuse du « Cantique des cantiques » et, à gauche, l'hymne au soleil muni de vers d'A. Bachelin. En haut, les

bienveillantes n'aient pas le même bonheur.

Je ne peux compter sur un loyal dévoué (de l'article du « National ») de la part. Tu es trop égaré par ton injuste ressentiment. Or, ledit article a été fait beaucoup moins par sympathie pour toi que par rancune contre moi. Il y a là des roueries que tu es trop honnête pour soupçonner.

Tu me permettras de te la conserver (mon affection), malgré tout et de rester, en dépit de tes doutes injurieux, le plus fidèle et le plus sincère de tes amis.

Philippe Godet.

Intrépidement, Jeanmaire conserve son ire au diapason que veut son orgueil, écrivant au bas de la noble lettre de Godet ces phrases vengeresses :

Malgré tout, je dis que Godet a toujours fait ses critiques sous l'impression des Jeanneret, Laudry, etc., et qu'à Genève, il m'y a souvent employé, à mon insu, à ses procédés. C'est l'imprimé qui m'a révélé les faits. Avant, je ne m'en étais jamais douté.

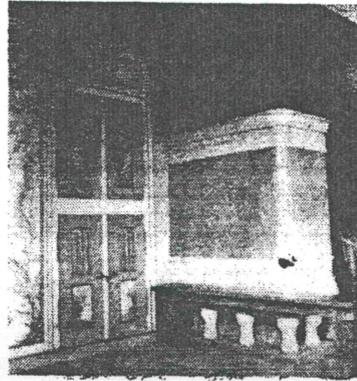
* * *

C'est ainsi que Philippe Godet découvre que si l'adage qui dit que « la critique est facile, mais l'art est difficile » est peut-être exact, il n'en reste pas moins que la critique, quand elle ne loue point, n'est jamais reçue avec objectivité, même par ceux qui prétendent l'apprécier mieux qu'un éloge. Or, il est vrai qu'il n'y a pas de louange (sincère et valable) sans critique.

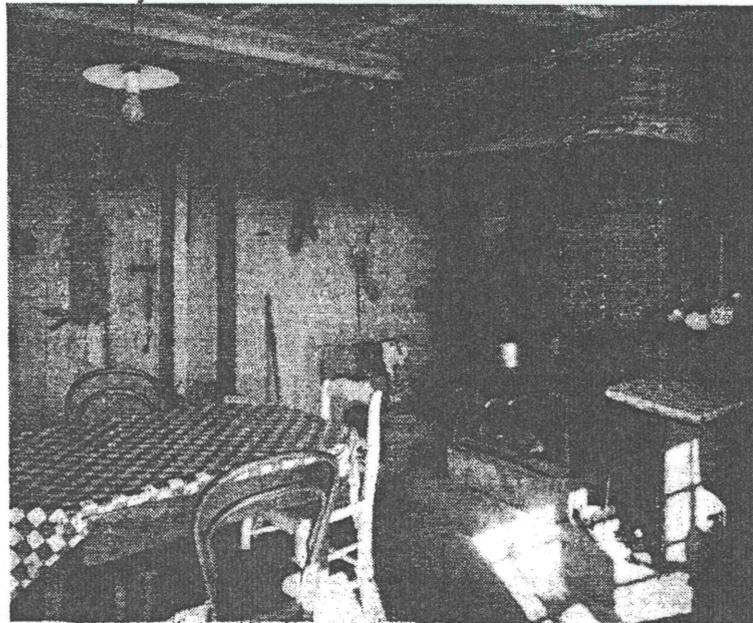
Mais que dirait Philippe Godet s'il revenait dans sa petite patrie, et s'il s'avisait de relire les journaux qui de son temps contenaient tout de même de vraies critiques ?

(N).

12 avril 1956



Magnifique poêle en catelles décoré par Edouard Jeanmaire: on y retrouve, au haut et au bas, les noms des peintres, sculpteurs et amis des arts (les Robert, Girardet, Meuron, Berthoud, Dubois, Jacot-Guillarmod, etc.) qui ont illustré l'histoire de l'art de notre petit pays. Aux portes des buffets, des scènes mythologiques, petits paysages; en haut un paysage maritime (Jeanmaire était un grand voyageur) très délicatement impressionniste; enfin, au dessus du poêle lui-même, tout un passage de « L'Ecclésiaste » peint en écriture imitée du gothique. Quelle patience!



Une partie de la cuisine, et en haut, le poêle.

Une ferme plus que tricentenaire (1615) de La Joux-Perref

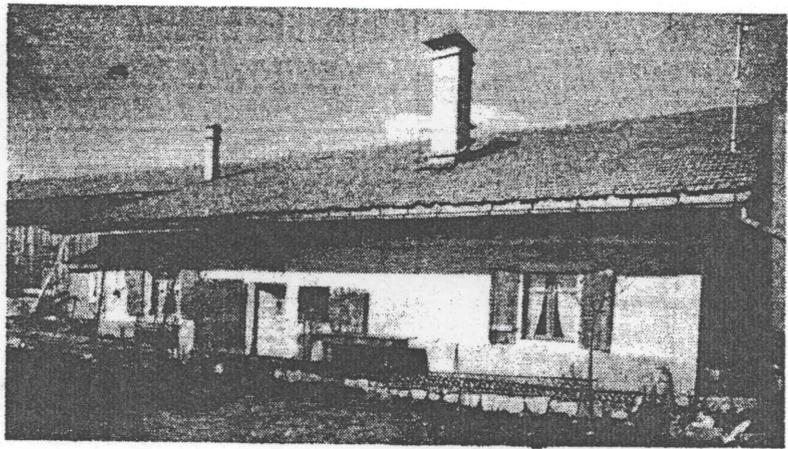
abrite un logement décoré par le "peintre du Jura" Edouard Jeanmaire (27 août 1847 - 13 avril 1916)

La Joux-Perref est ce plateau verdoyant et admirablement exposé au soleil qui domine La Chaux-de-Fonds à l'est, les gorges de la Ronde au sud, se termine en carrière près des anciens abattoirs, et monte en pentes douces à l'assaut de la Ferrière et des Franches-Montagnes. De là, au milieu des plus belles allées d'arbres de la région, on voit les clochers de la ville dans une lumière tamisée comme le Jura en connaît peu, et maintenant la Tour de la Gare qui a transformé le visage lointain de la Métropole de l'horlogerie, sans que nous puissions affirmer que ce soit à son avantage.

Bien posée au milieu et au sommet du plateau, une vaste ferme, bâtie, dit la pierre elle-même, en 1615, et qui a subi depuis des réparations sans doute, des adjonctions, mais pas de transformations, se dresse parmi les platanes, avec ses fenêtres sculptées, ses voûtes (portes et cuisines) romanes, son immense grange et ses belles proportions. Ferme bien jurassienne, courte sur pattes, solidement assise, elle semble défier le temps, et l'on trouve, au cadre pierreux des fenêtres, la pierre de deux couleurs qu'on allait chercher dans les Franches-Comtés.

C'est là qu'Edouard Jeanmaire, d'une vieille famille franc-comtoise précisément, a vu le jour et que probablement sa vocation de peintre s'est affirmée, en contemplant les vallonnements indéfiniment répétés, le rythme illimité, tantôt tendrement allusif, tantôt violemment contrasté, du pâturage haut-jurassien; les couleurs franches et nettes, l'éclat des verts puissants et brandebourgeois, la robustesse des sapins noirs dans le ciel bleu; les accords strawynskiens de la neige endiamantée, des arbres fermement squelettiques et dessinant dans le ciel pâle des arabesques adorablement tristes, et des sapins massifs et musicaux.

Il parle de la Ronde en termes exquis, et décrit la vie tourmentée de ce cours d'eau, « le plus petit des ruisseaux qui donna naissance au plus grands des villages ». Lui aussi en fait un vase de tristesse, qu'il aime et chante tristement. Aujourd'hui, on voit peut-être mieux le Jura, héros épique, froid, hautain, un peu méprisant des nonchalants et des reposoirs de la plaine plus chaude et historiquement mieux équipée. Goût de la solitude, du vent, et même du « hurlement », des grandes bises neigeuses qui



Le logement qu'habitait Jeanmaire lui-même jusqu'en 1916. En 1936, ses cendres et celles de son épouse Eugénie furent repandues sous l'« Arbre des Fiançailles », à l'ombre duquel il s'était fiancé avec Eugénie précisément, dans le pâturage sis à l'est de la ferme.

égalisent tout et transforment le pays en plaine silencieuse où l'on marche furtivement, en s'écoutant penser : c'est le Jura, mon vieux pays, dont les engorgements escarpés sont pour moi délices «xaltantes et fièvres jamais guéries.

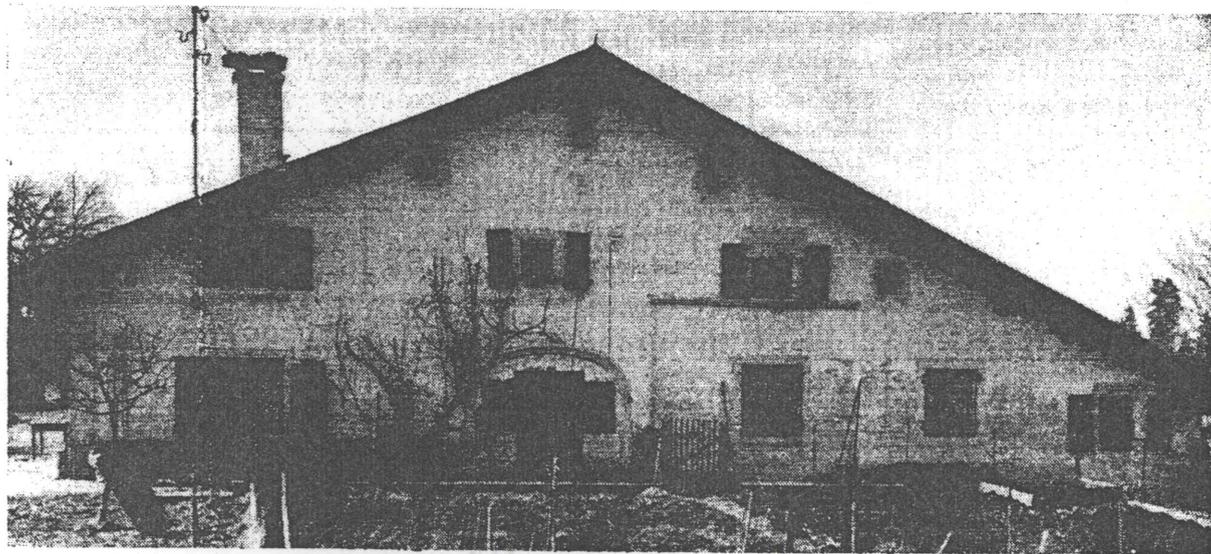
Né dans cette ferme aux mille oiseaux, au milieu d'un village agricole voué à l'élevage, Jeanmaire y habita presque chaque saison d'été, sauf quelques an-

ravissante, un désert rougeoyant, ou une Joux-Perret lunaire. Tout-à-coup, le soleil, son dieu, ou des vers de Philippe Godet qui, ma foi...

Les inscriptions sont tout aussi drôles : « Heureux dans ma peinture, heureux dans mes amours. A la Joux-Perret je passe mes plus heureux jours », vers-mirtilons écrits « à l'occasion d'une belle vente à M. Ed. Reutter » : on voit qu'il

lui qui en disait pis que pendre de tout le monde.

A l'intérieur, deux chambres magnifiquement boisées ont de délicieux paysages pyrogravés, qui mènent à une « chapelle » d'inspiration maçonnique, avec un œil gravé au-dessus de la fenêtre en vitrail : « Dieu soit ici. » « Patrie, amitié, science, foi » sont écrits en grandes lettres. Mais surtout, deux splendides poë-



La grande ferme de Jeanmaire à La Joux-Perret, habitée maintenant par M. et M^{me} André Oppliger et leurs filles. L'inscription 1615 est au-dessus de la fenêtre du premier étage, à gauche. Les petites fenêtres du haut sont aussi de pierre taillée. (Photos « L'Impartial ».)

nées où il avait loué non seulement la ferme, mais aussi son logement dirigé vers l'Occident, qu'il reprit quand il vit que son locataire l'avait entièrement rénové : pas commode. l'Edouard ! C'est là qu'il se mit à peindre et repeindre, tout ce qui lui passait par la tête : grand voyageur, lecteur obstiné et qui jugeait avec le jugement rapide et sans recours de l'époque, il écrivait au mur, pour l'éternité. C'est ainsi que dans un placet au-dessus d'une porte, on a une petite maxime qui sent son impressionnisme (et prouve que Jeanmaire n'était pas si indifférent à ce qui se faisait de son temps),

n'était pas que métaphysicien, notre ami Edouard ! Il aimait le « Cantique des cantiques », biblique et érotique, et l'illustre entre deux portes. A la cuisine, il peint des saucissons, des clefs, un chat qui saute dans lâtre, des canards « dédiés aux journalistes des deux hémisphères » ! « L'union fait la force, mais l'oignon fait la farce ! » dit-il dans la cheminée. « Jamais homme armant son ventre ne fit belle œuvre. » « A un repas, ne parler ni de politique, ni de religion. » « Vous qui entrez dans cette maison, ne dites pas du mal de votre voisin » conseille-t-il,

les en grandes catelles, le premier rectangulaire et gravé, le second avec la cloche de porcelaine blanche, sont des merveilles du genre. Ils « boulootent » un fagot en quelques heures, mais après, irradiant une chaleur si exquise qu'on regrette qu'elle n'ait point été décrite par Marcel Proust.

C'est cette curiosité chaux-de-fonnière, à deux pas d'ici, bien conservée et pittoresque, que nous voulions signaler à nos concitoyens et lecteurs, à l'occasion du quarantième anniversaire de la mort du « Peintre du Jura ».

J. M. NUSSBAUM.

Edouard

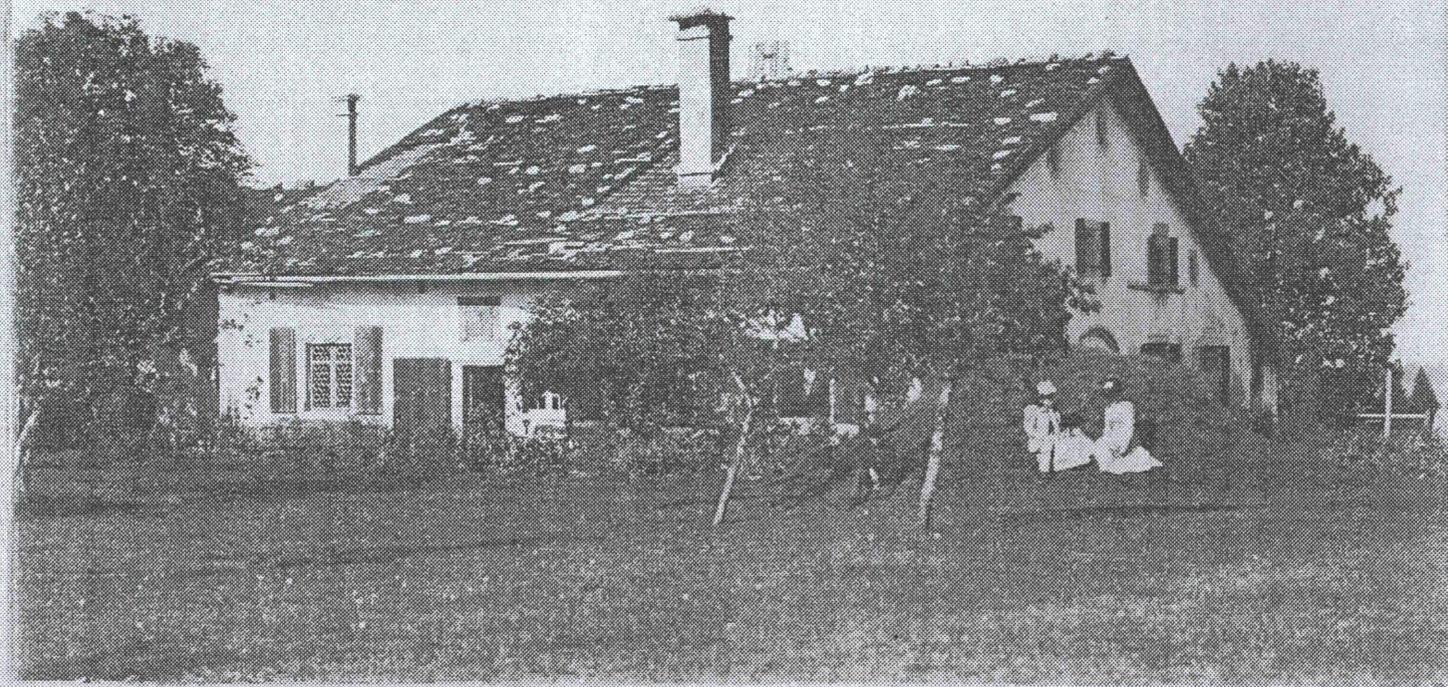
JEANMAIRE

huiles
gravures
dessins de voyage



■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■
Château et Musée de Valangin

1^{er} mars - 3 mai 99



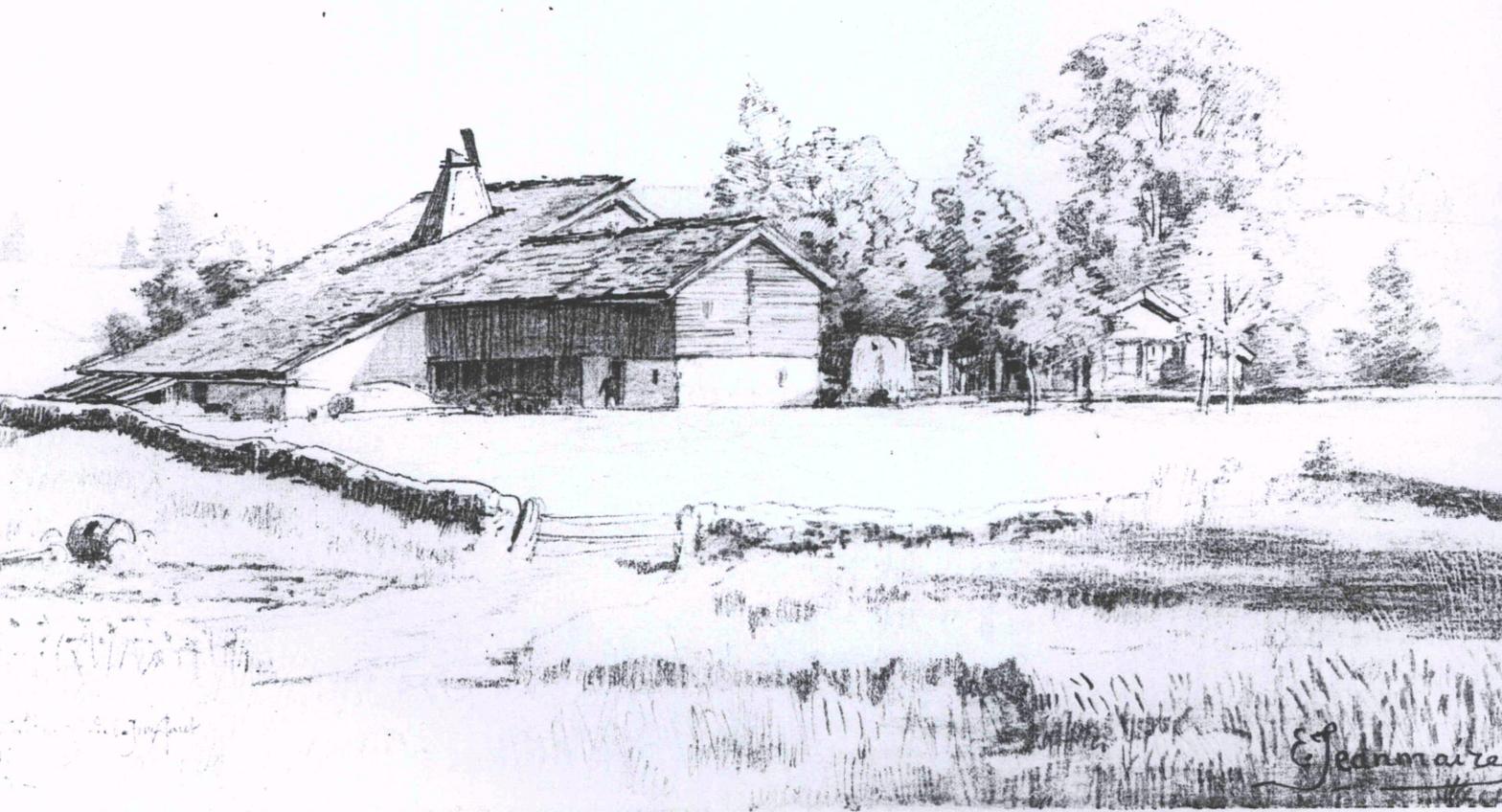
Schönbecker

La Joux Perret, propriété de famille de peintre Jaurmaire



Le retour du laitier à La Joux-Perret

Edouard Jeanmaire



A La Joux-Perret



L'enterrement à La Joux-Pernet

Musée des Beaux-Arts du Locle

E. Jeanmaire



A la Joux-Perret

peinture d'Edouard Jeanmaire



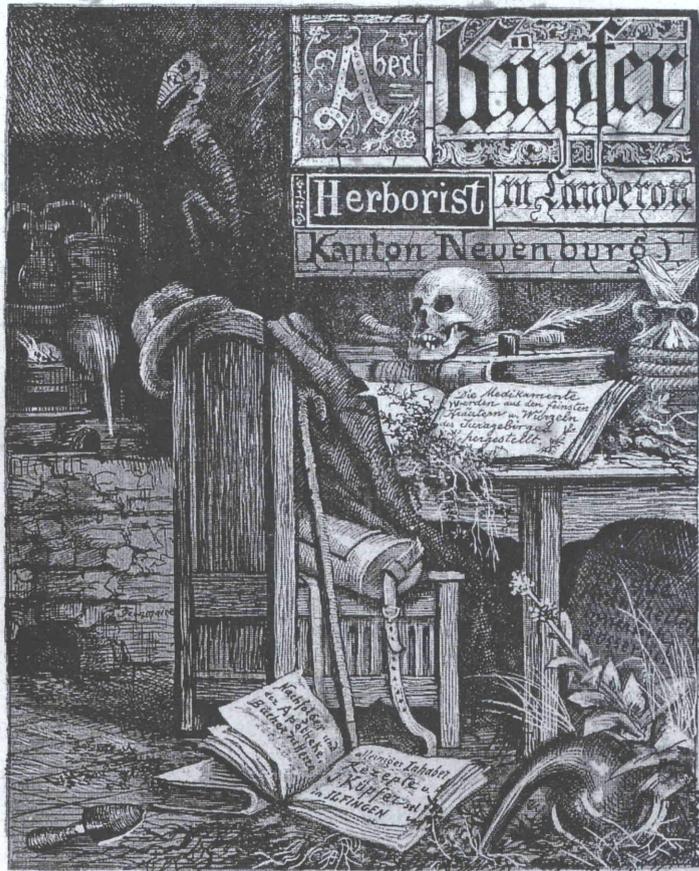
Pâturage de la Joux-Perret
au château des Monts, Le Locle

Edouard Jeanmaire
photo M. Jeanneret



Peinture d'Edouard Jeanmaire
"La Joux-Perret"

Musée des Beaux-Arts
La Chaux-de-Fonds



E. J. J. J.
3. Mai 1893.



Vallée du Rhône Martigny





Vallée du Rhone. Martigny.



Un Soir d'automne —



Druck v. Verlag v. Chr. Krieger in Basel.

G. Huber sc.

WILDSPITZ ST. ROBTHEARDT
N. ET. PESSIN.



Vollständiger Inhalt mit Selbstverlag von Robert Seide in Leipzig.

Schwarz und Weiß. Von E. Geormaire.

Send von E. Geormaire in Leipzig.



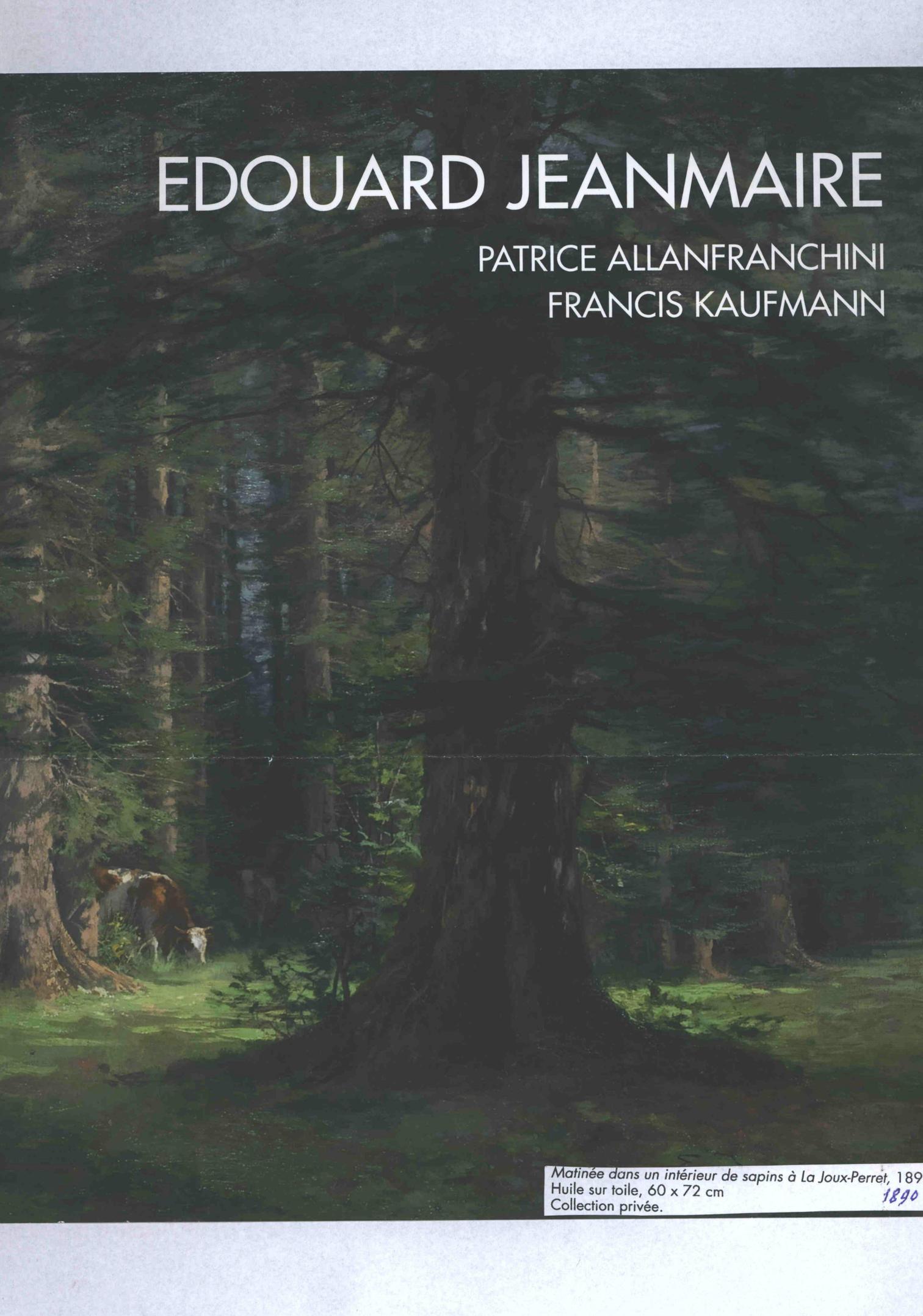
CROQUÉ SUR LES CHEMINS ROMANDS
Lavoir au quai du Seujet, eau-forte de E. Jeanmaire, Bibliothèque
publique et universitaire de Genève (photo F. Marin)

Dédié à M^r le docteur REDARD.



MARCHÉ ARABE À BISKRA.-(Sahara Algérien)

dessiné d'après nature Avril 1881.



EDOUARD JEANMAIRE

PATRICE ALLANFRANCHINI
FRANCIS KAUFMANN

Matinée dans un intérieur de sapins à La Joux-Perret, 1890
Huile sur toile, 60 x 72 cm
Collection privée.

1890

Edouard Jeanmaire (1847 – 1916)

Patrice Allanfranchini
Francis Kaufmann

«La nature est le seul vrai maître» «Arrête-toi longtemps sur le vrai pour arriver au beau». «Ne mets dans tes œuvres que toi et les choses que tu vois, de la façon dont tu les vois»... Ce cri du cœur éclaire le travail de Jeanmaire. Près de cent ans après sa mort, sa peinture continue d'enchanter de très nombreux amateurs et il était temps de rendre à cet artiste la place qui lui revient dans l'histoire de l'art. C'est le but de ce nouveau volume de la série des «Artistes neuchâtelois revisités»

Formé à la peinture sur émail par Marc Dufaux, maître émailleur à La Chaux-de-Fonds, Edouard Jeanmaire accompagne son patron lorsque ce dernier installe son atelier à Genève. C'est une chance pour le jeune Edouard qui a l'occasion de suivre les cours du célèbre Barthélémy Menn à l'Académie des beaux-arts de cette ville. Peu à peu il parvient à acquérir un métier très sûr dans lequel la minutie d'exécution acquise dans son premier emploi alliée à la technique inculquée par le «père Menn» fait merveille. C'est la nature qui l'attire et, tout au long de sa carrière, il met en image des scènes croquées autour de lui, que ce soit dans la campagne genevoise, dans le Jura neuchâtelois ou encore en Valais, toutes régions où il a séjourné. Ses peintures, tels «Le calme des pâturages à La Joux-Perret» ou «La vente aux enchères», constituent en même temps une mémoire historique des lieux décrits avec précision et une mise en œuvre calme, sereine et positive de la campagne à un moment où la transformation du paysage par le progrès industriel se fait sentir. C'est un peintre naturaliste qui s'engage pour chanter la beauté de son pays et de ses habitants et qui a su révéler le charme vaporeux des pâturages et des sapins du Jura.

Il en est de même lorsqu'il peint le Valais, plus particulièrement le Val de Nendaz où il réside à de nombreuses reprises. Il en laisse une «Bénédiction des troupeaux» ainsi qu'une «Sortie de messe à Nendaz» aussi impressionnantes que ses vues du secteur du Val de Tortin avant l'arrivée du tourisme. En outre, de nombreux voyages lui ont permis de ramener des impressions de France, de Hollande, d'Algérie, d'Égypte, d'Italie, de Norvège et du Spitzberg.

Dans sa biographie, Francis KAUFMANN restitue l'itinéraire de cet artiste né à La Chaux-de-Fonds en 1847 et décédé à Genève en 1916. Il évoque le parcours de cet homme, intransigeant envers lui-même et autrui. Il parle de ses lieux de vie, de sa famille et de ses amours ainsi que des contacts, souvent rugueux, que Jeanmaire entretenait avec les personnalités de son temps.

Patrice ALLANFRANCHINI se penche sur l'œuvre, nous en présentant les forces et faiblesses, évoquant les différents paysages parcourus, les techniques (allant du dessin à la gravure en passant par le pastel et la peinture à l'huile), les thèmes et leur déclinaison dans l'évolution du temps.

L'ouvrage se termine par des témoignages de ses contemporains, une chronologie et une liste des expositions ayant présenté l'artiste.

L'IMPARTIAL / SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2009

Le peintre avait coutume d'écrire au revers des tableaux qu'il peignait, ce qui lui a valu des reproches

Edouard Jeanmaire aimait noircir le revers de ses tableaux par de petits commentaires ou de longues tirades historiques. De son temps, il a subi des reproches. On lui disait que cela ne faisait pas sérieux. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à trouver un grand intérêt à ces notes qui précisent le lieu, le moment, l'histoire de l'œuvre ou l'état d'esprit du peintre. /edi

L'œuvre d'Edouard Jeanmaire célébrée dans un livre

PEINTURE



Une vie riche en découverte

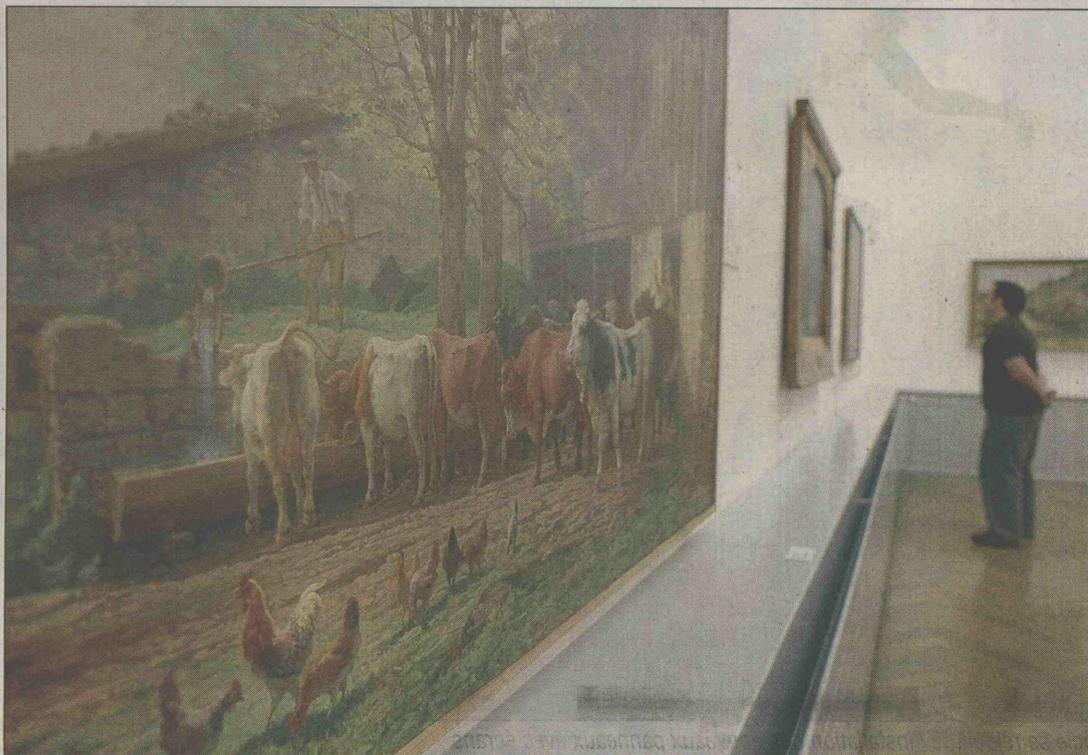
- **Jeunesse** Edouard Jeanmaire naît le 27 août 1847 à La Chaux-de-Fonds. Il est le fils d'un artisan horloger d'origine française et d'une bourgeoise chaux-de-fonnière. Lorsqu'il a 10 ans, ses parents le placent dans une famille paysanne de Dombresson, où il découvre sa vocation.
- **Etudes** Après des études à Neuchâtel et en Allemagne, il débute à 17 ans un apprentissage de peintre sur émail chez Marc Dufaux à La Chaux-de-Fonds. Il séjourne ensuite à Genève où il suit les cours du célèbre peintre Barthélémy Menn à l'Académie des beaux-arts.
- **Vie sentimentale** A 24 ans, Edouard Jeanmaire se marie avec Louisa Bugnot avec laquelle il a un fils en 1872. En 1875, sa femme meurt. Il se remarie deux ans plus tard avec Eugénie Laval. Son second fils naît en 1884.
- **Voyages** Edouard Jeanmaire a fait de nombreux voyages d'étude, nécessaires selon lui à sa formation. Ainsi, entre 1881 et 1912, il visite l'Algérie, la Hollande, Londres, l'Égypte, l'Italie, les îles Porquerolles et le Spitzberg.
- **Décès** Le peintre meurt le 13 avril 1916 à Genève. En 1936, les cendres du peintre et de sa femme Eugénie, décédée en 1930, ont été répandues à La Joux-Perret, à La Chaux-de-Fonds, selon leurs vœux. /edi

S'évader dans des paysages typiquement jurassiens tout en découvrant ceux de contrées lointaines, c'est possible grâce au peintre chaux-de-fonnier Edouard Jeanmaire. Un livre qui vient de sortir dans la collection «Artistes neuchâtelois revisités» lui est consacré.

EDWINA DICHAMP

De charmantes fermes neuchâteloises, des vaches installées paisiblement entre de majestueux sapins mais aussi des temples égyptiens et des icebergs. Des peintures et des dessins contrastés, à l'image de leur auteur, Edouard Jeanmaire, peintre chaux-de-fonnier aux multiples facettes. Un livre consacré à la vie et à l'œuvre de cet amoureux de la nature, intitulé «Edouard Jeanmaire 1847-1916», est sorti cette semaine aux éditions Attinger.

Après Charles Barraud ou Théophile Robert, c'est au tour d'Edouard Jeanmaire de figurer dans la collection «Artistes neuchâtelois revisités». Ce treizième tome se démarque des précédents: «Sa première particularité est que la plupart des œuvres qui y sont présentes appartiennent à des propriétaires privés», souligne Derck Engelberts, l'éditeur. «Il a donc fallu parcourir 1250 km à travers la Suisse pour les photographier.» La seconde originalité est que ce tome n'est pas lié directement à une exposition. «Cela n'a pas été possible car le Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds était déjà occupé par «Les travaux et les jours à l'heure de l'industrie», expo liée à l'attribution du la-



NATURE «La sortie de l'étable» est l'une des toiles d'Edouard Jeanmaire exposée au Musée des beaux-arts de La Chaux-de-Fonds. Une grande exposition est espérée pour l'année prochaine. (ARCHIVES-DAVID MARCHON)

bel Unesco. Mais nous espérons qu'une grande exposition aura lieu l'an prochain.»

Devenu peintre pour «magnifier les beautés de la nature», Edouard Jeanmaire s'est toujours senti investi d'une mission: être le poète de son pays natal. Il a consacré sa vie à observer la nature et à la retranscrire avec un réalisme et une minutie dont il avait le secret. «La Joux-Perret, à La Chaux-de-Fonds, a largement inspiré son œuvre, mais il s'est aussi inspiré de la région genevoise, du Valais ainsi que des nombreux pays qu'il a visités», note Patrice Allanfranchini, auteur du commentaire. «Son œuvre est beaucoup plus complexe qu'elle n'y paraît.»

Près de cent ans après sa mort, les peintures d'Edouard

Jeanmaire continuent d'enchanter de très nombreux amateurs. «Nous avons souhaité rendre à cet artiste la place qui lui revient dans l'histoire de l'art», explique Gilles Attinger, fondateur des éditions du même nom. «Edouard Jeanmaire est un personnage complexe et attachant», estime Francis Kaufmann, auteur de la biographie. «Il est doté d'une personnalité originale, il a toujours défendu ses convictions et refusé le modernisme.»

Les deux auteurs ont tenu leur promesse: sortir ce livre pour les fêtes de Noël. «J'espère qu'il ne sera pas le dernier de la série», conclut Derck Engelberts. «Le nombre d'artistes neuchâtelois est amplement suffisant pour que la collection continue.» /EDI

«Nous avons souhaité rendre à cet artiste la place qui lui revient dans l'histoire de l'art»

Gilles Attinger

No 4 Ahnentafel-Formular, herausgegeben von der Zentralstelle der Schweiz. Gesellschaft für Familienforschung

Jeanmaire
Pierre -
Christophe
 * à Bavanis
 le 13 mai 1739
 bourgeois
 de
 Montbéliard
 (registres de
 l'église
 protestante
 de Clairegoutte)

Jeanmaire
Pierre
 * à Clairegoutte
 le 24 juillet 1709
 pasteur à
 Bavanis
 † à Bavanis le 20
 décembre 1747
 ∞ à Dental, 21 août 1736
Dargent
Catherine ~
Marguerite
 * à Montbéliard
 le 27 janvier 1718
 † à Bavanis le
 10 août 1790

Jeanmaire Jean
 * à Clairegoutte le 27
 septembre 1677
 † à Clairegoutte le
 14 décembre 1752
 ∞ à Clairegoutte le 8
 mars 1707

Duvernoy Jeanne
Elisabeth
 * le Vernoy le 11
 juillet 1683
 † à Clairegoutte le
 21 novembre 1737

Dargent Gaspard
 * à Montbéliard
 le 27 juin 1680
 ∞ à Montbéliard le
 10 février 1711

Morrel Catherine -
Marguerite
 * à Montbéliard
 le 6 août 1693

Jeanmaire Etienne
 * en 1643 † à Clairegoutte le 9^{vi} 1688
 ∞ à Clairegoutte le 7 novembre 1671

Tournier Claudine
 * à Clairegoutte le 25 février 1611

Duvernoy Pierre
 * à le Vernoy le 9 février 1642
 † à le Vernoy le 21 novembre 1699
 ∞ Bibre le 6 juin 1676
Perrecier Suzanne
 * à Sainte Marie le 16 décembre 1655
 † à le Vernoy le 14 septembre 1687

Dargent Jacques-Christophe
 † en 1684
 ∞ à Audincourt le 2 juin 1674
Titot Francoise
 * à Montbéliard, le 9 mai 1644
 † en 1699

Morrel Jean
 ∞ à Montbéliard le 31 janvier 1682
Stoffel Sibille Alexandrine

Jehanmaire Jehan-Christophe
 † à Clairegoutte le 12^{ix} 1687

Jacques Jeanne
 † à Clairegoutte le 19^{vii} 1687

Tournier Michel
 † Clairegoutte, 2ⁱⁱ 1683

∞ Bulot Jeanne
 de Frédéric Fontaine, près
 de Luthe, † Clairegoutte 21ⁱ
 vi 1682

Duvernoy Pierre
 le Vernoy * 1598 † 27
 ∞ à Saint-Julien, 26^{vi}
 1635

Ferrand Suzanne
 * Sochaux 20^{xii} 1682
 † le Vernoy 26ⁱⁱⁱ 1666

Perrecier Pierre
 * St Marie 6^{vi} 1624 † 8ⁱⁱⁱ 1705
 ∞ St Marie 12^z 1647

Fostel Suzanne
 * Tarjeancourt 26^x 1623
 † St Marie 4ⁱⁱ 1663

Dargent Nicolas
 ∞

Titot Hector
 ∞ Megrin Catherine

∞

∞

Formulaire de quartiers édité par le Bureau central de la Société Suisse d'Etudes généalogiques

Jeanmaire
Christophe

† à Clairegoutte
le 12. IX. 1687

dit aussi
Jehan Christophe

∞
Jacques

Jeanne
fille de Jean
de Magny-
Danigon

Jehanmaire

Nicolas

né à Chenekier

∞
Paignot

Dastienne

de Héricourt

Jehanmaire

Huguerin

de Chenekier

∞

Paignot

Etienne

de Héricourt

Jehan de la Rozière

∞ chef des partisans pendant
la guerre de Trente ans,
cité 1620, maire de Clairegoutte,
ancêtre de Christophe.

∞

∞

∞

∞

∞

∞

∞

∞

∞

∞

∞

No 4 Ahnentafel-Formular, herausgegeben von der Zentralstelle der Schweiz. Gesellschaft für Familienforschung

Fam. Darignon

Jacques
Jeanne

* au Magny
Darignon

† à Clairegote
le 19 juillet 1687

∞
Jehannaire
Jehan-
Christophe
fils de Nicolas

Jacques Jean
du Magny Darignon

∞
de Chez Jean
Elisabeth
d'Etobon

Jacques Jacques

∞
N.N. Evotte

de Chez Jean
Claude

∞
Verdot A. lise

Jacques Henri

∞
N.N. Ezibel

∞

∞

∞

∞

∞

∞

∞

∞

No 4 Ahnentafel-Formular, herausgegeben von der Zentralstelle der Schweiz. Gesellschaft für Familienforschung

Tournier
Claudine
1643 - 1681
de Clairegoutte

∞ en 1671

Jeanmaire
Etienne
fils de Christophe

Tournier
Michel
de Clairegoutte
† 2 février 1683

∞ Bulot Jeanne
de Frédéric Fontaine
† à Clairegoutte
le 21 juin 1682

Tournier
Michel

Jacques
Jeanne

Bulot
François

Rossel Marie

Jacques Henri

M. M. Ezibel

No 4 Ahnentafel-Formular, herausgegeben von der Zentralstelle der Schweiz. Gesellschaft für Familienforschung

Formulaire de quartiers édité par le Bureau central de la Société Suisse d'Etudes généalogiques

Duvernoy
Pierre
 * au Vernoy en 1598
 † au Vernoy le 2 octobre 1680
 ∞ à Saint Julien le 20 juin 1636
Ferrand
Suzanne
 * à Sochaux le 20 décembre 1602;
 † au Vernoy le 26 mars 1666.

Duvernoy
Martin
 † au Vernoy le 22 juillet 1627
 ∞
Rayot
Cathrin
 † à Saint Julien le Vernoy le 11 mars 1633.

Duvernoy
Jean

Sire Suzanne
d'Audincourt

Rayot Jacques
 † à Saint Julien le Vernoy le 23 septembre 1618

Detoux Cathrin
 de Sainte Marie
 † à Saint Julien le 10 mai 1639

Duvernoy Jacques

Huguenard Jacquotte
 de Courchaton

Jehan Sire Guyot

Gouget Marguerite
 d'Audincourt

Rayot Anthoine

Detoux Gérard

Gillot Jeannette
 de Rainans

Duvernoy Jehan 9

Jehansire Pierre 10

Gouget Huguenin

Detoux Jehannet

Grol Catherine

Gillot Thiebaut

Poinssard Thevenotte

Ferrand
Suzanne
* à Sochaux
le 20 décembre 1602
† le Vernoy le 26 mars 1656
∞ au Vernoy Saint Julien le 20 juin 1636
Duvernoy
Pierre
1598 - 1680

Ferrand
Jehan
* à Sochaux le 22 mars 1577
∞ à Montbéliard le 15 décembre 1601
Turpillot
Suzanne
de Butechaux

Ferrand
Perrin
* à Sochaux

Barel
Marguerite

Turpillot
Pierre

Ferrand Outhenin

Fin Isabelle
de Sochaux

Ferrand Richard

M. Agnelotte

Fin Guillaume
fils de Jehan

No 4 Ahnentafel-Formular, herausgegeben von der Zentralstelle der Schweiz. Gesellschaft für Familienforschung

Perrecier

Pierre

* à Sainte Marie
le 6 juin 1624
† le 2 mars 1705
∞ le 12 octobre 1647
à Ste Marie

Fostel

Suzanne

* le 26 octobre
1623
† le 4 février
1663

Perrecier

Pierre

∞ à Saint Julien
le 9 juin 1618

Esmonnot

Claude
de Bethoncourt
† à Sainte Marie
le 12 février 1638

Perrecier Thiebaud

† à Sainte Marie
le 21 juin 1618

Fertey

Antoinette

e

Esmonnot

Pierre

† à Bethoncourt
le 11 mars 1629

Duvernoy

Cathin

de Le Vernoy

Esmonnot

Connauld

Melin

Claude, de Lavee

Duvernoy

Bastien

Fallot Cathin

de Brognard

Esmonnot Jehan

Melin Nicolas

∞ M. M. Ezibel

Duvernoy
Jacques

Houguenard
Jaquette

Fallot Gérard

∞ Sie Suzanne
d'Andincourt

No 4 Ahnentafel-Formular, herausgegeben von der Zentralstelle der Schweiz. Gesellschaft für Familienforschung

Fostel
Suzanne

* à Vairecourt
le 25 octobre 1623
† à Sainte Marie
le 4 février 1653

∞ à St. Naine le
12 octobre 1677

Perrecier
Pierre
1624-1705

Fostel Adam

∞ à Valentigney
le 19 novembre 1620

Goguel Isabelle
* à Allondans
le 16 septembre 1600

Fostel Jacques

Renaud Guyotte
de Valentigney

Goguel Pierrelin
† Allondans le
18 janvier 1629

∞ à Saint Juliens
le 25 octobre 1597

Detoux Jeannette
† Allondans le
24 avril 1634

Renaud Etienne

Goguel Claudot
† Allondans le 22 juillet 1615

Marthelot Jeannette
d'Allondans

Detoux Claude

Jeanperrin Jaquette

Goguel Claudot

Detoux Gerard

Gillot Jeannette

11

Duvernois
Jehan
de La Verney

Duvernois
Guillaume

Duvernois
Horry

Duvernois
Rechart
cité en 1399

Goguel
Claudot
 d'Allondans

Penenon
Geiard
 de Semondans

Goguel
Scharlotte
 d'Allondans

Claudot, leur
 fils alevé
 le patronyme
 de sa mère

Goguel
Henguenin

Avant le XV^{ème} siècle, les hommes n'avaient qu'un prénom qu'ils ne pouvaient pas transmettre à leur descendance. C'est alors que la diète suisse a imposé un patronyme qui s'est dès lors transmis de père en fils.

Actuellement, nous sommes enregistrés dans le village où a vécu le premier du nom. C'est notre lieu d'origine. La naissance, le mariage, le décès y sont transmis. Les suisses portant le même patronyme sont originaires du même lieu, c'est ce qu'on appelle des lettres d'origine... et nous en sommes fiers !

Le lieu de naissance n'est pas le lieu d'origine, à moins d'être né au village où vécu le premier du nom.